



**Institut canadien de recherche
sur les minorités linguistiques**

**The Canadian Institute for Research
on Linguistic Minorities**

La migration
des jeunes francophones
en milieu rural

**Université de Moncton
Moncton (N.-B.)
E1A 3E9**

RDEE
Canada
450, rue Rideau, bureau 401
Ottawa (Ont.) K1N 5Z4

**La migration des
jeunes francophones
en milieu rural**

Étude réalisée par

**Maurice Beaudin
Université de Moncton**

et

**Éric Forgues
Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques**

2005

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE.....	1
PARTIE I – ÉTAT DE LA RECHERCHE SUR LES TENDANCES MIGRATOIRES AU CANADA.....	3
INTRODUCTION.....	3
TENDANCES MIGRATOIRES NATIONALES.....	4
TENDANCES MIGRATOIRES CANADIENNES.....	4
TENDANCES MIGRATOIRES EN MILIEU RURAL CANADIEN ET PROVINCIAL.....	4
TAUX D’IMMIGRATION INTERNE DANS LES RRPV.....	6
TAUX D’EMIGRATION INTERNE DANS LES RRPV.....	6
TENDANCES MIGRATOIRES SELON L’ÂGE.....	8
CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS.....	10
SCOLARITE.....	10
ACTIVITE DE TRAVAIL.....	10
EN BREF.....	11
CERTAINS INDICATEURS SELON LA LANGUE, RECENSEMENT DE 2001.....	12
MOBILITE DEPUIS 5 ANS.....	12
MOBILITE DEPUIS 5 ANS CHEZ LES JEUNES DE 15 A 29 ANS.....	13
MOBILITÉ DEPUIS 5 ANS SELON LA CATÉGORIE DE DIPLÔME CHEZ LES JEUNES DE 15 À 29 ANS.....	14
MOBILITÉ DEPUIS 5 ANS SELON LA CATÉGORIE DE REVENU.....	16
EN BREF.....	18
CONSTATS SUR LA MOBILITÉ (RECENSEMENT DE 1996).....	19
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	19
EN ONTARIO.....	19
ONTARIO (EXCLUANT LES RMR).....	19
AU MANITOBA (EXCLUANT LES RMR).....	20
MOBILITE SELON LA LANGUE ET L’ÂGE; QUELQUES FAITS SAILLANTS.....	21
NOUVEAU-BRUNSWICK.....	21
15-24 ANS.....	21
ONTARIO (EXCLUANT LES RMR).....	21
MANITOBA (EXCLUANT RMR).....	22
FAITS SAILLANTS DE LA PREMIERE PARTIE.....	22
PARTIE II - PROFIL DÉMOLINGUISTIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS.....	25
INTRODUCTION.....	25
REGION ECONOMIQUE 310 – NORD-EST NOUVEAU-BRUNSWICK.....	25
<i>Effectifs francophones et taux de concentration dans les régions de souche.....</i>	<i>28</i>
<i>Tendances démographiques régionales, 1991-2001.....</i>	<i>30</i>
TRAITS MIGRATOIRES DES REGIONS.....	32
<i>Migrants selon le statut linguistique.....</i>	<i>35</i>
MIGRATION INTERNE ET INTERNATIONALE, SELON LA REGION.....	36
<i>Destination des migrants.....</i>	<i>37</i>

<i>Migration inter-provinciale</i>	39
LES MIGRANTS : LEUR PROFIL	40
TRAITS DEMOGRAPHIQUES DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS	41
COMPARAISONS DEMOLINGUISTIQUES : MIGRANTS VS NON-MIGRANTS	47
<i>Langue parlée à la maison</i>	48
<i>Langue utilisée au travail</i>	49
<i>Compréhension des langues officielles</i>	50
TRAITS SOCIOÉCONOMIQUES RÉGIONAUX : MIGRANTS VS NON-MIGRANTS ..	52
INDICES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	52
STRUCTURE INDUSTRIELLE	55
<i>Le facteur structurel</i>	55
STRUCTURE PROFESSIONNELLE	62
<i>Structure professionnelle selon le statut linguistique</i>	63
<i>Structure professionnelle des Francophones – migrants vs non-migrants</i>	64
NIVEAU ET PROVENANCE DES REVENUS	66
PROVENANCE DES REVENUS : MIGRANTS VS NON-MIGRANTS.....	67
NIVEAUX COMPARATIFS DES REVENUS D'EMPLOI	68
<i>Niveau de revenu et durée du travail : non-migrants vs migrants</i>	70
FAITS SAILLANTS DE LA DEUXIÈME PARTIE	76
CONCLUSION	79
BIBLIOGRAPHIE	81
ANNEXES	82

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau 1	Solde migratoire et taux de migration nette provinces et territoires, 1976 à 2001	82
Tableau 2	Migrations rurales et urbaines	83
Tableau 3	Émigration et immigration internes dans les régions rurales et petites villes (RRPV) du Nouveau-Brunswick, personnes de 15 ans et plus, 1966 à 1996	84
Tableau 4	Émigration et immigration internes dans les régions rurales et petites villes (RRPV) de l'Ontario, personnes de 15 ans et plus, 1966 à 1996	85
Tableau 5	Émigration et immigration internes dans les régions rurales et petites villes (RRPV) du Manitoba, personnes de 15 ans et plus, 1966 à 1996	86
Tableau 6	Taux de migration dans les RRPV du Nouveau-Brunswick, selon le groupe d'âge, 1971 à 1996	87
Tableau 7	Taux de migration dans les RRPV de l'Ontario, selon le groupe d'âge, 1971 à 1996	88
Tableau 8	Taux de migration dans les RRPV du Manitoba, selon le groupe d'âge, 1971 à 1996	89
Tableau 9	Destination des jeunes partants en 1991, 1991-1996	90
Tableau 10	Pourcentage des jeunes âgés entre 15 et 29 ans qui vivent en milieu rural, par région économique, en 1996	91
Tableau 11	Niveau de scolarité des jeunes en milieu rural et en milieu urbain, par province, 1996	92
Tableau 12	Répartition en pourcentage des personnes qui partent et de celles qui restent, en fonction de certaines caractéristiques – Nouveau-Brunswick	93
Tableau 13	Répartition en pourcentage des personnes qui partent et de celles qui restent, en fonction de certaines caractéristiques – Ontario	94
Tableau 14	Répartition en pourcentage des personnes qui partent et de celles qui restent, en fonction de certaines caractéristiques – Manitoba	95
Tableau 15	Mobilité depuis 5 ans selon la première langue parlée chez les hommes et les femmes de la province du Nouveau-Brunswick	96
Tableau 16	Mobilité depuis 1 an selon la première langue parlée chez les hommes et les femmes de la province du Nouveau-Brunswick	96

Tableau 17	Mobilité depuis 5 ans selon le revenu familial chez les hommes et les femmes, Nouveau-Brunswick, Ontario et Manitoba (excluant les RMR).....	98
Tableau 18	Formation et mobilité depuis 5 ans au Nouveau-Brunswick	101
Tableau 19	Formation et mobilité depuis 1 an au Nouveau-Brunswick	103
Tableau 20	Mobilité depuis 5 ans selon la première langue parlée chez les hommes et les femmes en Ontario	105
Tableau 21	Mobilité depuis 1 an selon la première langue parlée chez les hommes et les femmes en Ontario	106
Tableau 22	Mobilité depuis 5 ans selon la langue en Ontario (excluant les RMR)	107
Tableau 23	Mobilité depuis 1 an selon la langue en Ontario (excluant les RMR)	108
Tableau 24	Mobilité depuis 5 ans selon la formation en Ontario (excluant les RMR).....	109
Tableau 25	Mobilité depuis 5 ans selon la langue au Manitoba	111
Tableau 26	Mobilité depuis 1 an selon la langue au Manitoba.....	112
Tableau 27	Mobilité depuis 5 ans selon la formation au Manitoba	113

PARTIE I – ÉTAT DE LA RECHERCHE SUR LES TENDANCES MIGRATOIRES AU CANADA

INTRODUCTION¹

Cette étude est le fruit d'une commande faite par RDÉE Canada auprès de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour mener une analyse des tendances migratoires des jeunes en milieu rural. Plus précisément, notre étude vise à présenter les tendances migratoires des jeunes francophones et leurs caractéristiques dans quatre régions économiques du Canada, à savoir la région de Campbellton-Miramichi au nord du Nouveau-Brunswick, les régions du Nord-est et du Nord-ouest en Ontario ainsi que le Manitoba rural (régions économiques excluant le RMR de Winnipeg). Ces quatre régions ont plusieurs points en commun. Elles comptent toutes d'importants bassins de francophones. Elles sont relativement excentrées (en périphérie) par rapport aux principaux centres urbains. Leur économie est grandement axée sur les activités productrices de biens et l'exploitation des ressources naturelles, ce qui en fait des économies plutôt saisonnières.

Afin de prendre la mesure de ces tendances migratoires, nous situons d'abord ces quatre régions dans un contexte provincial et national. Il s'agit d'explorer, dans un premier temps, les études et analyses qui ont été faites sur le sujet dans un passé récent. Nous faisons également ressortir les tendances provinciales en matière de migration à partir des données des recensements de 2001 et 1996.

En rapport plus étroit avec notre champ d'analyse, il existe très peu d'études, sinon aucune à notre connaissance, qui inclut le critère de la langue dans les profils migratoires des jeunes dans les régions choisies. C'est pourquoi nous avons commandé des données spéciales de Statistique Canada qui nous permettent d'établir les profils comparatifs de deux groupes distincts, soit les résidents de souche (non-migrants) et les migrants (en provenance des mêmes régions de souche). Ce dernier groupe-cible regroupe les personnes qui avaient quitté les régions économiques étudiées entre 1996 et 2001. Il s'agit d'établir le profil de ces migrants versus la population résidente (non-migrants) dans chacune des régions étudiées.

Cette analyse comparative sera précédée par un examen des tendances migratoires à l'échelle canadienne, ainsi qu'au sein des entités provinciales. Les données-échantillons sur la mobilité des deux derniers recensements (1996 et 2001), ainsi que plusieurs analyses d'experts nous aideront à faire une mise au point préliminaire en rapport avec les flux migratoires, avant de s'engager sur le terrain plus étroit des profils régionaux sur la base linguistique.

¹ Nous souhaitons remercier chaleureusement Hélène Gallant et Josette Mallet pour leur aide dans la mise en forme de ce document.

TENDANCES MIGRATOIRES NATIONALES

Tendances migratoires canadiennes

Afin de nous donner un aperçu global des tendances migratoires au Canada, voici quelques données générales sur la migration entre 1996 et 2001²

- 41,9 % des canadiens ont déménagé (le taux le plus faible depuis 20 ans)
- 22,4% ont déménagé dans la même municipalité
- 12,8% ont déménagé dans une autre municipalité (même province)
- 3,5% ont déménagé dans un autre pays
- 3,25% ont changé de province

Les données du recensement de 2001 montrent que l'Alberta a remplacé la Colombie-Britannique comme destination de choix des migrants.

Concernant les provinces qui font l'objet de la présente étude, entre 1996 et 2001, seule l'Ontario a fait des gains (de 0,5%) sur la migration interne (interprovinciale). Le Nouveau-Brunswick perdait 8 400 personnes, alors que le Manitoba en perdait 18 600.

En prenant un peu plus de recul historique, les données montrent que depuis 1976, le solde migratoire est négatif au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, et il l'a été en 1976-1981 et en 1991-1996 en Ontario (voir le tableau 1 en annexe).

Tendances migratoires en milieu rural canadien et provincial

Alors que nous entendons souvent parler d'exode rural, une étude montre que la population des régions rurales et des petites villes (RRPV) était en hausse au Canada entre 1976 et 1996³. C'est surtout dans les petites villes que cette hausse a été observée⁴. De fait, nous observons un déplacement des populations des RRPV⁵. La migration nette (immigration – émigration) favorise davantage les régions rurales voisines des régions métropolitaines (taux positif de 4,2 de la population entre 1991 et 1996)⁶.

Selon les données que nous avons depuis le recensement de 1971 (voir le tableau 2 en annexe), la dernière fois qu'il y a eu un solde migratoire négatif entre deux recensements dans les RRPV c'est entre 1971 et 1976. Depuis 1976, les données montrent des gains migratoires nets de plus de 100 000 personnes, voire 200 000 personnes, dans les RRPV (hormis 1981-1986 où le gain fut de 77 000 personnes) (Rothwell et al., 2002).

² Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement.

³ Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 1 no 1, 1998.

⁴ Si la ruralité peut se définir à partir de différents critères, il est de mise, du moins au Canada, d'inclure à l'espace typiquement rural les petites et moyennes agglomérations (1000 à 9 999 habitants).

⁵ Les RRPV comprennent toutes les villes qui comptent de 1 000 à 9 999 habitants et les régions rurales dont moins de 50% de la main-d'œuvre travaille dans le noyau urbain d'une RMR ou d'une AR.

⁶ Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.2 no 2, janvier 2001.

D'autres données, plus nuancées, montrent que pour les personnes de 15 ans et plus, les RRPV du Canada ont eu un solde migratoire interne positif entre 1971 et 1981, un solde négatif entre 1981 et 1991 et, de nouveau, un solde positif entre 1991 et 1996⁷.

Il ressort de ces différentes analyses qu'« en règle générale, à l'étude de chaque période intercensitaire, il est possible de maintenir la conclusion selon laquelle les RRPV du Canada gagnent plus qu'elles ne perdent par la migration dans tous les groupes d'âge des 25 à 69 ans. »⁸.

Il apparaît également que le taux de croissance de la population des RRPV entre 1976 et 1996 varie selon les provinces⁹.

- Alberta, Manitoba et Ontario = En hausse
- Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard = Stable
- Terre-Neuve et Saskatchewan = Baisse

Si nous considérons cependant la *proportion* de la population habitant les RRPV, nous constatons une diminution de celle-ci. La population est passée de 34% en 1976 à 22% en 1996.

Une autre étude portant sur les *régions essentiellement rurales* (RER) montre que 31,4% de la population canadienne vivait dans ces régions en 1996, comparativement à 33,6% en 1981¹⁰. Ce pourcentage est plus élevé dans les provinces de l'Atlantique, en Saskatchewan, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où plus de 50% de la population vivait dans des régions essentiellement rurales. Hormis Terre-Neuve et la Saskatchewan, une hausse de la population des RER a été constatée dans toutes les provinces entre 1981 et 1996. Les RER de Terre-Neuve et de la Saskatchewan connaissent une dépopulation continue entre 1981 et 1996.

Tendances pour les provinces à l'étude

À l'échelon provincial, les RRPV de l'Ontario ont un solde migratoire positif¹¹. Celles du Manitoba, un solde négatif, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, la migration n'a, en général, qu'une très faible incidence sur la population des RRPV¹².

- le Nouveau-Brunswick a un solde migratoire négatif dans les RRPV depuis 1966-1971, sauf en 1971-1976 (voir le tableau 3 en annexe).
- Le solde migratoire des RRPV en Ontario a été négatif en 1966 à 1971 et de 1976 à 1986 (voir le tableau 4 en annexe).

⁷ Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 3, n° 6 (mars 2002).

⁸ Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 3, n° 6 (mars 2002), p. 11.

⁹ Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 1, no 1, 1998.

¹⁰ Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.2 no 2, janvier 2001. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 1994) a défini « région essentiellement rurale » comme une région dont plus de 50% de la population vit dans des communautés rurales. Une « communauté rurale » a une densité de population inférieure à 150 habitants au kilomètre carré.

¹¹ Ces données concernent la migration interne au pays, ce qui exclut donc la migration internationale.

¹² Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 3, n° 6 (mars 2002).

- Le solde migratoire des RRPV est négatif depuis 1966 au Manitoba (voir le tableau 5 en annexe).

Les tableaux suivants montrent les différences entre les taux d'émigration et d'immigration dans les RRPV au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. Il ressort qu'en général les taux d'émigration sont plus élevés au Manitoba, suivi de près par l'Ontario. Seule cette dernière province voit plus les RRPV enregistrer des soldes migratoires positifs, les gains ayant surtout été réalisés au cours de la période de 1991-1996.

Taux d'immigration interne dans les RRPV¹³

Prov.	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	Total
N.-B.	5,9	9,3	7,9	7,5	6,9	6,8	7,7
ONT.	10,1	12,7	12,0	11,8	15,5	12,3	12,9
MAN.	8,4	9,6	8,9	8,7	8,6	9,1	9,0

Taux d'émigration interne dans les RRPV

Prov.	1966-1971	1971-1976	1976-1981	1981-1986	1986-1991	1991-1996	Total
N.-B.	13,2	8,5	8,9	7,8	9,2	7,7	8,4
ONT.	12,4	10,5	12,8	12,6	10,5	9,9	11,2
MAN.	14,1	12,7	13,4	11,4	12,5	9,4	11,9

Dupuy et *al.* (2000, p. 14) nous font observer que toutes les régions rurales du Nouveau-Brunswick ont des pertes migratoires nettes qui sont à peu près égales ou inférieures à la moyenne nationale. Entre 1996 et 2001, le Nouveau-Brunswick a enregistré sa cinquième perte nette consécutive liée à la migration interprovinciale (32 600 - 41 000 = - 8 400). Cette perte représente 1,2% de la population de 5 ans et plus, soit le taux le plus élevé des quatre périodes précédentes¹⁴. Les pertes se sont surtout réalisées au profit de l'Ontario. Parmi ceux qui ont quitté la province, 14 000 sont allés en Ontario, 6 600 en Alberta et 6 200 au Québec¹⁵.

Environ le quart des personnes qui ont quitté le Nouveau-Brunswick étaient francophones, soit 10 200 personnes. La part des francophones ayant quitté la province est donc inférieure à leur poids démographique, lequel est d'environ 33%. Parmi elles, 4 900 personnes ont migré au Québec et 2 900 sont allées en Ontario. Par ailleurs, 7 200 francophones de l'extérieur ont migré vers le Nouveau-Brunswick, la majorité provenant du Québec¹⁶. Si bien que le bilan migratoire au Nouveau-Brunswick se traduit par une perte de 3 000 francophones entre 1996 et 2001.

¹³ *Idem.*

¹⁴ Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement, Statistique Canada.

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement, Statistique Canada.

Entre 1996 et 2001, l'Ontario a enregistré le deuxième solde migratoire le plus élevé après l'Alberta¹⁷. Le gain net de 51 900 personnes représente 0,5% de la population âgée de 5 ans et plus. Durant la période précédente, l'Ontario avait enregistré une perte nette de 47 000 personnes. Ce gain serait attribuable à la croissance économique. L'Ontario a contribué à 48% de la croissance d'emploi au pays entre 1996-2001. Elle a enregistré des gains migratoires avec toutes les provinces sauf l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Bien qu'elle jouisse du statut de métropole nationale, l'agglomération de Toronto enregistre une perte nette de 44 500 personnes (213 800 entrants - 258 300 sortants). Un afflux important de 374 200 immigrants internationaux compense toutefois cette perte. Cela nous contraint à relativiser la thèse de l'exode rural vers les grands centres. S'il existe, faut-il le mettre en relation avec un mouvement inverse vers les villes plus petites et les régions rurales ? Notons que 95 800 personnes ont migré vers une région non métropolitaine, 28 500 ont migré vers Hamilton et 26 900 vers Oshawa.

Le Manitoba a connu une perte migratoire nette de 18 600 personnes entre 1996 et 2001 (61 200 personnes ont quitté le Manitoba, alors que 42 600 personnes s'y sont installées)¹⁸. Cette perte représente 1,8% de la population provinciale âgée de cinq ans et plus. Il s'agit d'une tendance établie puisque c'est la cinquième période intercensitaire consécutive au cours de laquelle le Manitoba a connu une perte migratoire nette.

Environ 20 800 migrants manitobains (34%) ont quitté pour l'Alberta et un peu plus de 15 200 (25%) se sont dirigées vers l'Ontario. Le Manitoba a enregistré une perte migratoire au profit de toutes les provinces et territoires, sauf avec Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'avec le Nouveau-Brunswick.

La région métropolitaine de Winnipeg a connu une perte migratoire nette de 8 000 entre 1996 et 2001 (56 700 sorties contre 48 800 entrées). À l'échelle infraprovinciale, environ 16 900 (30%) des personnes qui ont quitté Winnipeg se sont dirigées vers d'autres régions de la province, alors que 22 200 personnes provenant des RRPV sont venues s'établir à Winnipeg. La perte nette est donc attribuable au départ vers d'autres provinces.

¹⁷ *Idem.*

¹⁸ *Idem.*

TENDANCES MIGRATOIRES SELON L'ÂGE

Une étude à partir du recensement de 2001 montre que la mobilité diminue généralement avec l'âge¹⁹. Plus les personnes sont jeunes, plus elles ont tendance à migrer. Ainsi, 5,2% des jeunes de 15-24 ans au Canada, soit 288 500, ont migré vers une autre province ou territoire entre 1996 et 2001. Un jeune (15 ans à 29 ans) sur trois s'est dirigé vers l'une des trois grandes régions urbaines qui ont fait un gain migratoire positif de 67 400 jeunes, ce qui représente un gain net de 3,8%. C'est le contraire pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui sont davantage attirées par les RRPV.

Dans les RRPV du Canada, l'immigration interne dépasse donc l'émigration interne dans tous les groupes d'âge de 25 à 69 ans. Pour les 20-24 ans, le solde migratoire est toujours négatif pour les RRPV entre 1971 et 1996. Le taux oscille entre - 8% à - 14% d'émigration nette²⁰.

Un pourcentage réduit (approximativement 25%) des personnes qui quittent leur collectivité rurale y reviennent dix ans plus tard (Dupuy et al., 2000).

Tendances migratoires selon l'âge dans les provinces à l'étude²¹

Dans les RRPV du Nouveau-Brunswick, la migration nette des jeunes entre 15 et 19 ans et entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971 (voir tableau 6 en annexe). Le taux le plus élevé apparaît pour les jeunes de 20 à 24 ans (il oscille entre -5,2% à -12,9%). Pour les jeunes de 25 à 29 ans, le Nouveau-Brunswick connaît des migrations nettes négatives depuis 1976.

De 1996 à 2001, Statistique Canada nous fait observer que 6,0% de la population de 5 ans et plus ont quitté le Nouveau-Brunswick, ce taux est de 11% pour les jeunes de 15 à 29 ans (correspondant à 16 400 jeunes de 15 à 29 ans). Le taux de chômage des jeunes est de 17,7% au Nouveau-Brunswick comparativement à 14,3% au Canada. On peut penser que les jeunes quittent les RRPV pour trouver un emploi²².

Dans les RRPV de l'Ontario, la migration nette des jeunes entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971 (voir tableau 7 en annexe). Ce taux oscille entre -8,7% et -13,8%. Ce taux est positif depuis 1971 pour les jeunes de 25 à 29 ans.

Les taux de migration de sortie des régions rurales dépassent ceux des régions urbaines pour tous les groupes d'âge en Ontario (Dupuy et al., p. 8). De même, les régions rurales de Kitchener-Waterloo-Barrie ont obtenu de meilleurs résultats dans les années 1990 que les régions rurales du nord-est de l'Ontario (*idem.*, p. 29)²³.

¹⁹ Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement, Statistique Canada.

²⁰ Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.2 no 2, janvier 2001.

²¹ Cette partie s'appuie sur les résultats de l'étude de Rothwell et al. (2002) qui reprend et rassemble plusieurs analyses des *Bulletins d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada* précédents.

²² Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement, Statistique Canada.

²³ Ce paragraphe puise à l'étude de Dupuy et al., (2000).

Dans les RRPV du Manitoba, la migration nette des jeunes entre 15 et 19 ans et entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971 (voir tableau 8 en annexe). Pour les 15 à 19 ans, ce taux oscille entre -4,0% et -7,7%. Pour les 20 et 24 ans, ce taux oscille entre -13,5% et -21,1%. Pour les jeunes de 25 à 29 ans, ce taux a été négatif entre 1976-1981 et entre 1986 et 1991²⁴.

Les régions rurales du Nouveau-Brunswick perdent leurs jeunes au début de la vingtaine et gagnent des personnes âgées de 29 à 64 ans. Le Nouveau-Brunswick, tout comme le Manitoba, enregistre des pertes nettes de sa population rurale de 15 à 29 ans (Dupuy et *al.*, 2000).

En Ontario, les jeunes quittent les régions rurales plus souvent qu'ils ne quittent les régions urbaines. On trouve le modèle inverse au Nouveau-Brunswick pour les jeunes ruraux de 20 à 29 ans qui ont moins tendance à quitter leur région que ceux des régions urbaines. Au Manitoba, les jeunes ruraux de 15 à 19 ans quittent davantage leur région que les jeunes urbains (voir tableau 9).

En Ontario, les jeunes sont plus mobiles, mais l'immigration interne des « jeunes retraités » (personnes de 55 à 64 ans) a été plus forte au cours des périodes plus récentes, notamment entre 1986 et 1991.

Au Nouveau-Brunswick, les jeunes qui quittent leur collectivité rurale choisissent soit d'aller dans une région urbaine de la province, soit en dehors de la province (voir tableau 9). Alors qu'au Nouveau-brunswick les départs des jeunes ruraux vers ces deux destinations sont équilibrés, en Ontario, les jeunes qui quittent leur milieu rural privilégient nettement les centres urbains provinciaux. Cela témoigne sans doute d'un attrait supérieur de la province en termes d'opportunité d'emploi ou d'études. Au Manitoba, la situation est semblable à l'Ontario pour les jeunes ruraux qui favorisent davantage les régions urbaines de la province (voir tableau 9 en annexe).

Les taux de migration de sortie des régions rurales sont assez semblables à ceux des régions urbaines au Manitoba²⁵. Les adolescents qui sont devenus de nouveaux résidents au Nouveau-Brunswick et au Manitoba viennent principalement d'une région rurale de la province. Pour les jeunes de la fin de la vingtaine, la principale région d'origine devient généralement une région urbaine à l'extérieur de la province. Les taux de migration nets dans les régions rurales sont supérieurs à ceux des régions urbaines pour les jeunes de 25 à 29 ans en Ontario et au Manitoba (Dupuy et *al.*, p. 13).

Pour la période de 1991 à 1996, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba enregistrent des pertes nettes de leur population rurale de 15 à 29 ans (Dupuy et *al.*, 2000). Les taux de migration d'entrée dans les régions rurales sont inférieurs à ceux des régions urbaines au Nouveau-Brunswick pour les jeunes de 20 à 29 ans. Les taux de migration d'entrée dans les régions rurales sont supérieurs à ceux des régions urbaines en Ontario et au Manitoba (*idem.*, p.18).

²⁴ Rothwell et *al.*, 2002.

²⁵ Ce paragraphe et la partie qui suit puisent à l'étude de Dupuy et *al.*, (2000).

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES MIGRANTS

Les tableaux 10 et 11 en annexe donnent certaines caractéristiques sur les populations des jeunes qui vivent en régions rurales et urbaines, tels que les effectifs par groupe d'âge en milieu urbain et rural et les niveaux de scolarité.

Scolarité

Rothwell *et al.* (2002) ont établi un lien positif entre le niveau de scolarité et l'émigration dans les RRPV du Canada²⁶. Plus la scolarité est élevée, plus l'émigration augmente. Mais son étude révèle également que la scolarité influence dans le même sens le taux d'immigration. Bref, plus la scolarité est élevée, plus les personnes sont mobiles. Ainsi, l'exode ne correspond pas forcément en une perte en capital humain. Globalement, entre 1976-1996, certaines périodes quinquennales (1971-1976, 1976-1981 et 1991 à 1996) marquent même des gains en termes de capital humain (taux de migration positif chez les personnes qui ont une scolarité élevée). Rothwell *et al.* résumement ainsi la situation :

*l'émigrant interne moyen avait plus d'années de scolarité que l'immigrant interne moyen. Or, pendant les périodes où le solde migratoire des RRPV était positif, on a aussi observé un solde migratoire positif dans chacune des catégories de niveau de scolarité. Cela permet de conclure que les RRPV ont connu un afflux de cerveaux (Rothwell *et al.*, 2002, p. 21).*

Activité de travail

En général au Canada, le taux d'émigration des chômeurs est plus élevé que celui des personnes occupées et des personnes inactives (sauf pour la période 1976-1981 où ce sont les personnes occupées qui ont davantage émigré). Les personnes inactives sont les personnes les moins mobiles.

De même, les taux d'immigration vers les RRPV sont plus élevés chez les chômeurs, que les personnes occupées et les personnes inactives (sauf pour 1976-1981 où ils sont légèrement supérieurs du côté des personnes actives).

Le solde migratoire net des personnes occupées et des chômeurs dans les RRPV est négatif en 1966-1971, 1981-1986 et 1986-1991 (Rothwell *et al.*, 2002). Le solde migratoire net des personnes inactives est négatif en 1966-1971 et en 1981-1986 (presque nul cette dernière année)²⁷.

²⁶ Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada, vol. 3, n° 6 (mars 2002).

²⁷ *Personnes occupées* : Les personnes qui, au cours de la semaine de référence de l'enquête, ont travaillé contre rémunération ou à leur compte, ont effectué du travail familial non rémunéré ou avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail en raison de maladie, de responsabilités familiales ou personnelles, de conflits de travail, de vacances ou pour d'autres motifs. Sont exclues les personnes mises à pied et celles sans travail qui devaient commencer un emploi dans un certain temps.

Chômeurs : Les personnes qui, au cours de la semaine de référence de l'enquête, étaient sans emploi, avaient activement cherché du travail au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler.

Au Manitoba et en Ontario, les personnes qui ont quitté les régions rurales ont une croissance des gains plus rapide que celles qui y sont restées (mais pas au Nouveau-Brunswick) (Dupuy et *al.*, 2000).

Les tableaux 12, 13 et 14 en annexe, montrent que les femmes ont plus tendance à quitter les régions rurales que les hommes au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba.

Les personnes les moins scolarisées ont tendance à moins quitter les régions rurales au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba.

Les personnes qui font des salaires plus élevés quittent davantage les régions rurales (cette tendance est moins forte en Ontario où les différences sont moins grandes).

Enfin, Dupuy et *al.* (2000) constatent que ceux qui quittent les régions rurales connaissent généralement une croissance de leurs revenus supérieure à celle de ceux qui restent. Comme nous le verrons en seconde partie, nos analyses pour les régions à l'étude diffèrent quelque peu de ce constat.

En bref

Depuis les années 1970, les régions rurales et les petites villes connaissent une augmentation de leur population en nombre absolu, mais une décroissance du pourcentage de leur population par rapport à l'ensemble de la population. En outre, nous assistons à un exode rural chez les jeunes de 15 à 24 ans.

CERTAINS INDICATEURS SELON LA LANGUE, RECENSEMENT DE 2001²⁸**Mobilité depuis 5 ans**

Au N.-B. et au Manitoba (excluant la RMR de Winnipeg), les francophones ont moins tendance à déménager, à changer de division de recensement (DR) et de province. En Ontario, les différences sont plus faibles mais vont dans le même sens, sauf pour ce qui est de la migration interprovinciale où les francophones affichent des taux plus élevés.

N.-B.

Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Non déménagé	65,5	71,6	67,6
Même DR	2,8	4,2	3,3
Infraprovincial	6,1	5,2	5,8
Interprovincial	5,5	3,1	4,7
Hors Canada	0,4	0,3	0,3

Ontario (excluant RMR)

Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Non déménagé	61,1	62,8	61,2
Même DR	4,9	4,6	4,8
Infraprovincial	11,8	8,3	11,6
Interprovincial	1,9	3,9	2,1
Hors Canada	0,6	0,4	0,6

Ontario (RMR)

Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Non déménagé	57,7	56,2	57,7
Même DR	2,8	1,5	2,8
Infraprovincial	9,7	8,1	9,6
Interprovincial	2,4	7,6	2,7
Hors Canada	1,7	2,2	1,7

Manitoba (excluant RMR de Winnipeg)

Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Non déménagé	63,9	77,8	64,6
Même DR	3,1	0,5	3,0
Infraprovincial	10,5	8,4	10,4
Interprovincial	4,6	3,7	4,5
Hors Canada	0,7	0,7	0,7

²⁸ Selon les données du fichier public de microdonnées du recensement de 2001 qui correspond à un échantillon de 3% de la population.

Manitoba (RMR de Winnipeg)

Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Non déménagé	56,7	63,4	57,1
Même DR	0,1	0,3	0,2
Infraprovincial	5,6	5,4	5,6
Interprovincial	5,0	5,4	5,0
Hors Canada	0,6	0,5	0,6

Mobilité depuis 5 ans chez les jeunes de 15 à 29 ans

Les jeunes francophones au N.-B. et au Manitoba (excluant les RMR) sont moins nombreux à déménager. Au N.-B., ils sont moins enclins à changer de province. Au Manitoba (excluant les RMR), ils sont moins portés à changer de DR et de province. En Ontario (excluant RMR), les francophones sont plus nombreux à déménager et à changer de province. Le taux de migration interprovinciale est plus du triple dans les RMR de l'Ontario. Il n'y a pas de différence marquée dans la RMR du Manitoba.

N.-B.

Age	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Non déménagé	50,3	55,8	52,1
	Même DR	3,9	7,0	4,9
	Infraprovincial	10,3	11,4	10,7
	Interprovincial	7,9	3,6	6,5
	Hors Canada	0,4	0,2	0,4

Ontario (excluant les RMR)

Age	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Non déménagé	49,5	43,4	49,1
	Même DR	6,3	7,9	6,4
	Infraprovincial	14,7	11,3	14,5
	Interprovincial	2,4	6,7	2,6
	Hors Canada	0,6	0,4	0,6

Ontario (RMR)

Age	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Non déménagé	48,2	37,7	47,8
	Même DR	3,0	1,3	3,0
	Infraprovincial	13,9	15,5	13,9
	Interprovincial	3,8	13,2	4,2
	Hors Canada	2,3	3,8	2,4

Manitoba (excluant RMR)

Age	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Non déménagé	50,4	68,8	50,8
	Même DR	26,1	12,5	25,7
	Infraprovincial	4,4	0,0	4,3
	Interprovincial	13,4	10,4	13,4
	Hors Canada	5,2	6,3	5,2

Manitoba (RMR de Winnipeg)

Age	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Non déménagé	41,7	38,1	41,6
	Même DR	0,1	0,7	0,2
	Infraprovincial	10,0	11,2	10,1
	Interprovincial	7,0	7,2	7,1
	Hors Canada	0,8	2,2	0,9

Mobilité depuis 5 ans selon la catégorie de diplôme chez les jeunes de 15 à 29 ans

Lorsque nous regardons les taux des répondants qui n'ont pas déménagé depuis 5 ans, il ressort que plus le niveau de diplômation est élevé, plus les répondants ont tendance à déménager dans toutes les provinces.

Au N.-B., plus le niveau de diplômation augmente, plus on a tendance à changer de DR et de province, la tendance étant plus forte chez les anglophones. En Ontario, les francophones sont plus enclins à changer de province, tandis que les anglophones migrent davantage dans une autre DR au sein de leur province.

Au Manitoba, la tendance est relativement semblable, mais les taux de déménagement sont plus élevés du côté des diplômés de niveau secondaire. Chez les francophones, le taux de migration interprovinciale est plus élevé du côté des diplômés universitaires et le taux de migration entre les DR est plus élevé chez les diplômés de niveau secondaire.

N.-B.

Age	Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Aucun	Non déménagé	73,5	80,0	76,1
		Même DR	2,7	3,0	2,9
		Infraprovincial	3,2	2,4	2,9
		Interprovincial	3,6	1,8	2,9
		Hors Canada	0,1	0,3	0,2
15-29 ans	Secondaire	Non déménagé	63,8	67,4	64,9
		Même DR	2,2	4,8	3,0
		Infraprovincial	6,4	6,7	6,5
		Interprovincial	5,3	2,8	4,5
		Hors Canada	0,5	0,3	0,4
15-29 ans	Collégial ou technique	Non déménagé	63,1	64,3	63,5
		Même DR	3,3	6,7	4,4
		Infraprovincial	8,3	6,8	7,8
		Interprovincial	6,0	3,7	5,3
		Hors Canada	0,4	0,3	0,4
15-29 ans	Universitaire	Non déménagé	59,5	62,3	60,4
		Même DR	2,9	5,0	3,6
		Infraprovincial	9,3	10,4	9,7
		Interprovincial	9,3	6,8	8,5
		Hors Canada	0,9	0,3	0,7

Ontario (excluant les RMR)

Age	Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Aucun	Non déménagé	66,4	70,3	66,7
		Même DR	4,2	3,6	4,2
		Infraprovincial	9,2	5,1	8,9
		Interprovincial	1,3	1,8	1,4
		Hors Canada	0,4	0,2	0,3
15-29 ans	Secondaire	Non déménagé	61,7	63,1	61,8
		Même DR	4,8	4,7	4,8
		Infraprovincial	11,1	8,0	10,9
		Interprovincial	1,7	3,7	1,8
		Hors Canada	0,5	0,3	0,5
15-29 ans	Collégial ou technique	Non déménagé	58,6	55,9	58,5
		Même DR	5,3	5,4	5,3
		Infraprovincial	13,2	10,9	13,0
		Interprovincial	2,0	5,5	2,2
		Hors Canada	0,5	0,3	0,5

Age	Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Universitaire	Non déménagé	57,8	52,5	57,4
		Même DR	4,2	5,0	4,3
		Infraprovincial	17,0	17,7	17,0
		Interprovincial	3,7	7,6	3,9
		Hors Canada	1,7	1,4	1,6

Manitoba (excluant RMR)

Age	Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
15-29 ans	Aucun	Non déménagé	69,3	87,2	70,4
		Même DR	2,8	1,1	2,7
		Infraprovincial	8,1	3,9	7,9
		Interprovincial	3,1	1,1	3,0
		Hors Canada	0,5	0,0	0,5
15-29 ans	Secondaire	Non déménagé	61,9	75,0	62,6
		Même DR	2,8	0,0	2,7
		Infraprovincial	9,8	12,5	10,0
		Interprovincial	4,7	4,7	4,7
		Hors Canada	0,5	1,6	0,5
15-29 ans	Collégial ou technique	Non déménagé	62,6	68,5	62,9
		Même DR	3,7	0,0	3,5
		Infraprovincial	11,3	12,4	11,4
		Interprovincial	4,9	3,4	4,9
		Hors Canada	0,4	0,0	0,4
15-29 ans	Universitaire	Non déménagé	62,0	61,1	62,0
		Même DR	1,6	0,0	1,5
		Infraprovincial	15,7	11,1	15,4
		Interprovincial	8,3	13,9	8,5
		Hors Canada	1,9	2,8	1,9

Mobilité depuis 5 ans selon la catégorie de revenu

Dans les trois provinces étudiées, le revenu semble être un facteur qui détermine la migration²⁹. En deçà du seuil de faible revenu, les personnes tendent davantage à déménager. Cette tendance est un peu moins marquée au Manitoba.

Au N.-B., les personnes en deçà du seuil de faible revenu tendent également davantage à changer de DR, tandis que les taux de migration interprovinciale sont plus élevés du côté des anglophones qui sont en deçà du seuil de faible revenu. Dans les deux catégories de revenu, les anglophones migrent davantage que les francophones.

²⁹ Par migration, nous entendons les répondants qui ont changé de DR et de province.

En Ontario, la migration interprovinciale demeure plus élevée chez les francophones pour les deux catégories de revenu, mais la migration inter DR demeure moins élevée chez les francophones.

Au Manitoba, les anglophones migrent davantage (entre les provinces et entre les DR) que les francophones pour les deux catégories de revenu.

N.-B.

Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Au-dessus du seuil de faible revenu	Non déménagé	68,5	74,2	70,4
	Même DR	2,6	4,1	3,1
	Infraprovincial	5,9	5,0	5,6
	Interprovincial	5,2	3,1	4,5
	Hors Canada	0,3	0,3	0,3
En deçà du seuil de faible revenu	Non déménagé	51,1	60,1	54,4
	Même DR	3,5	4,7	4,0
	Infraprovincial	7,3	6,3	7,0
	Interprovincial	6,5	3,0	5,2
	Hors Canada	0,5	0,4	0,5

Ontario (excluant les RMR)

Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Au-dessus du seuil de faible revenu	Non déménagé	63,4	64,4	63,5
	Même DR	4,7	4,3	4,7
	Infraprovincial	11,2	8,4	11,0
	Interprovincial	1,8	3,8	1,9
	Hors Canada	0,5	0,3	0,5
En deçà du seuil de faible revenu	Non déménagé	45,3	53,5	45,9
	Même DR	6,1	6,2	6,1
	Infraprovincial	15,8	8,1	15,2
	Interprovincial	2,7	4,3	2,8
	Hors Canada	1,0	0,4	0,9

Manitoba (excluant RMR)

Catégorie de diplôme	Mobilité	Anglais (%)	Français (%)	Total (%)
Au-dessus du seuil de faible revenu	Non déménagé	66,7	78,3	67,3
	Même DR	3,0	0,6	2,8
	Infraprovincial	9,6	8,1	9,6
	Interprovincial	4,4	3,9	4,4
	Hors Canada	0,6	0,6	0,6
En deçà du seuil de faible revenu	Non déménagé	52,1	73,3	52,7
	Même DR	3,9	0,0	3,8
	Infraprovincial	14,1	11,1	14,0
	Interprovincial	5,1	2,2	5,0
	Hors Canada	1,3	2,2	1,4

En bref

Il ressort des données que les francophones ne migrent pas plus que les anglophones. Les francophones de l'Ontario dérogent quelque peu de ce patron avec des taux de migration interprovinciale plus élevés que les anglophones (excluant les RMR). Chez les jeunes, à part l'Ontario, où les francophones sont plus nombreux que les anglophones à changer de province, les francophones tendent moins à migrer. Au N.-B., le taux de migration entre les DR est un peu plus élevé que chez les anglophones.

En isolant la variable éducation, nous observons des tendances migratoires plus élevées selon le niveau de scolarisation, en particulier chez les anglophones du N.-B. En Ontario, nous assistons à une plus forte migration interprovinciale chez les francophones pour toutes les catégories d'éducation. Au Manitoba, ce sont seulement les diplômés de niveau secondaire francophone qui changent davantage de DR que les anglophones. Pour le reste, les anglophones migrent davantage dans ces deux provinces.

La variable « seuil de faible revenu » montre que la migration est en générale plus élevée chez ceux qui font partie de cette catégorie. Sauf pour la migration interprovinciale des francophones en Ontario, la migration demeure plus forte du côté anglophone dans les différentes catégories de revenu.

Si ces données semblent indiquer des taux migratoires plus élevés du côté des anglophones, elles ne doivent pas nous amener à conclure que les francophones migrent moins vers les villes que les anglophones. Car ceux qui ont migré vers les villes ne sont pas pris en compte dans les données des provinces qui excluent les RMR. Par ailleurs, dans les données des provinces qui intègrent les RMR, on n'a pas les répondants qui proviennent des milieux ruraux.

CONSTATS SUR LA MOBILITÉ (RECENSEMENT DE 1996)

Le recensement de 1996 nous permet de mieux évaluer les tendances migratoires puisque les données couvrent la période de 1991-1996. Nous avons compilé les données migratoires pour cette période concernant les provinces à l'étude. Ces données sont rassemblées dans les tableaux 15 à 27.

Nouveau-Brunswick

Lorsque nous regardons ces données (voir les tableaux 15 et 16 en annexe), nous constatons que les francophones sont plus nombreux que les anglophones à ne pas avoir déménagé au NB au cours de la période 1991-1996³⁰. Nous observons une proportion plus grande d'anglophones qui changent de division de recensement ou de province lorsqu'ils déménagent. Ce constat vaut pour les deux périodes migratoires (5 ans et 1 an).

Nous observons que plus le revenu augmente, moins les personnes ont tendance à quitter leur région (voir tableau 17). À catégorie de revenu égal, les francophones sont demeurés davantage dans la même résidence depuis 5 ans et depuis 1 an. Le différentiel s'accroît avec les anglophones sur une période de 5 ans. En outre, à catégorie de revenu égal, les francophones ont moins tendance à changer de DR et de province que les anglophones.

Nous constatons par ailleurs que les personnes qui n'ont pas de certification d'études secondaires ont moins tendance à déménager. À formation égale, les francophones ont en général moins tendance à déménager que les anglophones (tableaux 18 et 19).

En Ontario

Il n'y a pas de différence importante entre les anglophones et les francophones qui n'ont pas déménagé depuis 5 ans (voir le tableau 20). Un peu plus d'anglophones ont changé de division de recensement sans changer de province. Cependant, une proportion plus importante de francophones que d'anglophones (plus du double) a quitté la province de l'Ontario.

En 1 an, un peu moins d'anglophones ont déménagé (tableau 21). Plus d'anglophones ont changé de DR sans changer de province, mais plus de francophones ont quitté la province (une proportion 3 fois plus élevée que les anglophones).

Ontario (excluant les RMR)

Sur la période 1991-1996, moins d'hommes anglophones et de femmes francophones ont déménagé. Plus d'anglophones changent de DR sans changer de province, mais plus de francophones changent de province (différence de plus du double. Tableau 22).

³⁰ Lorsque nous disons « plus nombreux », cela s'exprime en pourcentage de leur population, comparativement au pourcentage correspondant du côté anglophone. Le déménagement comprend tous les changements de domicile, incluant ceux qui se font dans la même sous-division de recensement et la même division de recensement.

Dans l'année précédant le recensement, moins d'anglophones ont déménagé. Plus d'anglophones ont changé de DR sans changer de province et plus de francophones ont changé de province (différence de plus du double. Tableau 23).

En général, plus la formation augmente, plus les personnes ont tendance à migrer (voir tableau 24). Du côté francophone, on constate des taux de migration interprovinciale plus élevés que chez les anglophones. La migration entre les DR au sein de la province est sensiblement la même, quoique un peu moins marquée du côté francophone.

En général, plus les revenus augmentent, moins les personnes ont tendance à déménager, à changer de DR et de province (voir tableau 17). À catégorie de revenu égale, les taux d'anglophones et de francophones qui n'ont pas changé de résidence sont semblables. Sur une période de 5 ans, une différence se dessine entre ceux qui ont changé de province : à catégorie de revenu égal, les francophones ont plus tendance à changer de province que les anglophones dans toutes les catégories de revenu. Le rapport est souvent le double, voire le triple.

Au Manitoba (excluant les RMR)

De 1991 à 1996, les francophones semblent avoir moins déménagé (tableau 25). Les hommes francophones sont plus nombreux à avoir changé de DR sans changer de province, tandis que les femmes francophones se rapprochent davantage de la moyenne des anglophones à cet effet. Les hommes francophones sont plus nombreux que les anglophones à avoir changé de province, mais les femmes anglophones changent moins de province que les femmes anglophones.

En 1 an, plus de francophones ne sont pas déménagés (chez les femmes, le taux est cependant très proche de celui des femmes anglophones. Tableau 26). Plus de francophones que d'anglophones changent de DR sans changer de province, et plus d'hommes francophones changent de province.

Les personnes les plus scolarisées ont là aussi plus tendance à migrer. Du côté francophone, chez les hommes, la migration interprovinciale tend à être plus élevée (voir tableau 27).

En général, plus les revenus augmentent, moins la population déménage (tableau 17). Cependant, les francophones (hommes et femmes) qui font entre 25 000 \$ et 49 999 \$ déménagent plus que les francophones de la catégorie de revenu inférieure. Si on les compare avec les anglophones, les francophones qui ont une catégorie de revenu de 0 \$ à 24 999 \$ ont beaucoup moins tendance à déménager. Lorsque les revenus augmentent, les francophones sont plus nombreux à changer de DR. Il n'y a aucun francophone qui fait entre 50 000 \$ et 74 999 \$ qui a changé de province, comparativement à 3,6% d'hommes et 3,7% de femmes anglophones. Dans la catégorie de revenu de 25 000 \$ à 49 999 \$ et de 75 000 \$ et plus, les francophones sont un plus nombreux que les anglophones à avoir changé de province.

MOBILITÉ SELON LA LANGUE ET L'ÂGE; QUELQUES FAITS SAILLANTS

Nouveau-Brunswick

15-24 ans

- 20,5% des jeunes **hommes** francophones de 15-24 ans n'ont pas déménagé depuis 5 ans comparativement à 11,5% des anglophones de 15 à 24 ans.
- 22,5% des anglophones de cette catégorie ont changé de DR sans changer de province depuis 5 ans, comparativement à 13,7% des jeunes hommes francophones
- 13% des anglophones de cette catégorie ont changé de province depuis 5 ans, comparativement à 5,5% des jeunes hommes francophones.

Donc, les jeunes hommes anglophones de 15 à 24 ans au NB sont plus mobiles que les francophones.

Chez les femmes de 15 à 24 ans,

- 9,2% des anglophones et 6,1 des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 21,4% des anglophones et 30,3 des francophones ont changé de DR depuis 5 ans.
- 12,2% des anglophones 6,1 des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

Les femmes francophones sont plus mobiles que les hommes à l'intérieur de la province. Est-ce liée à l'entrée aux études universitaires qui serait plus grande du côté des femmes ?

25-35 ans

- 29,9% des anglophones masculins et 36,4% des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 10,4% des anglophones et 9,7% des francophones ont changé de DR (sans changer de province) depuis 5 ans.
- 11,7% des anglophones 8,0% des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

Chez les femmes,

- 29,2% des anglophones et 39,2% des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 10,0% des anglophones et 8,8% des francophones ont changé de DR depuis 5 ans.
- 14,2% des anglophones et 4,7% des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

Ontario (excluant les RMR)

15-24 ans

- 8,4% des hommes anglophones et 5,6% des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 24,8% des hommes anglophones et 15,3% des francophones ont changé de DR sans changer de province depuis 5 ans.
- 4,9% des anglophones et 12,5% des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

Chez les femmes,

- 5,4 % des anglophones n'ont pas déménagé, tandis que 100 % des francophones ont déménagé depuis 5 ans.
- 24,9 % des anglophones et 11,1 % des francophones ont changé de DR depuis 5 ans.
- 3,3 % des anglophones et 16,7 % des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

25-34 ans

- 25,9 % des anglophones et 22,1 % des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 20,3 % des anglophones et 14,7 % des francophones ont changé de DR (sans changer de province) depuis 5 ans.
- 3,3 % des anglophones et 9,4 % des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

Chez les femmes,

- 27,0 % des anglophones et 22,9 % des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 20,1 % des anglophones et 17,1 % des francophones ont changé de DR (sans changer de province) depuis 5 ans.
- 3,0 % des anglophones et 7,1 % des francophones ont changé de province depuis 5 ans.

En général, les francophones changent davantage de province

Manitoba (excluant RMR)**15-24 ans**

Au Manitoba, le nombre de répondants masculins francophones est trop faible pour pouvoir en faire une analyse.

- 8,3 % des femmes anglophones et 50,0 % des femmes francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 25,0 % des anglophones ont changé de DR et 8,3 % de francophones ont changé de province.

25-34 ans

- 29,0 % des anglophones et 37,5 % des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 20,5 % des anglophones et 25,0 % des francophones ont changé de DR (sans changer de province) depuis 5 ans.

Chez les femmes,

- 28,0 % des anglophones et 60,0 % des francophones n'ont pas déménagé depuis 5 ans.
- 19,5 % des anglophones et 20,0 % des francophones ont changé de DR depuis 5 ans.

Il n'y a pas suffisamment de répondants pour les francophones qui ont changé de province.

FAITS SAILLANTS DE LA PREMIÈRE PARTIE

Alors que nous entendons souvent parler d'exode rural, nous avons constaté que depuis les années 1970, les RRPV connaissent une augmentation de leur population en nombre absolu. En

général, les RRPV du Canada ont un solde migratoire positif dans tous les groupes d'âge des 25 à 69 ans. Cependant, si nous observons la proportion de la population des RRPV par rapport à l'ensemble de la population, nous constatons une diminution de celle-ci, passant de 34% en 1976 à 22% en 1996.

À l'échelon provincial, les RRPV de l'Ontario ont un solde migratoire interne positif depuis 1986 jusqu'en 2001. Celles du Manitoba, un solde négatif depuis 1966, tandis qu'au Nouveau-Brunswick, le solde migratoire est négatif depuis 1976.

La mobilité diminue généralement avec l'âge. Dans les RRPV du Canada, l'immigration interne dépasse donc l'émigration interne dans tous les groupes d'âge de 25 à 69 ans. Pour les 20-24 ans, le solde migratoire est toujours négatif pour les RRPV entre 1971 et 1996.

Entre 1996 et 2001, un jeune (15 ans à 29 ans) sur trois s'est dirigé vers l'une des trois grandes régions urbaines qui ont fait un gain migratoire positif de 67 400 jeunes, ce qui représente un gain net de 3,8%. C'est le contraire pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui sont davantage attirées par les RRPV.

Dans les RRPV du Nouveau-Brunswick, la migration nette des jeunes entre 15 et 19 ans et entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971. Pour les jeunes de 25 à 29 ans, le Nouveau-Brunswick connaît des migrations nettes négatives depuis 1976.

Dans les RRPV de l'Ontario, la migration nette des jeunes entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971 (voir tableau 6 en annexe). Ce taux est positif depuis 1971 pour les jeunes de 25 à 29 ans.

Dans les RRPV du Manitoba, la migration nette des jeunes entre 15 et 19 ans et entre 20 et 24 ans est négative depuis 1971. Pour les jeunes de 25 à 29 ans, ce taux a été négatif entre 1976-1981 et entre 1986 et 1991.

Le taux d'émigration des chômeurs est plus élevé que celui des personnes occupées et des personnes inactives (sauf pour la période 1976-1981 où ce sont les personnes occupées qui ont davantage émigré). Les personnes inactives sont les personnes les moins mobiles.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus les personnes ont eu tendance à déménager dans toutes les provinces.

Dans les trois provinces étudiées, le revenu semble être un facteur qui détermine la migration. En deçà du seuil de faible revenu, les personnes tendent davantage à déménager. Cette tendance est un peu moins marquée au Manitoba.

Les personnes qui quittent les régions rurales connaissent généralement une croissance de leurs revenus plus grande que celle de ceux qui restent. Cette tendance se vérifie au Manitoba et en Ontario, mais pas au Nouveau-Brunswick (Dupuy et *al.*, 2000).

Il ressort des données du recensement de 2001 que les francophones ne migrent pas davantage que les anglophones, sauf chez les francophones de l'Ontario (excluant les RMR) qui ont des taux de migration interprovinciale plus élevés que les anglophones. Chez les jeunes, à part l'Ontario,

où les francophones sont plus nombreux à changer de provinces que les anglophones, les francophones tendent moins à migrer. Au N.-B., le taux de migration inter DR est un peu plus élevé que les anglophones.

Les jeunes francophones au N.-B. sont moins nombreux à changer de province. Au Manitoba (excluant RMR), ils sont moins nombreux à changer de DR et de province. En Ontario (excluant RMR), les francophones sont plus nombreux à changer de province.

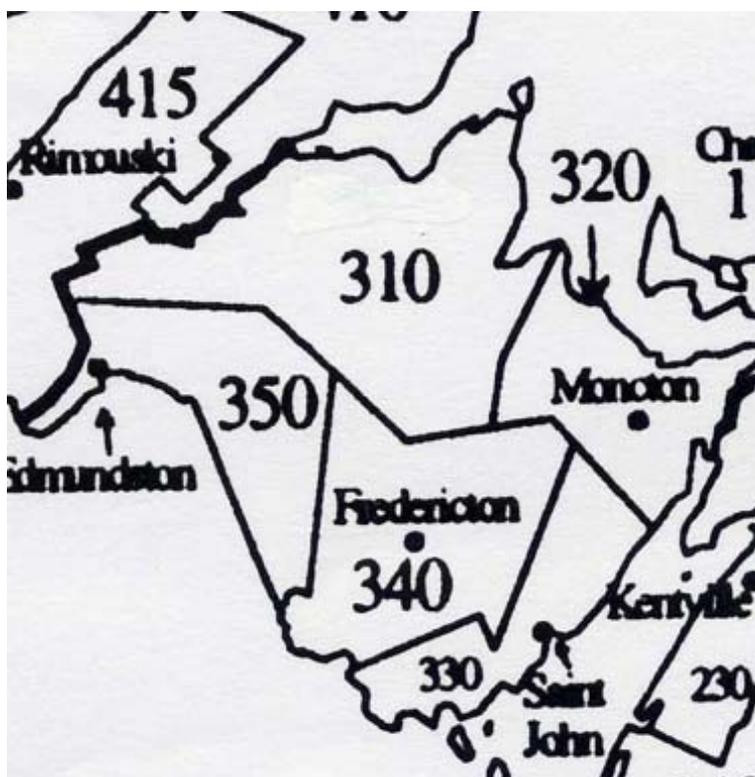
La partie suivante du rapport porte sur les quatre régions choisies au sein des trois provinces couvertes par notre analyse. Nous verrons plus en détail les caractéristiques des migrants au plan linguistique

PARTIE II - PROFIL DÉMOLINGUISTIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE DES MIGRANTS ET DES NON-MIGRANTS

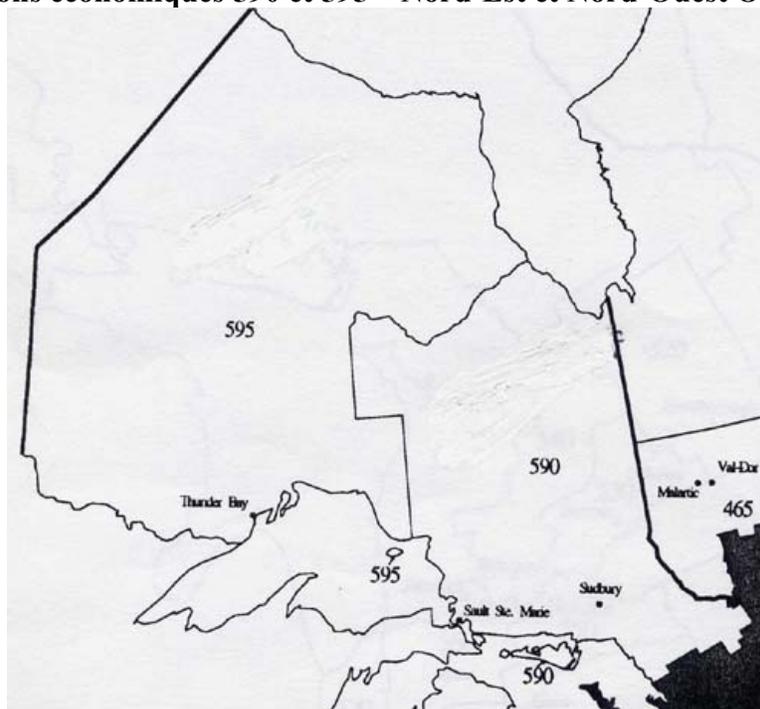
INTRODUCTION

Tel que mentionné en première partie, cette étude vise à présenter les tendances migratoires des francophones et leurs caractéristiques dans quatre régions économiques comptant d'importants bassins francophones de souche. Les régions de Campbellton-Miramichi au nord-est du Nouveau-Brunswick, celles du nord-est et du nord-ouest en Ontario, ainsi que le Manitoba non-métropolitain (exclut la RMR de Winnipeg) peuvent à plus d'un titre être qualifiées de « régions de souche ». Ce sont par ailleurs des zones relativement excentrées (en périphérie) par rapport aux grands centres urbains du pays et sont axées sur l'exploitation des ressources naturelles. Il s'agit d'économies saisonnières exportatrices de produits de base et semi-transformés (voir les cartes plus loin).

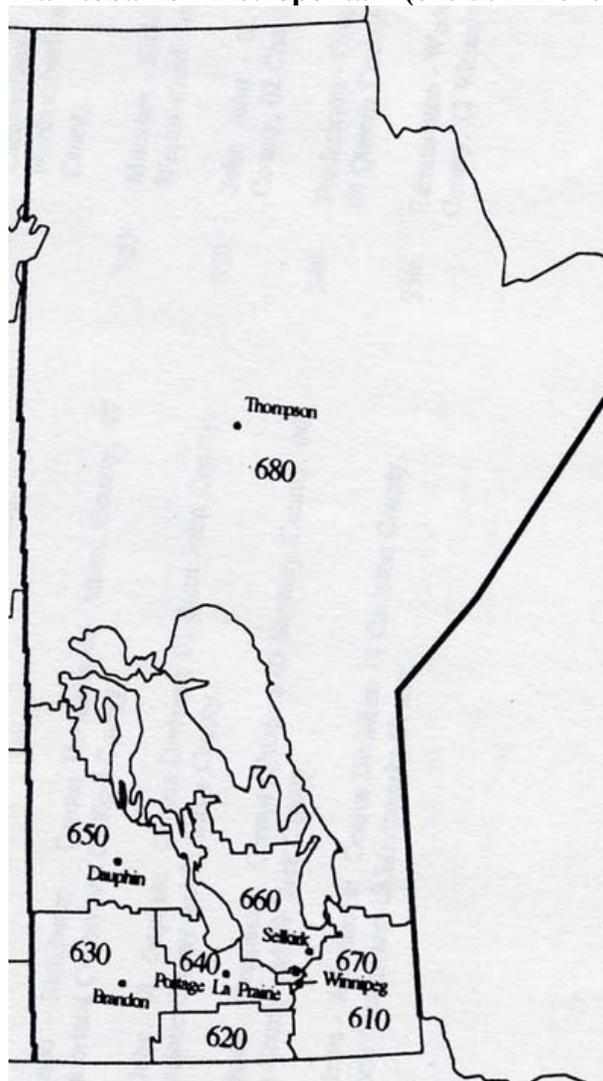
Région économique 310 – Nord-Est Nouveau-Brunswick



Ces régions sont directement affectées par la restructuration économique mondiale et le renforcement des flux migratoires au profit des zones urbaines. Ces dernières, en plus de pouvoir compter sur des économies relativement diversifiées avec une forte présence institutionnelle et gouvernementale, ainsi que de services dynamiques, ont pour la plupart endossé l'économie du savoir. Ce sont donc des destinations de choix pour les jeunes adultes des régions de ressources, une affirmation corroborée par les données sur les flux migratoires des derniers recensements.

Régions économiques 590 et 595 – Nord-Est et Nord-Ouest Ontario

L'exode rural a des conséquences directes mais néanmoins différentes sur les capacités d'adaptation économique, ainsi que sur la vitalité démographique des groupes minoritaires francophones, selon qu'ils soient en périphérie ou en milieu urbain. Afin de prendre la mesure des tendances et profils migratoires des francophones, nous les avons d'abord situés dans leur contexte provincial et national. La première partie avait justement pour but d'explorer les données et études récentes sur le sujet au Canada, en vue de faire ressortir les traits dominants et les principaux enjeux. Comme nous l'avons rapporté, en dépit d'une littérature relativement abondante, peu d'études tiennent compte de la langue dans les processus migratoires des régions étudiées. C'est pourquoi nous avons commandé des données spéciales de Statistique Canada qui nous permettent d'établir les profils à la fois des résidents de souche (non-migrants) et des migrants en provenance de ces mêmes régions. En comparant et analysant les profils de ces deux groupes-cibles sur la base linguistique, nous croyons pouvoir mieux comprendre la dynamique migratoire des francophones et anglophones, ainsi que leurs effets « structurants » ou « déstructurants » selon le cas sur les régions.

Manitoba non-métropolitain (exclut RE 670)

La deuxième partie présente un profil comparatif sous plusieurs angles. D’abord, il s’agit de bien saisir la réalité démographique de chacune des quatre régions à l’étude. Les effectifs de langue maternelle, leur structure démographique, leur connaissance des langues officielles, leur poids relatif dans l’ensemble régional, leur assiduité linguistique (langue parlée à la maison), ainsi que la langue de travail sont autant d’indicateurs du profil démographique qui permettent d’établir un cadre de référence en rapport aux régions et groupes étudiés.

Des comparaisons structurelles au plan économique sont également utiles puisque la structure de l’activité économique dicte en bonne partie l’allure du marché de l’emploi et des besoins en compétences. Inversement, la qualité de la main-d’œuvre, jugée selon l’expérience de travail mais surtout la scolarité, peut influencer de manière positive sur les marchés régionaux de l’emploi. Les économies de ressources sont en phase de transition vers la nouvelle économie et impliquent l’utilisation accrue des technologies, que ce soit au plan industriel ou des services, ou encore, au plan de l’information-communication. Il va sans dire qu’un marché diversifié et dynamique de

l'emploi est une condition première à la rétention des jeunes compétences. Or, la disponibilité d'une main-d'œuvre variée et qualifiée s'avère un élément essentiel à la compétitivité des entreprises en région.

Enfin, cette deuxième partie se concentrera sur les flux migratoires des régions à l'étude, visant plus spécifiquement un profil comparatif des migrants et des non-migrants. Il s'agira aussi de comparer ces profils au plan linguistique, entre francophones et anglophones, ainsi qu'au plan régional et provincial.

Effectifs francophones et taux de concentration dans les régions de souche

Nos analyses couvrent quatre régions qui totalisent un peu plus de 1,4 million de résidents, dont 262 200 se sont dits de langue maternelle française au recensement de 2001. Près de la moitié de ces effectifs, soit 130 395, se retrouvent dans le nord-est ontarien, regroupés surtout dans la grande région de Sudbury, ainsi que dans les districts de Cochrane et de Nipissing.

Tableau 1

Effectifs et taux de francophones, 2001

Province / Région	Population totale	Pop LM_Fran	Part de Franco (%)
Nouveau-Brunswick (Province)	719 710	236 770	32,9
Nord-Est NB	167 325	104 275	62,3
Northumb Co (1309)	50 155	13 530	27,0
Restig Co (1314)	35 410	22 300	63,0
Glouc Co (1315)	81 760	68 445	83,7
Ontario (Province)	11 285 550	485 630	4,3
Nord-Est Ontario - Région écon. 590	545 315	130 395	23,9
Nipissing District (3548)	81 590	20 890	25,6
Parry Sound District (3549)	39 325	1 020	2,6
Manitoulin District (3551)	12 520	245	2,0
Sudbury District (3552)	22 825	7 255	31,8
Greater Sudbury Division (3553)	153 560	43 345	28,2
Timiskaming District (3554)	33 995	8 570	25,2
Cochrane District (3556)	84 300	39 785	47,2
Algoma District (3557)	117 200	9 285	7,9
Nord-Ouest Ontario - Région écon. 595	232 485	8 395	3,6
Thunder Bay District (3558)	149 150	6 610	4,4
Rainy River District (3559)	21 875	400	1,8
Kenora District (3560)	61 460	1 385	2,3
Manitoba (Province)	1 103 695	44 335	4,0
Manitoba rural (excl. Rég. écon. 670)	491 510	19 140	3,9
RÉ 4610 (Div 1, 2 et 12)	85 955	8 680	10,1
RÉ 4620 (Div 3 et 4)	51 550	2 260	4,4
RÉ 4630 (Div 5, 6, 7 et 15)	101 315	1 830	1,8
RÉ 4640 (Div 8, 9 et 10)	46 410	2 920	6,3
RÉ 4660 (Div 13, 14 et 18)	80 665	1 530	1,9
RÉ 4670 (Div 16, 17 et 20)	43 585	1 185	2,7
RÉ 4680 (Div 19, 21, 22 et 23)	82 030	735	0,9

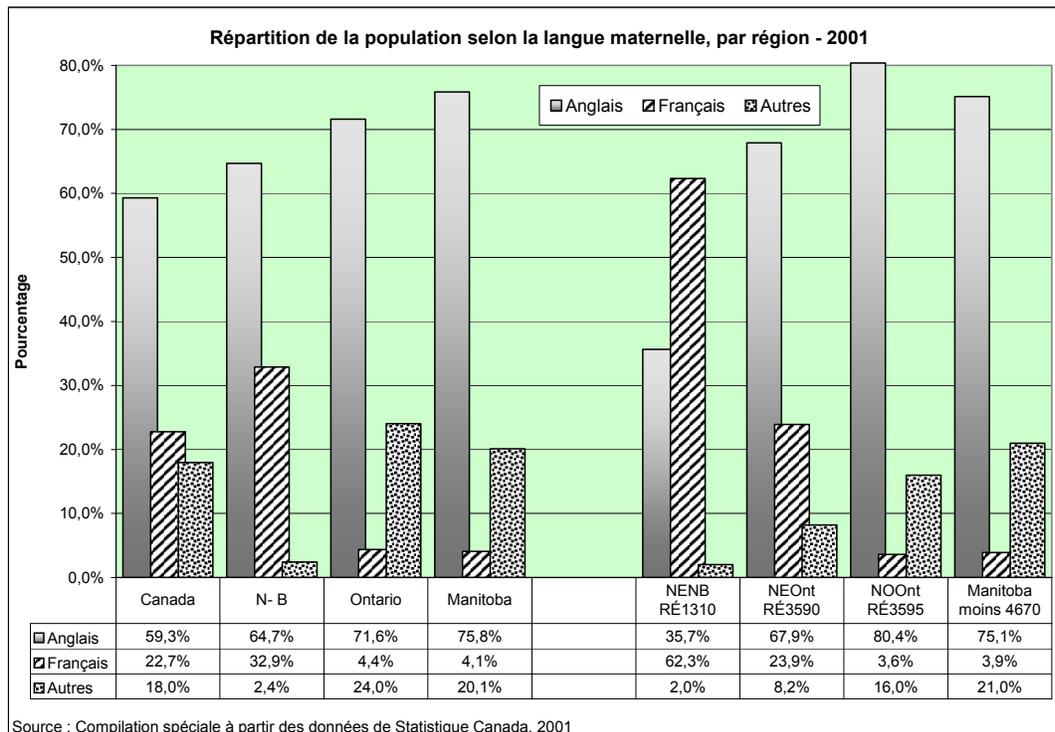
Source : Recensement de 2001; compilation des auteurs.

Une deuxième forte concentration (104 275) est localisée dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, en particulier dans le comté de Gloucester où se situe la très francophone Péninsule acadienne. La région du nord-ouest ontarien compte environ 8 400 francophones de langue maternelle, localisés dans les districts de Thunder Bay et de Kenora essentiellement ; tandis que le Manitoba non-métropolitain comptait 19 140 francophones répartis un peu partout sur l'ensemble du territoire, avec une relative concentration des effectifs dans les zones sud et ouest.

Comme l'indique le tableau 1, les francophones ont un poids démographique régional important dans le nord-est du Nouveau-Brunswick où ils composent plus de 62 % des effectifs régionaux. Ils sont beaucoup moins bien représentés ailleurs, bien qu'on observe des taux de francophones assez élevés dans les districts de Cochrane (47 %), dans la région de Sudbury (30% en moyenne), ainsi que dans les districts de Nipissing et de Timiskaming (environ 25 %). Le poids démographique régional des francophones s'estompe en allant vers l'ouest, pour atteindre environ

4 % au Manitoba. Nous ferons observer que le poids démographique concerne ici de vastes régions. Sur plusieurs territoires contigus, les francophones de souche ont tendance à se regrouper au sein de villages et de municipalités où ils sont très souvent majoritaires.

Figure 1
Répartition régionale des effectifs selon la langue maternelle, 2001



Tendances démographiques régionales, 1991-2001

Des quatre régions à l'étude, seule le Manitoba non-métropolitain a réussi à maintenir ses effectifs, voir même à augmenter sa population au cours des années 1990. Voir tableau 2. Au sein du Manitoba rural, deux régions économiques sur sept ont néanmoins subi un relatif déclin démographique, soit les régions 630 (Sud-Ouest) et 670 (Parklands). Le nombre de Franco-manitobains, basé sur la langue maternelle, régressait dans plusieurs régions, notamment celles du Sud-Est et du Centre-Nord. Leur nombre augmentait en revanche dans les régions économiques d'Interlake, ainsi que du Sud-Ouest. Le nombre de Francophones reculait même dans la région économique 650 (Winnipeg), soit de 2,5 % sur l'ensemble de décennie. Il faut dire cependant que la région affichait alors une faible vitalité démographique, comme l'atteste l'évolution des effectifs anglophones (-0,2 %). Dans l'ensemble du Manitoba rural ou non-métropolitain, le nombre de Francophones ayant le français comme langue maternelle (réponse unique) reculait ainsi de 1 970 entre 1991 et 2001, soit une baisse relative de - 9,3 %. Il s'agit d'un contraste avec leurs homologues anglophones qui eux augmentaient leurs effectifs de l'ordre de 25 000 (+ 7,3 %).

Bien que moins drastique qu'au Manitoba, la situation démographique des Francophones du nord de l'Ontario n'en est pas moins préoccupante. Ils ont également subi une importante érosion de leurs effectifs dans la plupart des districts, notamment dans Cochrane, Algoma, Timiskaming, Thunder Bay. Ils perdaient également des effectifs au sein de la grande région de Sudbury (District et Municipalité). La population francophone s'est maintenue ou a augmenté légèrement dans les districts du Manitoulin et de Parry Sound. À la différence du Manitoba rural, l'érosion des effectifs francophones dans le nord ontarien a été accompagnée d'une baisse également importante des anglophones, voire supérieure dans la grande région de Sudbury. En résumé, pour l'ensemble des districts du Nord-Est, le nombre de francophones diminuait de 5 435. En termes relatifs, la baisse de 4 % se compare à celle des anglophones. L'érosion démographique concernait davantage les Francophones que les Anglophones dans le Nord-Ouest ontarien.

On observe un patron un peu différent dans le nord du Nouveau-Brunswick, une région durement affectée par la restructuration dans les industries de ressources et la forte saisonnalité de l'économie. Mais les Francophones de la région ne sont pas les seuls à subir l'exode. En effet, la baisse des effectifs francophones (-4,3 %) se compare avantageusement à l'érosion de l'élément anglophone (-7,9 %). Pour les Francophones, le défi démographique semble s'appliquer à l'ensemble des sous-régions.

Tableau 2
Évolution de la population selon la langue maternelle, par région, 1991-2001

	Recensement de 1991			Recensement de 2001			Var absolue 1991-2001			Var relative (%) 1991-2001		
	Anglais rép. uniq.	Français rép. uniq.	Total*	Anglais rép. uniq.	Français rép. uniq.	Total*	Anglais rép. uniq.	Français rép. uniq.	Total	Anglais rép. uniq.	Français rép. uniq.	Total
Total NENB	64 795	109 000	179 695	59 650	104 275	167 230	-5 145	-4 725	-12 465	-7,9	-4,3	-6,9
Total NE Ont	385 235	135 830	575 670	370 295	130 395	543 185	-14 940	-5 435	-32 485	-3,9	-4,0	-5,6
Total NO Ont	188 575	8 740	235 940	186 910	8 395	230 825	-1 665	-345	-5 115	-0,9	-3,9	-2,2
Manitoba non-métro	344 255	21 110	463 220	369 255	19 140	485 675	25 000	-1 970	22 455	7,3	-9,3	4,8
Man RÉ610 Sud-Est	48 780	9 600	75 550	58 765	8 680	85 115	9 985	-920	9 565	20,5	-9,6	12,7
Man RÉ620 Ctre-Sud	28 885	2 580	47 735	31 985	2 260	51 025	3 100	-320	3 290	10,7	-12,4	6,9
Man RÉ630 Sud-O	91 650	1 745	102 975	89 910	1 830	100 815	-1 740	85	-2 160	-1,9	4,9	-2,1
Man RÉ640 Ctre-Nord	33 315	3 465	45 415	34 235	2 920	45 940	920	-545	525	2,8	-15,7	1,2
Man RÉ660 Interlakes	59 665	1 410	72 910	67 290	1 530	80 180	7 625	120	7 270	12,8	8,5	10,0
Man RÉ670 Parklands	35 115	1 375	44 910	34 795	1 185	43 020	-320	-190	-1 890	-0,9	-13,8	-4,2
Man RÉ680 Nord	46 845	935	73 725	52 275	735	79 580	5 430	-200	5 855	11,6	-21,4	7,9

* Comprend les réponses multiples et autres langues.
Source : Recensements de 1991 et 2001; compilation des auteurs.

En guise de conclusion sur les tendances démographiques récentes, on peut dire que la baisse des effectifs francophones se poursuit dans les régions à l'étude. L'érosion est plus marquée au Manitoba qu'ailleurs, d'autant plus que le patron diverge au sein du Manitoba rural entre les deux groupes de langue officielle au détriment de l'élément francophone. La situation dans le nord de l'Ontario, ainsi qu'au nord du Nouveau-Brunswick s'apparente sur plus d'un point. On y observe toujours une baisse inquiétante du nombre de francophones, mais le défi démographique dans ces régions affecte tout autant, voir même davantage le groupe anglophone.

Traits migratoires des régions

Les données du recensement sur les mouvements de personnes montrent que les Canadiens, dans l'ensemble, bougent beaucoup. La majeure partie de ces mouvements concerne néanmoins de courts déplacements. On déménage de rue, de quartier ou simplement de ville à l'intérieur d'une même division de recensement. Et lorsqu'il y a migration (sortie de la division de recensement ou de la région économique), les flux migratoires se produisent pour l'essentiel au sein même des provinces. En fait, les mouvements migratoires à l'intérieur du pays (excluant les migrations internationales) s'effectuent dans une proportion de 80 % à l'intérieur même des entités provinciales (entre comtés ou divisions de recensement), alors que 20 % des migrations internes s'effectuent entre provinces.

Les régions à l'étude épousent dans une certaine mesure ce patron à l'échelle canadienne, avec cependant des différences régionales significatives. Dans le nord de l'Ontario, ainsi qu'au Manitoba non-métropolitain, le tiers environ de la population âgée de cinq ans et plus a effectivement déménagé à un moment donné entre 1996 et 2001. Cette proportion est moindre (24 %) au nord-est du Nouveau-Brunswick. Voir tableau 3.

De ceux ayant déménagé, 42 % en moyenne, pour les quatre régions à l'étude, ont effectué des trajets migratoires soit en dehors de leur région économique, soit dans une autre province, ou encore, à l'international. Ainsi, pour les quatre régions visées, 458 550 personnes ont déménagé ; de ce nombre, 192 415 personnes ont réellement migré, dont 147 105 à l'intérieur de leur province respective, 35 830 dans une autre province et 9 490 seulement à l'international. Il faut dire que ces régions sont peu représentées au registre des migrations internationales : alors que 15 % de l'ensemble des flux migratoires au Canada se produisent à l'international, nous observons des flux beaucoup plus modestes du côté des régions à l'étude, variant de 7 % au Manitoba rural à 1,2 % seulement au nord-est du Nouveau-Brunswick. Le Nord-Est et le Nord-Ouest en Ontario affichent des flux internationaux respectifs de 3,4 % et 4,9 %, soit bien en deçà de la moyenne nationale. Si on veut attirer des migrants internationaux afin de contrer les pertes migratoires internes dans les régions, il reste donc beaucoup à faire du côté des politiques d'immigration en faveur des régions rurales et périphériques.

Tableau 3
Mobilité interne et externe selon la région, 1996-2001

Mouvements de population 1996-2001								
Pop 5 ans + en 2001 selon la mobilité 5 ans auparavant								
	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba moins4670	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba moins4670
Pop 5 ans + (TOTAL)	159 370	517 010	218 435	456 535	100,0	100,0	100,0	100,0
Personnes ayant déménagé	38 430	188 200	74 570	157 350	24,1	36,4	34,1	34,5
Non-migrants	22 670	118 200	50 030	75 245	14,2	22,9	22,9	16,5
Migrants	15 765	70 000	24 540	82 110	9,9	13,5	11,2	18,0
Migrants	15 765	70 000	24 540	82 110	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants internes	15 580	67 645	23 345	76 365	98,8	96,6	95,1	93,0
Migrants externes	185	2 360	1 195	5 750	1,2	3,4	4,9	7,0
Migrants internes	15 580	67 645	23 345	76 365	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants infraprovinciaux	11 150	59 540	17 190	59 225	71,6	88,0	73,6	77,6
Migrants interprovinciaux	4 430	8 105	6 150	17 135	28,4	12,0	26,3	22,4

Source : Données spéciales de Statistique Canada; compilation des auteurs.

Flux migratoires récents selon les dossiers fiscaux

Nous disposons de données plus complètes (annuelles) et surtout plus récentes des flux migratoires régionaux concernant les régions à l'étude. Il s'agit des données produites à partir des dossiers fiscaux qui ne comptabilisent cependant pas la langue du migrant. Il reste que ces données permettent d'obtenir un profil relativement précis des flux entrants et sortants au niveau des divisions de recensement. Nous avons donc pu établir ces flux pour les régions économiques retenues dans notre analyse. Voir tableau 4. Il faut noter que ces données ne comprennent pas les mouvements internationaux, non plus les migrations infra-régionales (à l'intérieur même des régions économiques). Voyons ce que cela donne pour la période de cinq ans allant de 1998-1999 à 2002-2003. Les données sont cumulatives sur la période donnée.

Les données à partir des dossiers fiscaux montrent que c'est au Manitoba où les flux migratoires sont proportionnellement les plus importants. Le flux entrant (immigration) correspond à 29 % de la population totale dans Interlake, 24 % dans le Sud-Est, 23 % dans le Nord, ainsi que 22 % environ dans Parklands et Centre-Nord. Il s'agit du total des entrants sur la période de cinq ans par rapport à la population moyenne (2001). Dans ces mêmes régions toutefois, les flux sortants sont aussi, ce qui donne des taux de migration nette relativement modérés, de l'ordre de 1,5 % à 2,5 %. La région du Nord déroge à la règle avec un taux de migration net cumulatif de - 7,1 %, de même que Centre-Sud avec - 3,0 %. Deux régions bénéficient des flux migratoires avec des taux de migration nets de 3,9 % (Interlake) et 1,2 % (Sud-Est).

Tableau 4
Traits migratoires des régions économiques, 1998-1999 à 2002-2003

	1998-2003 Vers (Entrants)	1998-2003 De (Sortants)	1998-2003 Migr nette	1998-2003 Vers (Entrants)	1998-2003 De (Sortants)	1998-2003 Migr nette
RÉ 4610 Sud-Est Man				RÉ 4660 Interlake Man		
Migr interne totale (Can)	20 484	19 448	1 036	23 367	20 205	3 162
en % de la pop tot (2001)	24,1%	22,8%	1,2%	29,1%	25,2%	3,9%
Migr. Intraprovinciale	16 006	14 458	1 548	19 942	16 297	3 645
Migr. Interprovinciale	3 803	4 193	-390	3 425	3 908	-483
RÉ 4620 Centre-Sud Man				RÉ 4670 Parklands Man		
Migr interne totale (Can)	6 974	8 486	-1 512	9 605	10 760	-1 155
en % de la pop tot (2001)	13,7%	16,6%	-3,0%	22,3%	25,0%	-2,7%
Migr. Intraprovinciale	4 751	5 993	-1 242	6 328	7 204	-876
Migr. Interprovinciale	2 223	2 493	-270	3 277	3 556	-279
RÉ 4630 Sud-Ouest Man				RÉ 4680 Nord Man		
Migr interne totale (Can)	18 298	19 732	-1 434	18 230	23 865	-5 635
en % de la pop tot (2001)	18,2%	19,6%	-1,4%	22,9%	30,0%	-7,1%
Migr. Intraprovinciale	10 737	10 357	380	12 742	16 669	-3 927
Migr. Interprovinciale	7 561	9 375	-1 814	5 488	7 196	-1 708
RÉ 4640 Centre-Nord Man				RÉ 3590 Nord-Est Ont		
Migr interne totale (Can)	9 858	10 493	-635	85 166	111 633	-26 467
en % de la pop tot (2001)	21,5%	22,8%	-1,4%	15,7%	20,6%	-4,9%
Migr. Intraprovinciale	7 830	8 180	-350	68 434	91 566	-23 132
Migr. Interprovinciale	2 028	2 313	-285	16 732	20 067	-3 335
RÉ 1310 Nord-Est NB				RÉ 3595 Nord-Ouest Ont		
Migr interne totale (Can)	16 763	24 687	-7 924	24 193	35 328	-11 135
en % de la pop tot (2001)	10,0%	14,8%	-4,7%	10,5%	15,3%	-4,8%
Migr. Intraprovinciale	5 585	10 186	-4 601	11 515	16 426	-4 911
Migr. Interprovinciale	8 570	11 926	-3 356	12 678	15 525	-2 847

Source : Données spéciales de Statistique Canada à partir des dossiers fiscaux; compilation des auteurs.

La situation est bien différente dans le nord de l'Ontario, ainsi qu'au nord du Nouveau-Brunswick. D'abord en Ontario, les flux entrants et sortants sont de moindre envergure qu'au Manitoba, soit de l'ordre de 15-20 % pour le Nord-Est et de 10-15 % pour le Nord-Ouest. Mais la différence entre les flux entrants et sortants est bien plus grande, au détriment bien sûr de ces régions qui endossent des taux de migration nets de -4,9 % (Nord-Est) et de -4,8 % (Nord-Ouest). Bien que 109 360 personnes soient venues (ou revenues) dans le nord de l'Ontario au cours de la période 1998-2003, 146 960 en sont ressorties, pour un bilan net cumulatif de -37 600 personnes. Ces données ne permettent cependant pas de disséquer ces mouvements selon le statut linguistique. C'est pourquoi nous recourons aux données sur les flux migratoires à partir des recensements pour établir les profils des migrants selon la langue.

L'état des flux migratoires au nord-est du Nouveau-Brunswick s'apparente à la situation du nord de l'Ontario. Les flux entrants et sortants y représentent 10 % et 15 % respectivement sur la période, pour un taux de migration net de -4,7 %. La région a perdu près de 8 000 personnes sur l'ensemble de la période.

Migrants selon le statut linguistique

En général, les Francophones semblent un peu moins attirés vers l'extérieur que leurs homologues anglophones. En moyenne, pour l'ensemble des quatre régions à l'étude, les migrants francophones de la période 1996-2001 représentent 15,8 % des effectifs régionaux totaux de cinq ans et plus, comparativement à 18,3 % chez le groupe anglophone. Ces proportions sont néanmoins assez rapprochées. Voilà une première donnée intéressante qui montre clairement que d'autres facteurs que la langue agissent sur la mobilité en région.

Parmi les régions à l'étude, c'est au Manitoba non-métropolitain où l'on bouge le plus, le taux de sortie étant de 18 %. Les Francophones du Manitoba rural sont toutefois plus sédentaires que leurs homologues anglophones (14,6 % vs 19,1 %) et sont d'ailleurs devancés à ce registre par les francophones du nord-ouest ontarien qui, de 1996-2001, ont émigré dans une proportion de 17,3 %. C'est la seule des quatre régions à l'étude où le taux de migration des francophones est supérieur à celui des anglophones. Les francophones émigrent un peu moins du nord-est de l'Ontario (11,1 %) et du nord-est du Nouveau-Brunswick (9,6 %). À noter que ces taux de sortie sont passablement moins élevés que la moyenne nationale. Le problème de l'exode rural n'en serait pas un d'exode proprement dit, mais plutôt d'un déficit marqué en matière de flux migratoires. En d'autres mots, les résidents des régions à l'étude ne migrent pas plus qu'ailleurs, mais leur départ n'est aucunement compensé par un flux migratoire entrant désireux s'établir ou revenir en région. Les taux de sortie semblent aussi élevés en région rurale que dans les centres urbains. Cependant, ces derniers reçoivent beaucoup de migrants, alors que les régions rurales en reçoivent peu.

Tableau 5
Migration selon le statut linguistique, 1996-2001

Migrations 1996-2001, selon le statut linguistique								
Pop 5 ans + en 2001 selon la mobilité 5 ans auparavant								
	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba moins4670	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba moins4670
Pop 5 ans + (ANGLO)								
Migrants	5 745	50 990	19 965	65 000	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants internes	5 670	49 630	19 235	62 770	98,7	97,3	96,3	96,6
Migrants externes	80	1 360	735	2 230	1,4	2,7	3,7	3,4
Migrants internes	5 670	49 630	19 235	62 770	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants infraprovinciaux	3 730	44 090	14 160	47 970	65,8	88,8	73,6	76,4
Migrants interprovinciaux	1 935	5 545	5 075	14 800	34,1	11,2	26,4	23,6
Pop 5 ans + (FRANCO)								
Migrants	9 510	13 840	1 415	2 720	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants internes	9 480	13 685	1 390	2 625	99,7	98,9	98,2	96,5
Migrants externes	35	155	25	95	0,4	1,1	1,8	3,5
Migrants internes	9 480	13 685	1 390	2 625	100,0	100,0	100,0	100,0
Migrants infraprovinciaux	7 165	11 760	940	2 015	75,6	85,9	67,6	76,8
Migrants interprovinciaux	2 315	1 920	450	610	24,4	14,0	32,4	23,2

Source : Données spéciales de Statistique Canada; compilation des auteurs.

Il importe de tenir compte de ces précisions en matière de migration puisque trop souvent associe-t-on à l'exode rural le fait que les jeunes sortent de leur région pour étudier ou parfaire leur expérience de travail. Le problème n'est pas tant le flux sortant que le manque d'attrait en région qui incite les jeunes à ne plus revenir, non plus aux immigrants potentiels à s'établir en région. Voilà un autre point important à retenir de ces analyses préliminaires.

Figure 2
Migration interne et internationale, selon la région

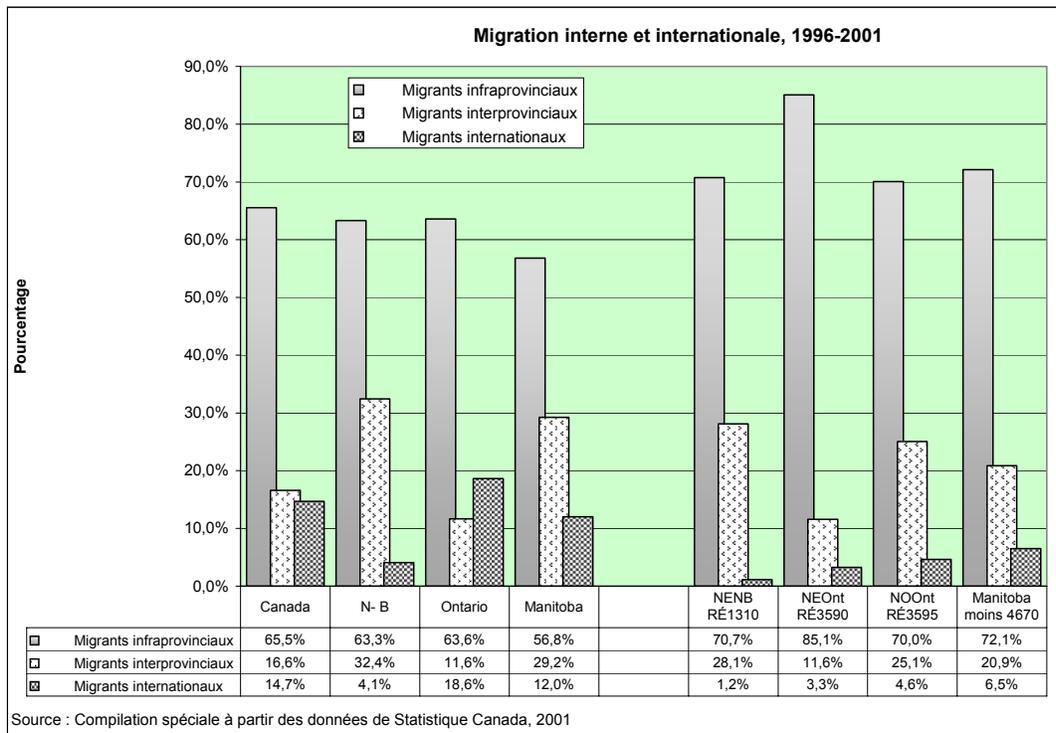
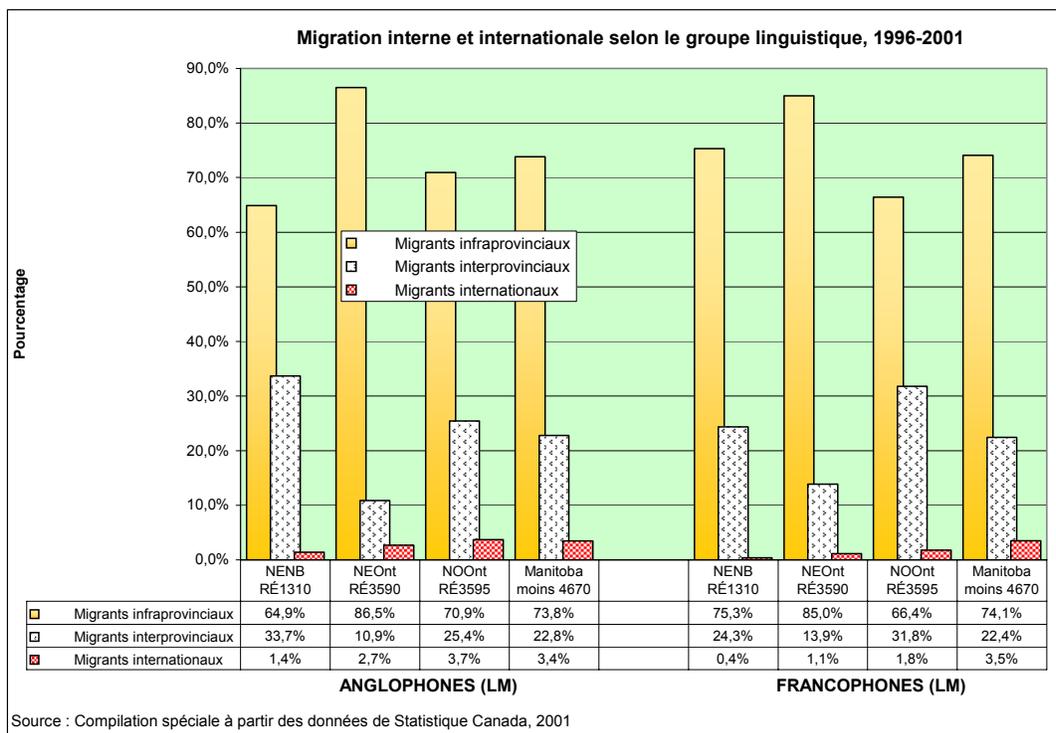


Figure 3



Migration interne et internationale, selon le groupe linguistique

Destination des migrants

Environ 27 500 francophones de langue maternelle française ont quitté l'une ou l'autre des quatre régions à l'étude entre 1996 et 2001. On l'a vu, cela représente près de 16 %, en moyenne, des effectifs en région. Ces chiffres ne concernent toutefois pas les migrants infra-régionaux, entre divisions de recensement d'une même région économique. Or, le tiers et plus des migrants (ceux ayant quitté leur division de recensement) n'ont pas forcément quitté leur région économique, ayant déménagé dans une division voisine au sein même de leur région. Ainsi, 37 % environ des migrants dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans le nord-est de l'Ontario n'ont pas quitté leur région économique. Cette proportion diminue à 32 % dans le nord-ouest ontarien, mais on verra qu'un bon nombre de migrants de cette région vont simplement s'installer dans la région économie voisine, soit celle du Nord-Est. Au Manitoba, 46 % des migrants en provenance de la région à l'étude (cette dernière compte sept régions économiques) sont demeurés au sein de leur région, beaucoup s'étant déplacés d'une région économique à une autre.

Nous observons peu de différence significative entre les hommes et les femmes en matière de migration infra-régionale, si ce n'est qu'une proportion légèrement supérieure de femmes qui optent pour cette option. La comparaison est toute autre lorsqu'on tient compte du statut linguistique. En effet, 46 % et 48 % respectivement des migrants francophones en provenance du nord du Nouveau-Brunswick et du nord-est ontarien ont choisi de demeurer au sein de leur région économique, comparativement à seulement 25 % et 34,5 % pour les migrants anglophones des mêmes deux régions. Le constat est le même dans le nord-ouest ontarien et au Manitoba. Il appert que les Anglophones, dans les régions à l'étude, sont plus à même d'émigrer au loin que leurs homologues francophones.

Tableau 6
Destination des migrants selon la langue et le statut linguistique

	Pop tot	Selon le sexe		Selon le statut linguistique	
		Homme	Femme	Français	Anglais
Nord-Est NB - RÉ 1310					
Migration infra-régionale	37,8%	35,2%	40,3%	45,9%	24,8%
Migration infra-provinciale	29,9%	30,5%	29,4%	25,3%	37,4%
Migration inter-provinciale	32,3%	34,4%	30,3%	28,8%	37,8%
Nord-Est Ont - RÉ 3590					
Migration infra-régionale	36,8%	36,5%	37,2%	48,0%	34,5%
Migration infra-provinciale	50,2%	50,0%	50,4%	35,9%	53,4%
Migration inter-provinciale	13,0%	13,6%	12,4%	16,1%	12,2%
Nord-Ouest Ont - RÉ 3595					
Migration infra-régionale	32,3%	31,0%	33,6%	26,0%	32,0%
Migration infra-provinciale	34,7%	34,7%	34,6%	41,2%	34,6%
Migration inter-provinciale	33,0%	34,2%	31,8%	32,7%	33,4%
Manitoba moins RÉ 4650					
Migration infra-régionale	46,0%	46,1%	46,0%	35,8%	44,8%
Reste de la province(Winnipeg)	37,4%	36,3%	38,4%	52,6%	38,2%
Migration inter-provinciale	26,5%	27,7%	25,3%	24,5%	27,6%

* Exclut les migrants internationaux.
Source : Données spéciale du recensement de 2001; compilation des auteurs.

Migration infra-provinciale

Les migrants des régions à l'étude optent également dans une forte proportion pour leur province d'origine. Mais ici, des différences notoires sont à signaler entre régions et entre groupes linguistiques. Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, environ 30 % des migrants sont allés dans une autre région de la province, notamment dans le Sud-Est (région de Moncton) qui accueillait 71,5 % des migrants francophones en provenance du Nord-Est, comparativement à 41 % des migrants anglophones. Un migrant francophone seulement sur dix en provenance du nord-est du Nouveau-Brunswick a choisi la région de Fredericton, contre 40 % pour les migrants anglophones.

Tableau 7
Destination des migrants infra-provinciaux

	Francophones	Anglophones
NENB - RÉ 1310		
Nombre de migrants infra-provinciaux	3 230	2 970
en % des migrants internes (Canada)	25,3%	37,4%
Destination au sein de la province		
Rég 1320 Sud_Est NB	71,5%	41,4%
Rég 1350 N-Ouest NB	12,1%	4,9%
Rég 1340 Centre NB	11,1%	40,6%
Rég 1330 Sud-Ouest NB	5,1%	13,0%
Nord-Est Ont - RÉ 3590		
Nb de migrants infra-prov.	6 775	36 665
en % des migrants internes (Canada)	35,9%	53,4%
Destination au sein de la province		
Rég 3510 Ottawa	32,0%	12,5%
Rég 3530 Toronto	17,6%	21,1%
Reste Pén. Ontarienne*	40,8%	51,2%
Nord-Ouest Ont - RÉ 3595		
Nb de migrants infra-prov.	705	9 705
en % des migrants internes (Canada)	41,2%	34,6%
Destination au sein de la province		
Rég 3590 Nord-Est Ont.	50,4%	21,2%
Rég 3510 Ottawa	22,0%	11,2%
Rég 3530 Toronto	7,8%	19,6%
Reste Pén. Ontarienne*	17,7%	39,6%
Manitoba moins RÉ 4650		
Nb de migrants infra-prov.	2 575	50 045
Reste de la province(Winnipeg)	52,6%	38,2%
* Régions de Kitchener (3540), Kingston (3515), Hamilton-Niagara (3550), Windsor-Sarnia (3570) et de London (3560).		
Source : Données spéciale du recensement de 2001; compilation des auteurs.		

Les flux infra-provinciaux en provenance du nord-est de l'Ontario se dirigent pour l'essentiel vers la Péninsule ontarienne et, dans une moindre mesure vers Ottawa. Près de six Francophones sur dix ayant émigré à l'échelon infra-provincial ont préféré la Péninsule ontarienne, contre 32 %

pour Ottawa. L'éventail de destinations semble plus large pour les migrants anglophones qui n'émigrent que dans une proportion de 12,5 % vers Ottawa.

Le patron de migration change quelque peu dans le nord-ouest ontarien où les migrants francophones visant l'Ontario ne sont que 30 % à favoriser la Péninsule ontarienne (7,8 % seulement vers Toronto). Ils sont 22 % à choisir la région d'Ottawa. Fait notable, un migrant infra-provincial sur deux en provenance du Nord-Ouest se déplace tout simplement vers la région économique voisine du Nord-Est.

Au Manitoba, les flux infra-provinciaux sont plutôt limités dans la mesure où le territoire ciblé pour notre étude regroupe sept régions économiques sur huit. Nous observons néanmoins une plus grande attirance vers Winnipeg de la part des migrants francophones (53 %) que pour les migrants anglophones (38 %).

Migration inter-provinciale

Les migrations vers les autres provinces représentent une destination privilégiée pour le tiers environ des migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick. Les destinations varient cependant de beaucoup selon le statut linguistique. Les Francophones adoptent le Québec dans une proportion de 54 %, suivi de l'Ontario (28,5 %) et de l'Alberta (13,6 %). Moins de 4 % des Francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick se dirigent vers les autres provinces de l'Atlantique, principalement vers la Nouvelle-Écosse et plus précisément sur Halifax-Dartmouth. Les Anglophones de la région favorisent davantage l'Ontario (35 %), suivi des autres provinces de l'Atlantique (24 %) et de l'Alberta (20 %). Un peu moins de 8 % choisissent le Québec. Fait surprenant, le quart seulement des Anglophones du Nord-Est qui optent pour le Québec se dirigent vers Montréal, comparativement au tiers pour les migrants francophones allant au Québec.

Les migrants du nord-est ontarien qui optent pour une autre province se dirigent principalement vers l'Ouest, surtout l'Alberta, et ce, dans une proportion de 60 %. Mais comme au nord du Nouveau-Brunswick, les destinations varient ici fortement selon le statut linguistique. Les Francophones du Nord-Est de l'Ontario sortant de la province préfèrent de loin le Québec, dans une proportion de 63 %, tandis que leurs homologues anglophones préconisent les provinces de l'Ouest dans une proportion de 73 %, la moitié ou presque de ces derniers visant l'Alberta. Fait intéressant, un peu plus de 9 % des migrants francophones du nord-est ontarien ayant opté pour une autre province sont allés en Atlantique. Il s'agit d'une proportion nettement plus élevée que pour les migrants francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick dont moins de 4 % choisissent les provinces voisines de l'Atlantique.

La destination des migrants francophones du nord-ouest de l'Ontario diffère quelque peu de celle de leurs homologues du nord-est ontarien. On préconise toujours le Québec, mais dans une proportion moindre (55 %), tandis que l'Ouest les attire davantage, dans une proportion de 39 %. Moins du tiers du flux vers l'Ouest se dirige sur l'Alberta. Les migrants anglophones inter-provinciaux en provenance du nord-ouest ontarien se dirigent massivement, dans une proportion de 90 %, vers les provinces de l'Ouest.

Tableau 8
Destination des migrants inter-provinciaux

	Tot - migrants	Franco (LM)	Anglo (LM)
NENB - RÉ 1310			
Migration inter-provinciale en % des migrations internes (Canada)	32,3%	28,8%	37,8%
Atlantique	12,5%	3,8%	23,8%
<i>Nouvelle-Écosse en % de l'Atl</i>	11,1%	3,5%	20,7%
<i>Halifax en % de la NÉ</i>	60,5%	69,2%	59,7%
Québec	33,5%	54,3%	7,7%
<i>Montréal en % du Qué</i>	33,3%	33,8%	28,3%
Ontario	31,5%	28,5%	34,7%
<i>Pén. ontarienne en % de l'Ont.</i>	54,4%	50,5%	56,7%
Alberta	13,6%	8,5%	20,2%
Colombie-Britannique	4,2%	2,8%	6,0%
Nord-Est Ont - RÉ 3590			
Migration inter-provinciale en % des migrations internes (Canada)	13,0%	16,1%	12,2%
Atlantique	14,6%	9,4%	17,4%
Québec	23,6%	62,9%	8,6%
Ouest(Man,Sask, Alb,C-B)	60,4%	27,2%	72,6%
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	49,3%	54,5%	48,3%
Nord-Ouest Ont - RÉ 3595			
Migration inter-provinciale en % des migrations internes (Canada)	33,0%	32,7%	33,4%
Atlantique	5,6%	4,5%	6,4%
Québec	4,9%	55,4%	2,1%
Ouest(Mani,Saskat, Alb ,C-b)	87,9%	39,3%	90,0%
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	33,0%	29,5%	32,7%
Manitoba moins RÉ 4650 (Winnipeg)			
Migration inter-provinciale en % des migrations internes (Canada)	26,5%	24,5%	27,6%
Atlantique	5,7%	2,4%	6,4%
Québec	2,7%	46,1%	0,7%
Ontario	18,1%	16,2%	17,4%
Ouest(Sask,Alb, C-B)	72,3%	32,9%	74,3%
<i>Alberta en % de l'Ouest</i>	53,6%	52,7%	54,0%

Source : Données spéciale du recensement de 2001; compilation des auteurs.

Au Manitoba rural, les migrants francophones inter-provinciaux favorisent nettement le Québec, soit dans une proportion de 46 %. Le tiers (33 %) d'entre eux part pour l'Ouest, en majorité l'Alberta, ainsi que l'Ontario (16 %). Très peu (2,4 %) visent les provinces de l'Atlantique. Le Québec n'est aucunement la destination des migrants anglophones du nord-ouest ontarien, alors que trois d'entre eux sur quatre favorisent l'Ouest, avec l'Alberta comme principal attrait.

LES MIGRANTS : LEUR PROFIL

L'une des particularités de la présente étude est de pouvoir analyser sous divers angles le groupe migratoire, et ce, selon le statut linguistique. Nous pouvons ainsi comparer le groupe migrant (en provenance des régions à l'étude) avec les non-migrants, c'est-à-dire, la population sur place (régions de souche). On peut également savoir où sont allés les migrants. La section suivante

établit les principaux traits démographiques et socio-économiques de ce groupe-cible en le comparant aux populations locales (régionales), ainsi que sur la base linguistique.

Traits démographiques des migrants et des non-migrants

Partout dans les pays industrialisés, on assiste à un vieillissement progressif de la population, c'est-à-dire que les groupes plus avancés en âge représentent des proportions toujours plus grandes de l'ensemble des effectifs. Le vieillissement démographique affecterait davantage les régions rurales aux prises avec l'exode des jeunes. Qu'en est-il des régions à l'étude ? Une façon d'y répondre est de comparer la part des divers groupes d'âge selon la région, le statut linguistique, ainsi que les migrants versus les non-migrants. Il faut naturellement procéder à certaines agrégations au niveau des groupes d'âge afin d'y voir plus clair. C'est ce que nous présentons dans les figures et tableaux qui suivent.

Un premier constat en rapport à la figure 4, laquelle exprime la structure démographique des régions (toutes populations confondues), c'est les différences qui ressortent au niveau de deux groupes d'âge essentiellement, soit les très jeunes (moins de 15 ans) et le groupe intermédiaire avancé (45-64 ans). Concernant le premier groupe, le Manitoba rural se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale, tandis que le nord-est de l'Ontario et surtout le nord du Nouveau-Brunswick comptent proportionnellement beaucoup moins de jeunes. Or les positions s'inversent avec le groupe des 45-64 ans, ces deux régions dépassant nettement la moyenne nationale. Des différences subsistent au niveau des autres groupes d'âge, mais elles demeurent modestes. L'effet de structure, en définitive, concerne davantage le groupe en bas âge (0-14 ans) de même que le groupe 45-64 ans, ce dernier reflétant une main-d'œuvre mature et particulièrement vieillissante. Nous pourrions corroborer ces faits lors de l'examen du marché du travail que nous effectuons dans une section ultérieure.

Figure 4
Structure démographique comparée, Canada et régions

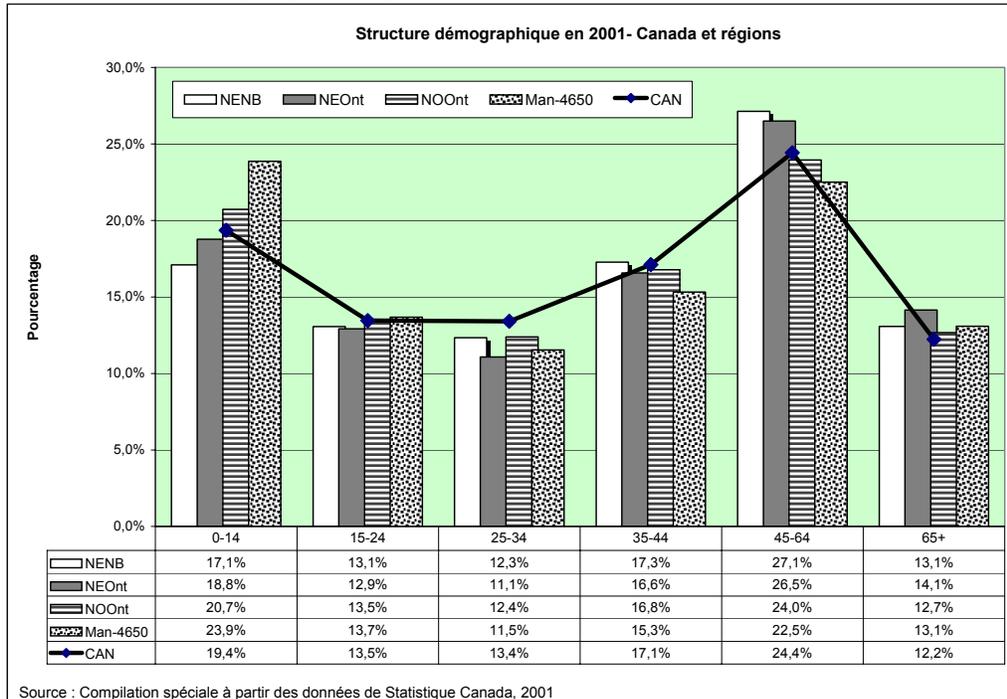
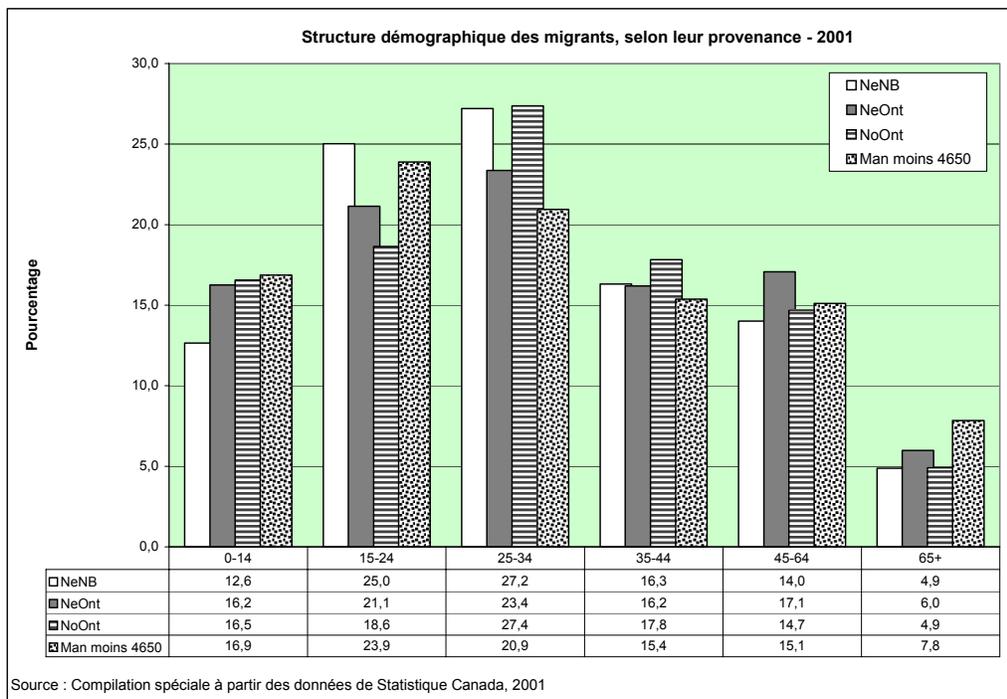


Figure 5
Structure démographique des migrants, selon leur région d'origine - 2001

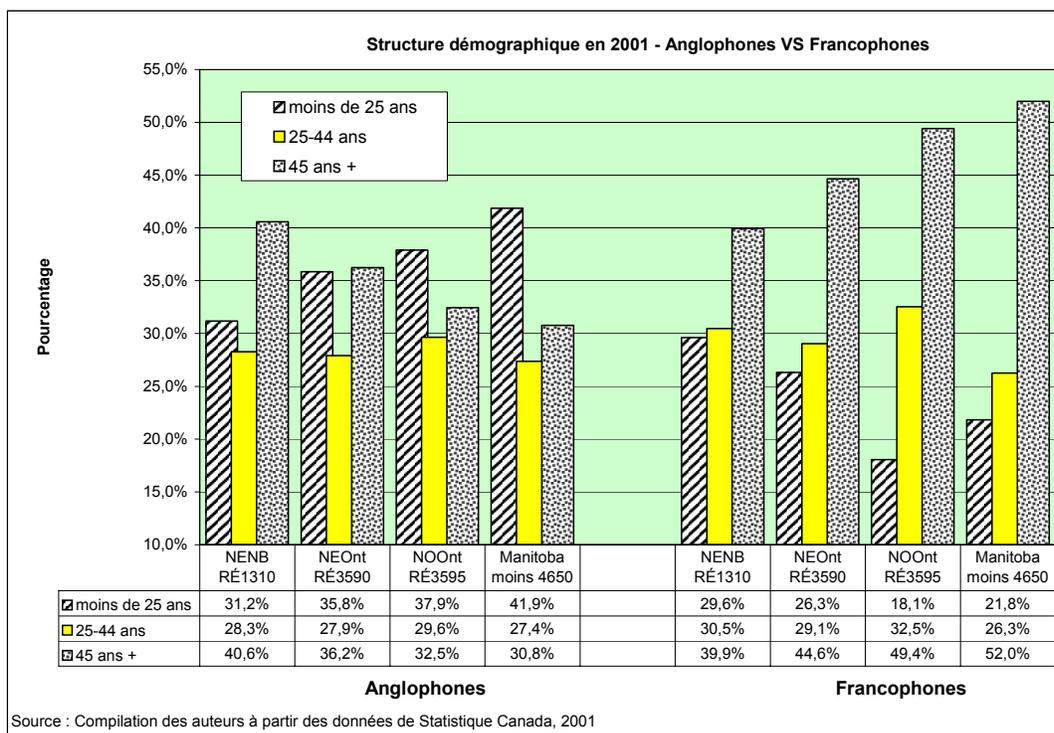


Les différences dans la structure d'âge chez la population migrante ne sont pas nécessairement plus prononcées, mais elles sont plus étendues puisqu'elles sont apparentes chez tous les groupes d'âge. Voir figure 5. Naturellement, le groupe des jeunes adultes (15-34 ans) domine chez les migrants, comptant entre 45 % et 52 % des effectifs totaux selon la région. À noter que dans les régions et au Canada, ces deux groupes d'âge composent en moyenne 25 % des effectifs globaux. Plus de la moitié (52,2 %) des migrants ayant quitté le nord-est du Nouveau-Brunswick relèvent de ces deux groupes d'âge, comparativement à 45-46 % dans les deux régions du nord de l'Ontario et au Manitoba rural.

Structure démographique selon le statut linguistique

Après avoir vu les différences dans la structure démographique au plan régional, tant pour les non-migrants que pour les migrants, voyons maintenant s'il existe des écarts structurels au sein même des régions à l'étude entre Francophones et Anglophones. Nous résumons la situation dans la figure 6. En agrégeant les diverses classes d'âge en trois groupes majeurs, nous pouvons dire dans un premier temps que la structure est relativement comparable d'une sous-région à l'autre chez les Anglophones. Chez les Francophones, en revanche, la structure diffère passablement, à l'exception peut-être du nord du Nouveau-Brunswick où les deux groupes linguistiques présentent une structure comparable. Mais ailleurs, plus on s'étend vers l'Ouest, la structure diffère de plus en plus entre Francophones et Anglophones. Ainsi, les Francophones du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural comptent environ 50 % et plus de leurs effectifs dans le groupe des 45 ans et plus, comparativement à 32 % environ chez leurs homologues anglophones. Les Francophones dans ces deux régions ne comptent que 18 % et 22 % respectivement de jeunes de moins de 25 ans, contre 38 % et 42 % pour leurs homologues anglophones. Il s'agit d'écarts structurels majeurs qui traduisent l'érosion du groupe francophone, surtout dans les régions où ils sont fortement minoritaires.

Figure 6
Structure démographique régionale selon le statut linguistique, 2001



On peut visualiser autrement ces écarts, en comparant notamment les taux de dépendance démographique (TDD)³¹. Un TDD élevé ne signifie pas forcément un vieillissement de la population puisqu'il peut s'expliquer par une forte composante de jeunes. Mais dans les sociétés industrialisées comme au Canada, un ratio élevé provient généralement du rétrécissement de la base de la pyramide des âges (proportionnellement moins de jeunes) et du gonflement vers le haut de la pyramide (importance accrue des classes d'âge avancées).

En rapport avec les régions à l'étude, nos analyses montrent que le taux de dépendance démographique est toujours plus faible chez les Francophones, soit de 8 points de pourcentage au nord du Nouveau-Brunswick, de 6,5 points dans le nord-est ontarien, près de 14 points comparativement aux Anglophones dans le nord-ouest ontarien et de 11,5 points au Manitoba rural. Il s'agit de différences importantes qui résultent de l'érosion des jeunes cohortes essentiellement, ce que montre clairement la figure 7. On peut y voir en effet que le groupe d'âge inférieur est sous représenté chez les Francophones dans toutes les régions, tandis que le groupe plus âgé y est relativement plus important que chez les Anglophones. Seul le nord du Nouveau-Brunswick déroge à la règle.

Tableau 9
Taux de dépendance démographique selon la région et le statut linguistique, 2001

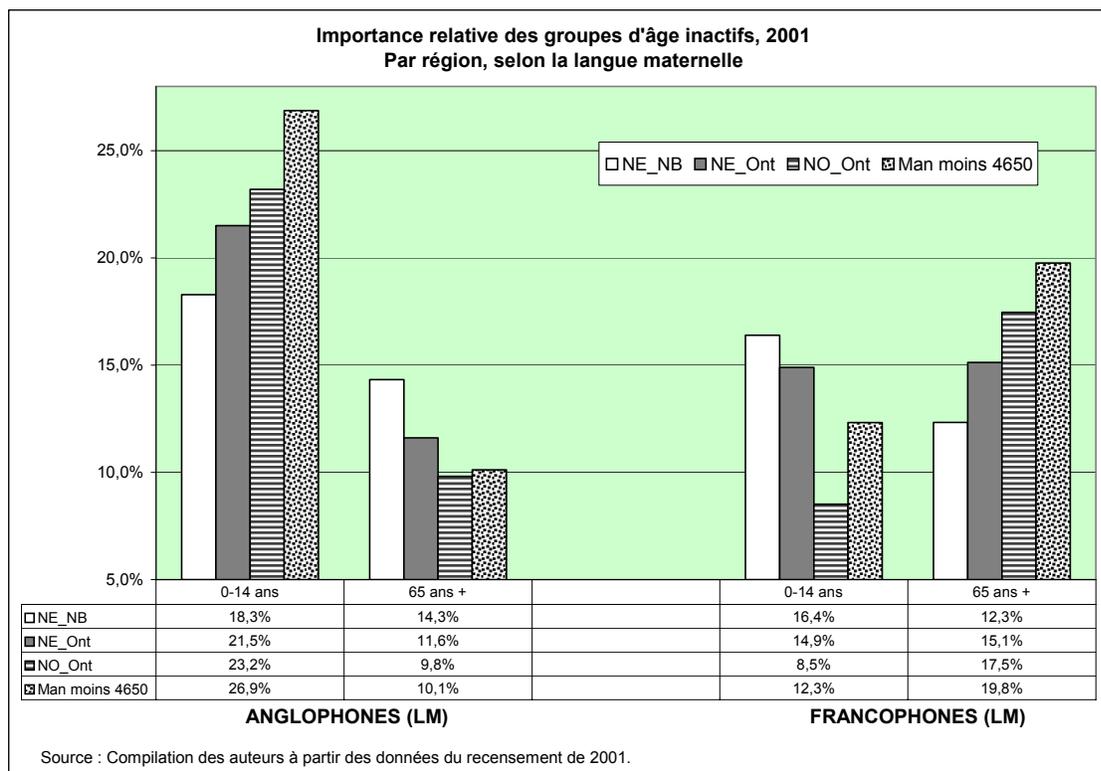
Taux de dépendance démographique* en 2001					
	Canada	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba moins 4650
Population totale	46,2	43,2	49,1	50,1	58,6
Anglophones	48,8	48,4	49,5	49,3	58,7
Francophones	54,4	40,3	42,9	35,1	47,2

* Part de la population inactive (0-14 ans + 65 ans et plus) en pourcentage de la population potentiellement active (15-64 ans).

Source : Compilation des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

³¹ Le taux de dépendance démographique (TDD) est le ratio du groupe potentiellement inactif (0-14 ans + 65 ans et plus) par rapport au groupe potentiellement actif (15-64 ans).

Figure 7
Importance relative des groupes d'âge inactifs, selon la langue maternelle - 2001



Comment de tels écarts se traduisent-ils au plan régional ? Quelle est l'ampleur, en termes absolus, du déficit ou surplus structurel selon le cas pour les Francophones par exemple ? Il est possible de mesurer le déficit structurel des jeunes cohortes francophones dans les régions, en appliquant à leurs effectifs le ratio de leur structure par groupe d'âge à la structure régionale. Ainsi, un ratio supérieur à un pour les Francophones dans un groupe d'âge donné signifie qu'ils sont surreprésentés dans ce groupe par rapport à la moyenne régionale. Un ratio inférieur à 1 signifie l'inverse, le groupe francophone étant sous-représenté. Le tableau 10 résume la situation pour chacune des régions à l'étude.

On peut y lire que le déficit structurel des Francophones s'applique à deux groupes d'âge essentiellement, à savoir, les moins de 15 ans et les 15-24 ans. On mentionnera les ratios particulièrement bas du nord-ouest ontarien et surtout du Manitoba rural pour ce qui est des jeunes de moins de 15 ans. Cela se traduit par un manque relatif de 479 jeunes dans le premier cas et un déficit de 1 181 jeunes dans le second³². C'est néanmoins le nord-est de l'Ontario qui, étant donné sa forte population francophone, présente le déficit absolu le plus élevé. Les Francophones de cette région, s'ils devaient épouser la structure démographique régionale, compteraient 3 530 jeunes additionnels de moins de 25 ans.

³² Il s'agit d'un manque hypothétique, basé sur les différences démographiques structurelles des Francophones vis-à-vis l'ensemble de leur région.

Tableau 10
Ampleur du déficit (ou surplus) structurel des Francophones par région, 2001

	Ratio structurel par rapport à la région				Déficit ou surplus structurel			
	NENB	NEOnt	NOOnt	Manitoba	NENB	NEOnt	NOOnt	Manitoba
	RÉ1310	RÉ3590	RÉ3595	moins4650	RÉ1310	RÉ3590	RÉ3595	moins4650
0-14 ans	0,96	0,79	0,41	0,52	-373	-2 540	-479	-1 181
15-24 ans	1,01	0,88	0,71	0,69	87	-990	-153	-414
25-34 ans	1,01	1,01	0,93	0,76	92	75	-36	-268
35-44 ans	1,04	1,08	1,25	1,14	343	811	196	230
45-64 ans	1,02	1,11	1,33	1,43	248	1 923	354	956
65 ans +	0,94	1,07	1,38	1,51	-341	570	224	628

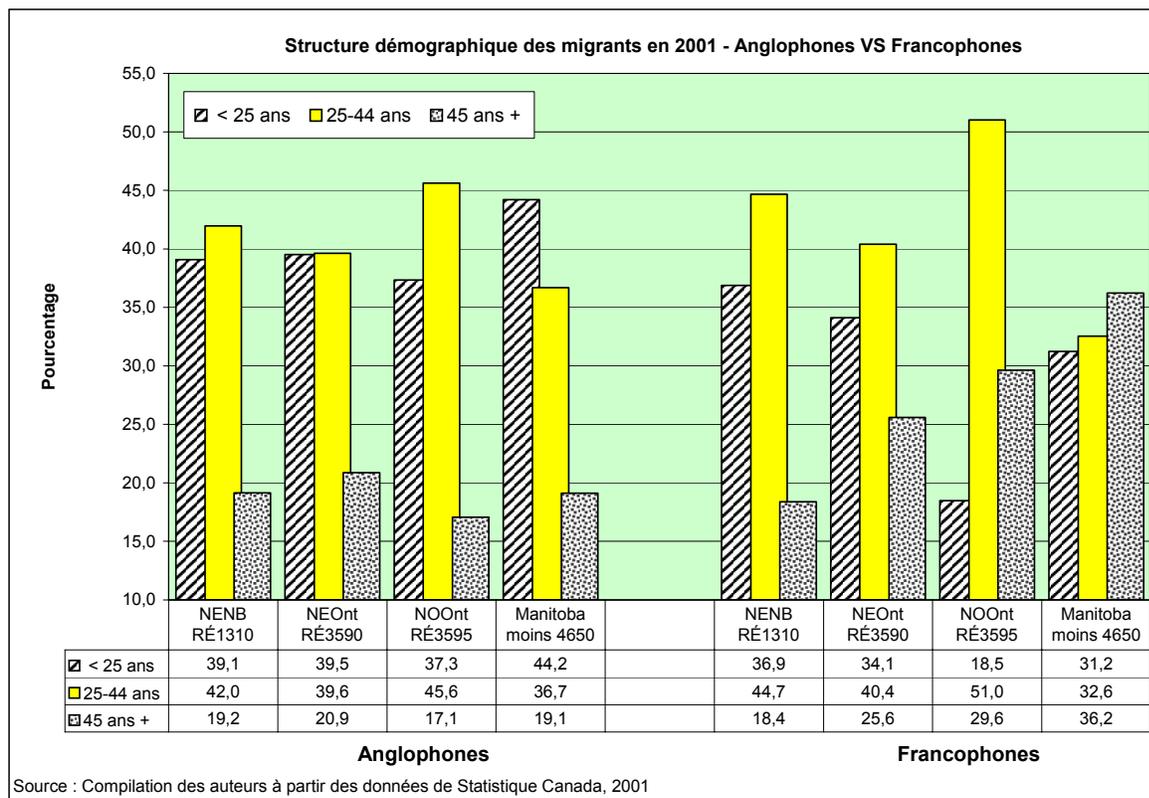
Source : Compilation spéciale des auteurs ; données du recensement de 2001.

Ces même régions affichent non pas un déficit mais un surplus structurel pour ce qui est du groupe plus âgé (65 +). Ce surplus est nettement moindre que le déficit des jeunes cohortes, cependant. Seul le nord du Nouveau-Brunswick devrait compter davantage de personnes âgées.

Structure démographique des migrants

Pour conclure cette section sur les traits démographiques, nous comparons la structure par âge de la population migrante selon la langue maternelle pour chacune des régions. La figure 8 résume la situation à cet effet. On peut y lire dans un premier temps que la structure démographique des migrants varie peu selon la langue maternelle dans au moins deux régions, soit dans le nord du Nouveau-Brunswick et dans le nord-est ontarien. Par ailleurs, dans ces mêmes régions, les effectifs sont relativement bien répartis entre les moins de 25 ans et les 25-44 ans, tant chez les Francophones que chez les Anglophones. Fait intéressant, un migrant sur quatre dans le nord-est ontarien est âgé de 45 ans et plus.

Figure 8
Structure démographique des migrants selon la langue maternelle - 2001



Dans un deuxième temps, la figure exprime une nette différenciation pour ce qui est des régions du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural. Les migrants francophones y sont beaucoup plus âgés, en particulier au Manitoba. La forte minorisation de l'effectif francophone, jumelé au fait que ces populations subissent l'exode des jeunes depuis longtemps, explique sans doute ce différentiel avec les autres régions.

Comparaisons démographiques : migrants vs non-migrants

Nous avons jusque là basé nos analyses en tenant compte de la langue maternelle des répondants au recensement. Il s'agit d'une variable incontournable, d'ailleurs très fréquemment utilisée dans les études sur les minorités. Bien que largement accepté, ce seul critère se doit néanmoins d'être accompagné de d'autres mesures sur le niveau d'utilisation et de compréhension des langues. La langue parlée à la maison, la langue utilisée au travail, ainsi que la compréhension des langues officielles figurent parmi ces indices secondaires. Voyons ce qu'il en est pour les groupes et régions à l'étude.

Langue parlée à la maison

La plupart des études sur les minorités montrent que l'usage de la langue, plus précisément son niveau d'utilisation au foyer, ou encore au travail, est une bonne indication de la vitalité linguistique. Or, il est reconnu que le taux d'utilisation est généralement fonction de la densité (concentration des effectifs minoritaires) et de leur proportion relative dans l'ensemble régional (ou urbain). Les données afférentes aux régions retenues dans notre analyse confirment cet état de fait. Elles indiquent un niveau d'utilisation de la langue française bien plus élevé dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Dans cette région, 84 % des résidents de langue maternelle française parlent avant tout le français à la maison. Voir Tableau 11. Cette proportion diminue drastiquement en Ontario, soit à 37 % dans le Nord-Est et 19 % seulement dans le Nord-Ouest. Au Manitoba rural, c'est environ 22 % des effectifs francophones de langue maternelle qui parlent le français à la maison. Cette perte d'assiduité à la langue maternelle découlerait d'un ensemble de facteurs d'ordre socio-économiques, dont la tendance accrue aux mariages mixtes³³.

Tableau 11
Niveau d'utilisation du français au foyer

POP NON-MIGRANTE (LMF)		MIGRANTS (LMF)	
Français (LM)		Français (LM)	
NENB 1310	104 275	NENB 1310	12 785
NEOnt 3590	130 385	NEOnt 3590	18 860
NOOnt 3595	8 390	NOOnt 3595	1 705
Manitoba-4650	19 155	Manitoba-4650	3 410
Tot. 4 régions	262 205	Tot. 4 régions	36 760
Français (LPM)		Français (LPM)	
NENB 1310	87 730	NENB 1310	9 235
NEOnt 3590	48 110	NEOnt 3590	5 545
NOOnt 3595	1 585	NOOnt 3595	450
Manitoba-4650	4 255	Manitoba-4650	780
Tot. 4 régions	283 360	Tot. 4 régions	32 020
Ratio LPM / LM		Ratio LPM / LM	
NENB 1310	84,1	NENB 1310	72,2
NEOnt 3590	36,9	NEOnt 3590	29,4
NOOnt 3595	18,9	NOOnt 3595	26,4
Manitoba-4650	22,2	Manitoba-4650	22,9
Moy. 4 régions	54,0	Moy. 4 régions	43,6

Source : Compilation des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

³³ Selon le document *Profil de la communauté francophone de l'Ontario*, publié en 2004 par Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (2^{ème} édition), les Francophones de l'Ontario choisissent dorénavant dans une proportion de près de 50 % un conjoint ou une conjointe anglophone (p. 9).

Le niveau d'utilisation de la langue française chez les migrants s'apparente en plusieurs points à ce qu'on retrouve chez la population résidente. Ce sont les migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick qui, dans leur nouveau milieu d'accueil, continuent le plus à utiliser leur langue maternelle au foyer. Le niveau d'utilisation, de l'ordre de 72 %, est cependant moindre que dans leur région. Ce constat est aussi valide pour les migrants du nord-est ontarien. La situation change pour les migrants du nord-ouest ontarien qui parlent davantage le français au foyer dans leur milieu d'accueil que dans leur milieu d'origine, soit 26 % contre 19 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. On pourrait suggérer d'une part que les migrants de cette région constituent un groupe-cible généralement bien ancré dans sa culture et langue d'origine, ou encore, qu'ils ont tendance à se regrouper dans certains centres où ils entretiennent des relations soutenues en matière sociale et culturelle. Cela reste à démontrer. Nos analyses à venir sur le profil socio-économique des migrants devraient nous aider à voir plus clair.

Langue utilisée au travail

Une autre indication de la vitalité linguistique du groupe francophone minoritaire est la langue de travail. Nous avons pu déterminer leur taux d'utilisation du français au travail en comparant ceux disant utiliser le français au travail avec l'ensemble de la main-d'œuvre francophone. Le même raisonnement s'applique pour les migrants comme pour la population résidente (non-migrants).

Tableau 12
Niveau d'utilisation du français au travail

POP NON-MIGRANTE				MIGRANTS			
	Pop occup. (LMF)	Français Lang Trav	En % de la main-d'œuvre (personnes occupées)		Pop occup. (LMF)	Français Lang Trav	En % de la main-d'œuvre (personnes occupées)
NENB 1310	41 000	27 520	67,1	NENB 1310	7 115	2 615	36,8
NEOnt 3590	59 135	9 075	15,3	NEOnt 3590	10 520	1 580	15,0
NOOnt 3595	4 455	325	7,3	NOOnt 3595	935	140	15,0
Mani-4670	10 495	930	8,9	Mani-4670	2 110	225	10,7
4 régions	115 085	37 850	32,9	4 régions	20 680	4 560	22,1

Source : Compilation des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

Encore une fois, les Francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick sont ceux qui utilisent davantage leur langue maternelle au travail, soit dans une proportion de 67 %. En revanche, les migrants en provenance de cette région disent n'utiliser le français au travail que dans une proportion de 37 % environ. Ce sont donc près de deux Francophones sur trois qui, une fois sortis de leur région, doivent travailler principalement dans la langue de la majorité.

La situation des Francophones du nord de l'Ontario et du Manitoba rural pour ce qui est de l'utilisation du français au travail est évidemment bien différente de celle des résidents et migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette différence provient des caractéristiques démographiques différentes à la fois de leur région de souche et de leur milieu d'implantation (migrants). Sauf que les migrants francophones du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural utilisent davantage le français au travail que ne le font les résidents (non-migrants). Dans ces

deux régions, ils sont 7-8 % seulement à utiliser le français au travail, tandis que de 11-15 % des migrants francophones en provenance de ces régions affirment utiliser leur langue maternelle au travail.

On observe ici le même scénario que pour la langue utilisée au foyer, ce qui tend à valider en quelque sorte la deuxième explication qui veut que ces migrants optent pour un milieu d'accueil plutôt favorable à leur épanouissement socio-linguistique. On pense notamment aux travailleurs de la fonction publique fédérale qui peuvent généralement utiliser leur langue maternelle au travail. D'autres analyses sont toutefois nécessaires avant d'arriver à une conclusion plus formelle en ce domaine.

Compréhension des langues officielles

On sait par de nombreux témoignages et analyses qu'il demeure difficile pour un Francophone résidant à l'extérieur du Québec d'exercer sa profession dans sa langue, et ce, même dans la fonction publique où s'applique la Loi sur les langues officielles. Il reste énormément à faire, en effet, afin de donner au français la place qu'il lui revient sur le marché du travail.

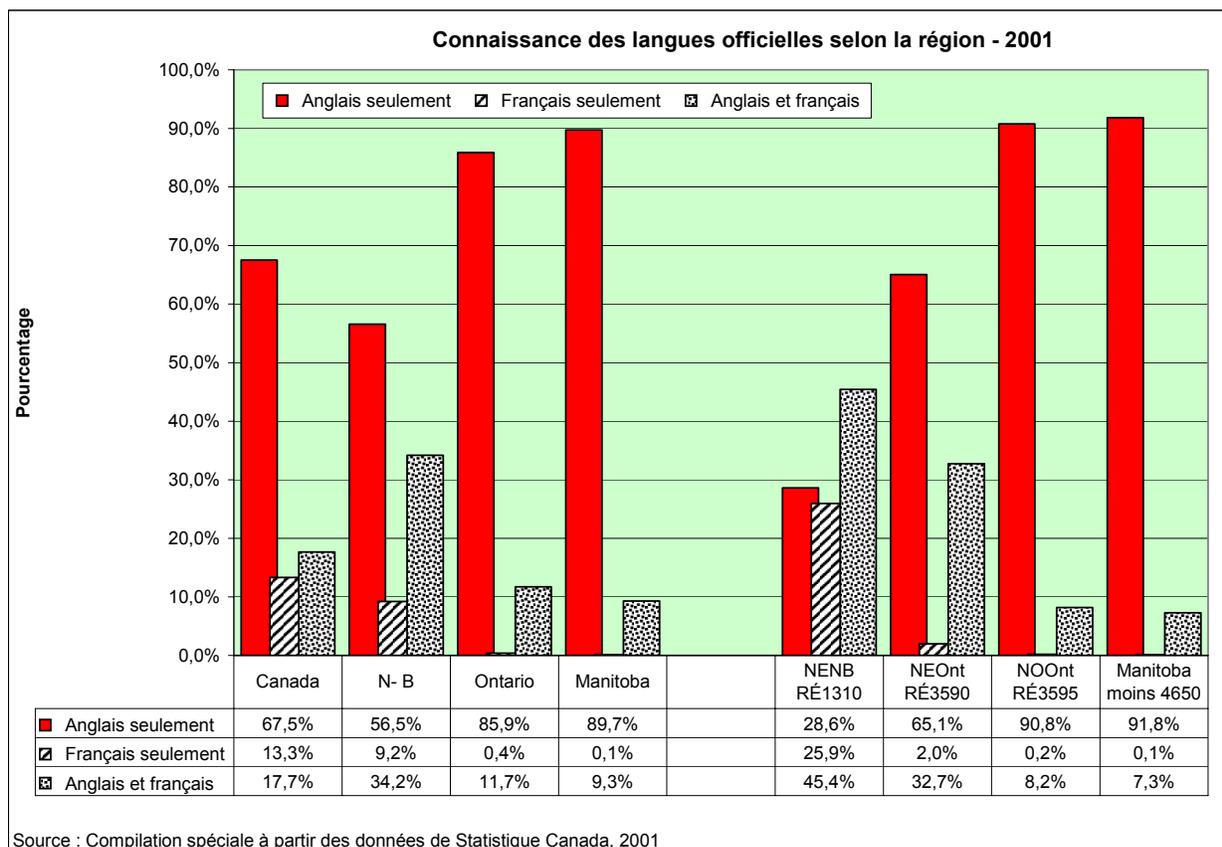
Cela dit, des progrès indéniables ont été accomplis en ce domaine dans plusieurs provinces, des gains relevant sans doute de la popularité des programmes d'immersion du français dans les écoles publiques. En Ontario, par exemple, le nombre de personnes qui connaissent le français (seulement ou avec l'anglais) a triplé en quelques décennies. Plus de 1 362 020 ont aujourd'hui la capacité de le parler dans la province, soit 12 % de la population³⁴. Au Manitoba, le nombre de personnes qui connaissent le français (seulement ou avec l'anglais) a presque doublé en moins de 50 ans. Plus de 104 000 personnes ont aujourd'hui la capacité de le parler dans la province, soit 9,5 % de la population³⁵. Au Nouveau-Brunswick, le nombre de personnes qui connaissent le français (seulement ou avec l'anglais) a crû de 237 100 à 312 285 depuis 1971. Le taux de bilinguisme dépasse aujourd'hui le seuil de 43 % au Nouveau-Brunswick, soit presque le même que celui du Québec³⁶.

³⁴ Ibid, p. 9.

³⁵ D'après *Profil de la communauté francophone du Manitoba*, Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, 2^{ème} édition, 2004, p. 9.

³⁶ Par bilinguisme, nous entendons les personnes qui peuvent communiquer dans les deux langues officielles. *Profil de la communauté francophone du Nouveau-Brunswick*, Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada, 2^{ème} édition, 2004, p. 9.

Figure 10
Connaissance des langues officielles selon la région, 2001



Qu'en est-il des régions à l'étude ? Les données du recensement de 2001 confirment qu'elles ne sont aucunement en reste en ce domaine. Le taux de bilinguisme dépasse 45 % dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et près de 33 % dans le nord-est ontarien. Voir figure 9. Cette proportion diminue considérablement dans le nord-ouest ontarien ainsi qu'au Manitoba rural où 7-8 % seulement des résidents se déclarent bilingues. Ce taux de bilinguisme demeure toutefois fortement corrélé avec l'importance relative dans la population du groupe francophone, comme le font voir les données du tableau 13.

Tableau 13
Connaissance des langues officielles selon le statut linguistique, Migrants vs Non-migrants

Taux de bilinguisme* en 2001.

	NON-MIGRANTS		MIGRANTS	
	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones
NENB - RÉ 1310	22,3	58,2	33,6	76,3
NEOnt - RÉ 3590	14,1	90,3	16,5	92,8
NOOnt - RÉ 3595	5,4	88,0	8,3	87,4
Man moins RÉ 4650	4,4	91,7	7,1	88,6

* Part de la population (en %) pouvant s'exprimer en anglais et en français.

Source : Compilation des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

Comme les migrants constituent un groupe-cible, il importe de voir s'ils partagent les mêmes attributs pour ce qui est de la connaissance des langues officielles. On peut dire que, dans l'ensemble, ils partagent un profil qui s'apparente à celui observé en région, avec certaines nuances toutefois. Au nord-est du Nouveau-Brunswick, les migrants, qu'ils soient francophones ou anglophones, affichent un taux de bilinguisme beaucoup plus élevé que celui de leur milieu d'origine. Est-ce dû aux caractéristiques propres au groupe migrant ? Ou est-ce dû simplement au fait qu'une fois sortis de leur région, ces migrants ont été contraints d'apprendre la langue secondaire pour favoriser leur insertion sur le marché du travail ? À ce stade-ci de la recherche, nous ne pouvons nous en tenir qu'à des hypothèses.

TRAITS SOCIOÉCONOMIQUES RÉGIONAUX : MIGRANTS VS NON-MIGRANTS

Au Canada comme ailleurs, les flux migratoires sont dus essentiellement aux différences régionales en matière d'opportunités d'emploi, ainsi que des perspectives d'avancement pour les travailleurs. Nous avons déjà relevé dans la littérature (Polèse et Shearmur, 2002 ; Beaudin et Landry, 2003 ; Beaudin, 2005) l'importance de la structure économique dans la vitalité des marchés régionaux de l'emploi au Canada. Nous y relevons que la géographie (localisation), plus que le statut linguistique, explique les différences socio-économiques entre régions ou sous-régions. En serait-il autrement dans le cas des régions à l'étude ? Entre groupes de migrants selon leur provenance, ou encore, selon leur statut linguistique ? Pour répondre à ces questions, nous ferons ressortir les traits majeurs du marché du travail en région, en prenant soin de comparer les deux groupes linguistiques, puis nous verrons si ces traits diffèrent entre résidents et migrants. Deux indices universellement reconnus, à savoir, le taux d'emploi³⁷ et le taux de chômage³⁸ sont ici retenus.

Indices du marché du travail

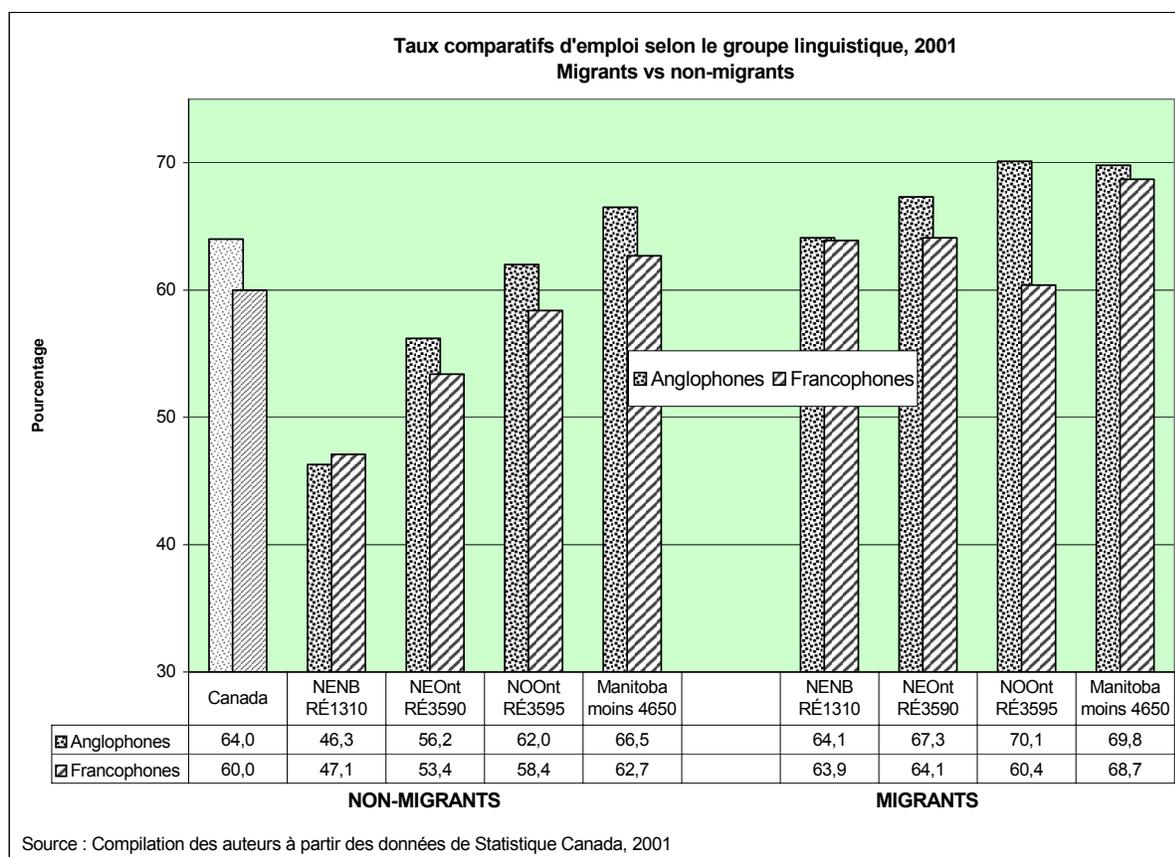
D'après le recensement de 2001, environ 61 % de la population âgée de 15 ans et plus au Canada était occupée. Le taux d'emploi variait de quatre points de pourcentage entre et francophones et anglophones en faveur de ces derniers. Comme nous le fait voir la figure 11, le différentiel en matière d'emploi est davantage régional (entre régions à l'étude) que linguistique (entre anglophones et francophones). Ainsi, le taux d'emploi augmente progressivement de l'Est (nord du Nouveau-Brunswick) vers l'Ouest (Manitoba rural), avec néanmoins un léger avantage aux Anglophones, à l'exception du nord du Nouveau-Brunswick. On notera la relative performance du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural, deux régions qui atteignent ou dépassent la moyenne nationale à ce registre. On mentionnera également le taux particulièrement faible enregistré au nord du Nouveau-Brunswick, autant chez les Anglophones que chez les Francophones. Cet indice montre plus que tout autre la vitalité économique relative des régions et, par conséquent, leur prédisposition aux flux migratoires.

³⁷ Le taux d'emploi est le ratio de la population effectivement occupée (exclut ceux en chômage) sur la population de 15 ans et plus.

³⁸ Le taux de chômage est le ratio de la population en chômage sur la population active. Cette dernière comprend à la fois les personnes occupées et les chômeurs.

Nous présentons, toujours dans la figure 11, les taux d'emploi des migrants en provenance des régions mentionnées. On peut voir qu'ils sont généralement plus élevés que pour le groupe résident. Ceci est tout à fait attendu étant donné la structure démographique intermédiaire (concentration des classes d'âge actives) des migrants, mais aussi en raison des motivations propres aux gens qui émigrent, soit généralement de trouver un travail. On observe par ailleurs un différentiel moindre pour ce qui est du taux d'emploi des migrants selon leur région d'origine. En effet, quelle que soit la région de départ, les migrants finissent tous par obtenir un bon taux de placement sur le marché du travail. Nous observons néanmoins des différences significatives (environ 10 points de pourcentage) en faveur des migrants anglophones en provenance du nord-ouest de l'Ontario. Nous ne disposons pas pour l'instant des données pouvant nous permettre d'interpréter ces différences.

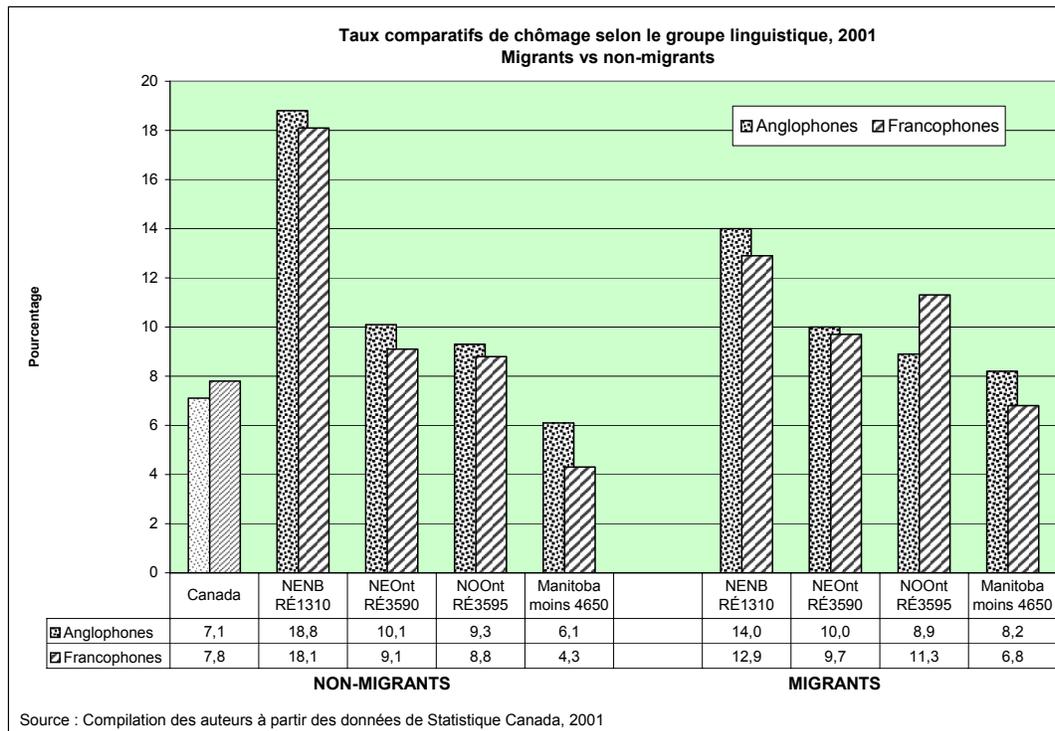
Figure 11
Taux comparatifs d'emploi, 2001



Des comparaisons similaires nous sont offertes avec la figure 12, mais cette fois-ci, pour le taux de chômage. Il ressort en premier que les résidents des régions à l'étude sont généralement plus affectés par le chômage, ce qui est conséquent avec leur économie axée sur l'exploitation primaire et la première transformation des ressources. Comme nous pourrions le constater un peu plus loin, ces industries prédisposent au travail saisonnier, donc au chômage. La situation au nord du Nouveau-Brunswick est ici frappante, avec des taux de chômage de l'ordre de 18-19 % pour l'un et l'autre groupe linguistique. C'est plus de deux fois la moyenne nationale. Ailleurs, dans le

nord de l'Ontario, le niveau de chômage dépasse 2 points de pourcentage la moyenne canadienne, alors qu'au Manitoba rural, il se situe bien en deçà. Dans toutes les régions, cependant, nous observons des différences mineures entre les groupes linguistiques pour ce qui est du taux de chômage.

Figure 12
Taux comparatifs de chômage, 2001



En matière de chômage toujours, il est intéressant de mentionner que seuls les migrants en provenance du nord du Nouveau-Brunswick semblent améliorer leur sort, comparativement à leur région d'origine³⁹. Même que les migrants en provenance du Manitoba rural affichent un taux de chômage plus élevé que leurs concitoyens en région. Vouloir interpréter de tels écarts à la lumière de ces simples indicateurs demeure délicat. On peut dire toutefois que le chômage est particulièrement bas dans le Manitoba rural, ce qui fait en sorte que les migrants quittant cette région épousent les caractéristiques générales des Canadiens en matière de chômage. Enfin, nous devons signaler le taux étonnamment élevé de chômage des migrants en provenance des autres régions à l'étude, notamment du nord de l'Ontario qui ne réussissent pas à réduire de manière convaincante leur niveau de chômage même en émigrant vers le sud de l'Ontario et ailleurs. Il reste à voir si ces données reflètent une situation temporaire liée au cycle économique, ou encore, sont liées à d'autres facteurs tels leur attrait particulier pour les industries fortement exposées au travail saisonnier ou à temps partiel. Nous serons plus à même de répondre à cette question dans la section qui suit sur la structure de l'emploi.

³⁹ Les comparaisons concernent les migrants et les non-migrants, sans considération du statut linguistique.

Structure industrielle

Les territoires à l'étude constituent de vastes espaces périphériques relativement peu habités mais dotés d'importants bassins de ressources. L'exploitation intensive des ressources est à la base du peuplement et de l'industrialisation de ces régions qu'on qualifie de périphériques et dont l'économie s'articule autour de dizaines de petits centres d'extraction et de première transformation de ressources naturelles. L'éclatement spatial est probablement ce qui caractérise le plus ces espaces qui, ensemble, comptent moins d'un million et demi de personnes réparties sur 1,38 millions de km², soit une densité de 1,04 habitant au km², ce qui est particulièrement faible⁴⁰. La densité de peuplement va de 6,6 au nord-est du Nouveau-Brunswick, à 1,9 et 0,4 respectivement pour le nord-est et le nord-ouest ontarien, ainsi que 0,9 habitant au km² dans le Manitoba rural. Ces faibles densités expliquent dans une large mesure la diversité des situations en matière de géographie, d'identité, d'organisation communautaire et d'activités économiques.

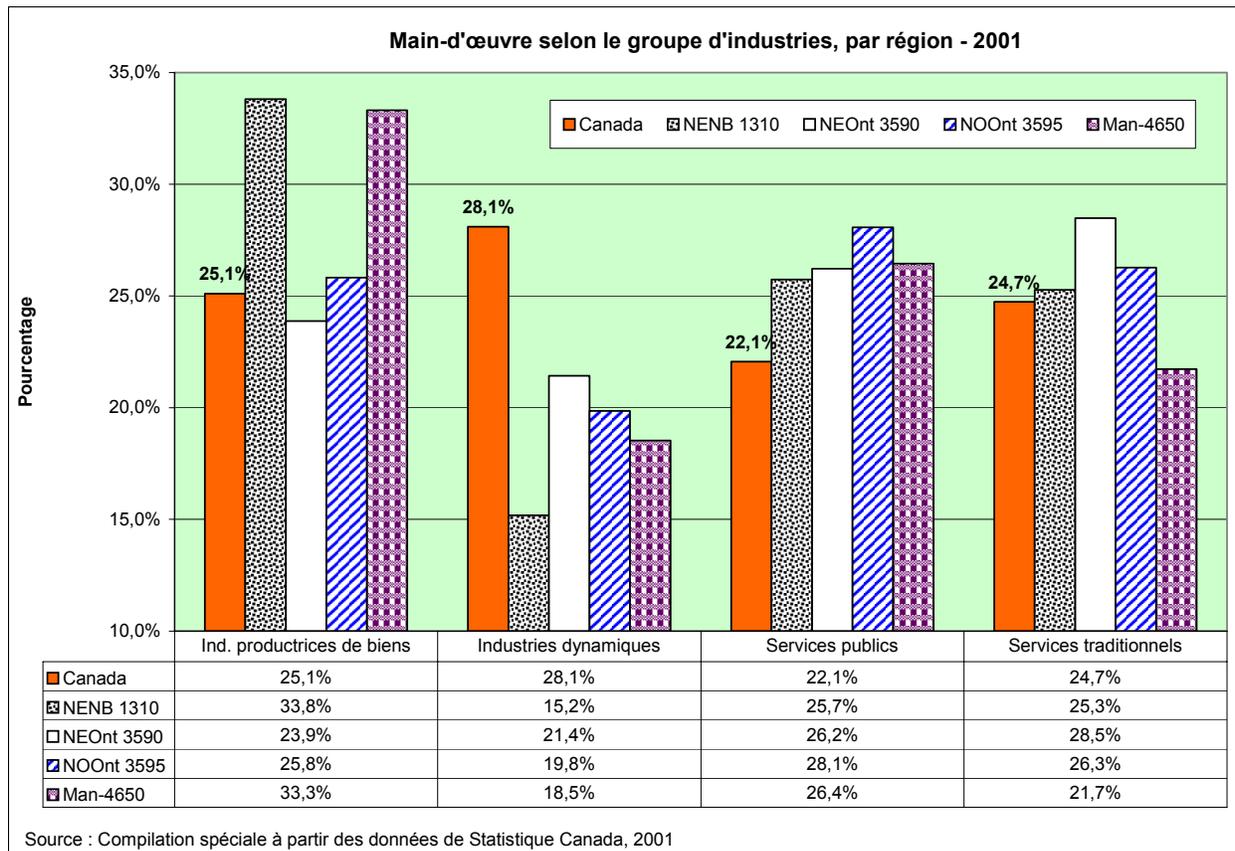
Le facteur structurel

En dépit des avancées technologiques et de la maturation du capital-ressources, les régions à l'étude concentrent une plus forte proportion de leur main-d'œuvre dans les industries productrices de biens⁴¹. Alors qu'au Canada, le quart (25 %) de la main-d'œuvre gravite au sein de ce type d'activités, ce sont plus du tiers des travailleurs du nord-est du Nouveau-Brunswick et du Manitoba rural qui y sont concentrés. Le nord de l'Ontario se rapproche sensiblement du patron canadien à ce registre.

⁴⁰ La densité de population au km² varie de 2,8 environ pour l'ensemble du Manitoba à 16 au Nouveau-Brunswick et à 17 pour la province de l'Ontario.

⁴¹ Les industries productrices de biens se regroupent autour des secteurs primaires (agriculture, forêt, pêches et mines), de la construction et du secteur manufacturier. Ce dernier secteur concerne à la fois les activités de transformation et de fabrication.

Figure 13
Main-d'œuvre selon les grands groupes d'industries, 2001



Tel qu'observé dans les régions périphériques de ressources du Québec (Côté et Proulx, 2002), les activités primaires demeurent importantes en matière de production, mais elles contribuent moins à l'emploi. Les chercheurs affirment que «en général, les régions-ressources souffrent d'une sur-spécialisation industrielle relativement aux grands centres, ce qui limite la diversité des emplois disponibles. En plus, on y retrouve un pourcentage moins élevé d'emplois à savoir élevé». Sur les causes probables de la restructuration économique, que Côté et Proulx situent à partir de 1975, ils en voient au moins quatre⁴².

D'abord, l'éloignement des marchés et des grandes institutions de formation, qui contribue à l'exode rural des jeunes et affecte donc la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée en région. L'éloignement augmente par ailleurs les coûts de production et surtout de transport (en termes monétaires mais aussi de temps), ce qui affaiblit la compétitivité des firmes en région.

Un deuxième facteur concernerait les changements technologiques. Les nouvelles technologies ont remplacé de nombreux emplois, surtout dans les activités primaires et la

⁴² Par restructuration économique, on entend les changements profonds qui ont affecté les industries de ressources avec l'avènement des nouvelles technologies, ainsi que la libéralisation des échanges.

deuxième transformation des ressources, ce qui a causé une redistribution des emplois vers les secteurs secondaires et tertiaires. En revanche, les nouvelles technologies ont permis des gains importants de productivité, ce qui a favorisé le développement et la diversification du secteur manufacturier en région.

Le troisième facteur, associé à la maturation du capital-ressources, aurait mené à la sur-spécialisation industrielle. L'épuisement ou la raréfaction des ressources renouvelables (bois, poisson) et non-renouvelables (mines), ainsi que les pressions sur l'environnement (agriculture intensive) ont forcé une gestion à la fois privée et publique plus serrée, visant un développement durable et plus respectueux de l'environnement.

Enfin, l'entrée en scène de nouveaux producteurs de matière première et de produits semi-transformés ont modifié la donne en matière de concurrence et ainsi contribué à amplifier les défis auxquels les industriels en région font face⁴³. Cette lecture des tendances lourdes au plan de la restructuration économique s'applique tout à fait aux régions à l'étude.

Si les industries productrices de biens semblent concentrer davantage d'emplois en région, il importe de préciser qu'elles concernent un nombre varié de secteurs, allant de l'agriculture à la construction, en passant par la transformation/fabrication. Même ce dernier secteur est loin d'être homogène ; il regroupe autant la première transformation des ressources naturelles, des activités à faible valeur ajoutée, que la fabrication de machines complexes à haute valeur ajoutée. La transformation du poisson ou du bois de sciage n'a pas la même portée dans l'économie que la construction navale, l'industrie pétro-chimique ou l'aérospatiale. Dans les régions à l'étude, ce sont avant tout les activités primaires, celles de l'exploitation forestière et minière (nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick), agricole (Manitoba) et des pêches (nord du Nouveau-Brunswick), qui attirent toujours une proportion importante de travailleurs. (cf., tableau 14).

Tableau 14

Répartition de la main-d'œuvre selon les principaux groupes d'industrie, 2001

	CAN	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba rural	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba rural	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba rural
	TOTAL					ANGLOPHONES				FRANCOPHONES			
Industries primaires	5,5%	11,4%	7,4%	7,7%	17,7%	9,9%	6,7%	7,3%	16,2%	12,2%	9,2%	16,9%	18,1%
Construction	5,6%	7,0%	6,5%	6,0%	6,1%	6,6%	6,3%	5,8%	5,7%	7,3%	7,1%	3,9%	9,1%
Transf./fabrication	14,0%	15,4%	10,0%	12,2%	9,5%	13,8%	9,3%	12,5%	9,2%	16,5%	11,6%	14,5%	9,3%
Industries dynamiques ¹	28,1%	15,2%	21,4%	19,8%	18,5%	17,4%	22,5%	20,1%	19,5%	14,0%	19,8%	19,8%	17,7%
Services publics ²	22,1%	25,7%	26,2%	28,1%	26,4%	25,2%	25,6%	27,2%	26,0%	25,7%	26,9%	23,9%	27,9%
Services traditionnels ³	24,7%	25,3%	28,5%	26,3%	21,7%	27,1%	29,6%	27,1%	23,4%	24,3%	25,3%	20,8%	17,9%

1. Commerce de gros (SCIAN41); Transport & entreposage (48-49); Ind. de l'information (51); Finances & assurances (52); Serv. Immobiliers et de location (53); Serv. professionnels, scient. & technique (54); Gestion de sociétés et d'entreprises (55).

2. Services publics d'enseignement (61); Soins publics de santé et assistance sociale (62); administrations publiques (91).

3. Commerce de détail (44-45); Arts, spectacles et loisirs (71); Hébergement & Restauration (72); Autres services (81).

Source: Compilation spéciale des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

⁴³ Serge Côté et Marc-Urbain Proulx (2002), « L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel », Centre de Recherche et de Développement des Territoires (CRDT), pp. 63-65.

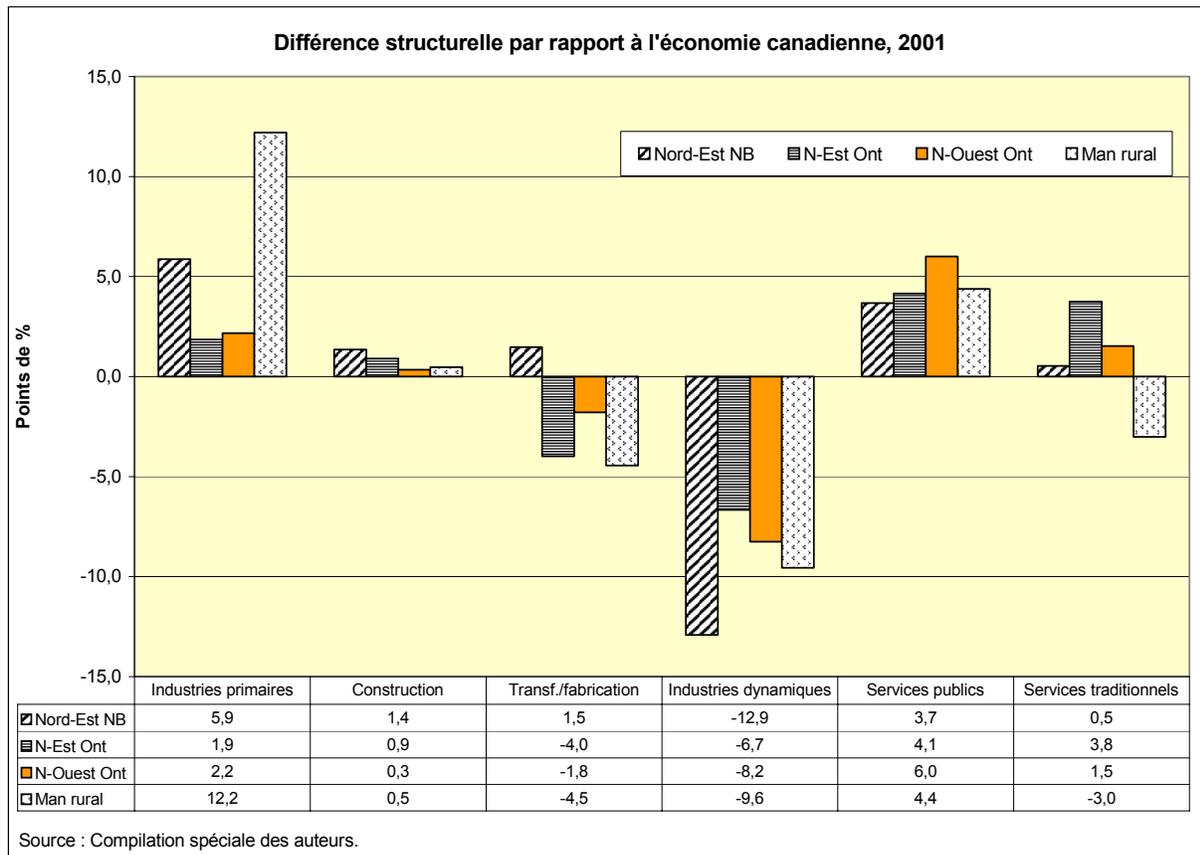
Un autre groupe d'industries particulièrement influentes sur la vitalité économique des régions est sans doute les industries dynamiques⁴⁴. Il s'agit d'activités motrices plutôt qu'induites, en ce sens qu'elles sont généralement à forte intensité de savoir. Elles attirent donc les compétences et maintiennent un haut niveau de compétitivité. Les secteurs de type dynamique sont généralement moins présents ou moins développés dans les régions périphériques qui ne disposent pas d'une armature urbaine susceptible d'accueillir des sièges sociaux ou des succursales importantes. Ils ont plutôt tendance à se concentrer dans les grands centres qui disposent d'un pool plus grand de main-d'œuvre hautement qualifiée et qui bénéficient en même temps de la présence d'activités complémentaires (fonctions administratives, bancaires, de gestion, de recherche), ce qui facilite l'accès à l'information et les contacts personnels. Aussi, les sièges sociaux des grandes entreprises s'établissent systématiquement dans les grands centres.

C'est ce qui explique la présence timide des industries dynamiques dans plusieurs régions francophones de souche qui ne disposent pas d'un tissu urbain étoffé. Tout au plus retrouve-t-on 20-21 % des travailleurs qui œuvrent dans ces industries dans le nord ontarien, comparativement à 28 % dans l'ensemble de l'économie canadienne. Les industries dynamiques n'attirent que 18,5 % de la main-d'œuvre au Manitoba rural et seulement 15 % environ dans le nord du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un déficit structurel qui, par rapport aux standards nationaux, se mesure en milliers d'emplois. Ainsi, le nord du Nouveau-Brunswick devrait disposer d'environ 10 000 emplois dynamiques additionnels pour avoir la parité avec la moyenne nationale ; le déficit atteint près de 27 000 emplois dynamiques dans le nord de l'Ontario et environ 23 000 au Manitoba rural.

Ces chiffres sont bien sûr hypothétiques puisque basés sur la structure industrielle nationale. Par ailleurs, ils ne traduisent pas forcément une faiblesse (ou force), dans la mesure où chaque groupe d'industries renferme une variété d'activités à plus ou moins forte valeur ajoutée. La qualité des emplois et la rémunération liée à ces emplois peuvent différer énormément d'un sous-secteur à un autre au sein d'un même groupe d'industries, comme il nous sera donné de voir dans la section sur les revenus du travail. Ce genre d'analyse permet néanmoins de visualiser les écarts structurels et montre certaines lacunes importantes en matière d'emplois stratégiques dans les régions à l'étude.

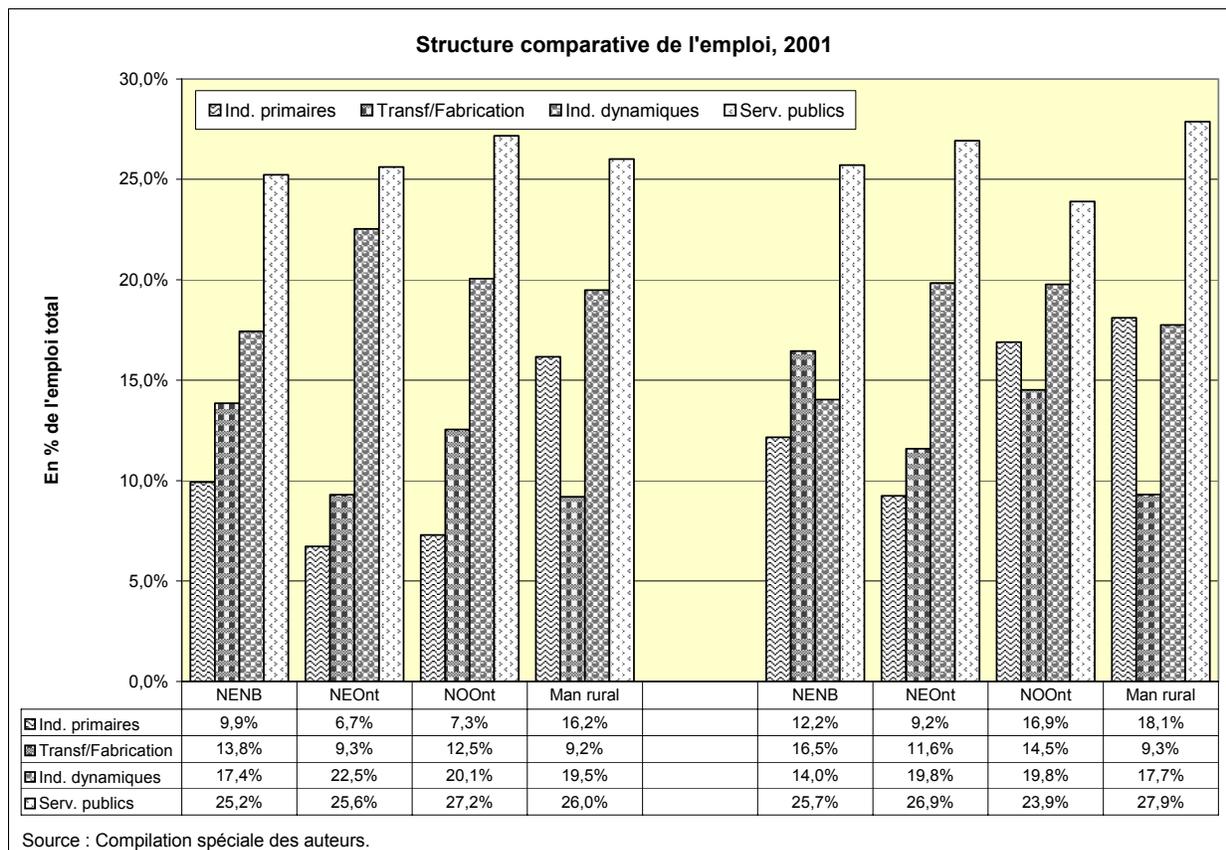
⁴⁴ Les industries dynamiques regroupent le commerce de gros (Scian 41), le transport et l'entreposage (48-49), les industries de l'information (51), les finances et assurances (52), les services immobiliers et de location (53), les services professionnels, scientifiques et techniques (54), ainsi que la gestion de sociétés et d'entreprises (55).

Figure 14
Différences structurelles : économies régionales vs économie nationale, 2001



Tel que mentionné auparavant, on observe peu de différences structurelles en matière d'emploi entre groupes linguistiques d'une même région. Néanmoins, on remarque un léger différentiel entre Francophones et Anglophones en faveur de ces derniers pour ce qui est des emplois dynamiques. Voir figure 15. L'écart pourrait s'expliquer davantage par des facteurs historiques, dans la mesure où le groupe minoritaire n'a généralement pas complètement comblé son retard traditionnel par rapport au groupe majoritaire au niveau des emplois plus qualifiés. Du moins, nos analyses du niveau de la répartition des emplois selon l'activité appuient cette conclusion.

Figure 15
Structure comparée de l'emploi en région – Francophones vs Anglophones



Compensation relative du secteur public

Si nos analyses laissent entrevoir de sérieuses lacunes pour les régions à l'étude pour ce qui est des emplois dynamiques, elles montrent également qu'elles réussissent dans l'ensemble à compenser ces lacunes avec la présence d'emplois publics⁴⁵. Ces emplois représentent entre 26 % et 28 % de la main-d'œuvre dans les régions, comparativement à 22 % environ au plan national. Le domaine de la santé et des services sociaux accapare près de la moitié (un peu moins dans le nord de l'Ontario) des emplois publics en région. La majorité de ces emplois sont néanmoins regroupés au sein des principaux centres régionaux. Nous verrons que cette compensation du secteur public pour les régions à l'étude est somme toute relative.

⁴⁵ Le secteur public comprend les services publics d'éducation et de santé, ainsi que les administrations gouvernementales (fédérales, provinciales et municipales), incluant la défense.

Structure de l'emploi des migrants

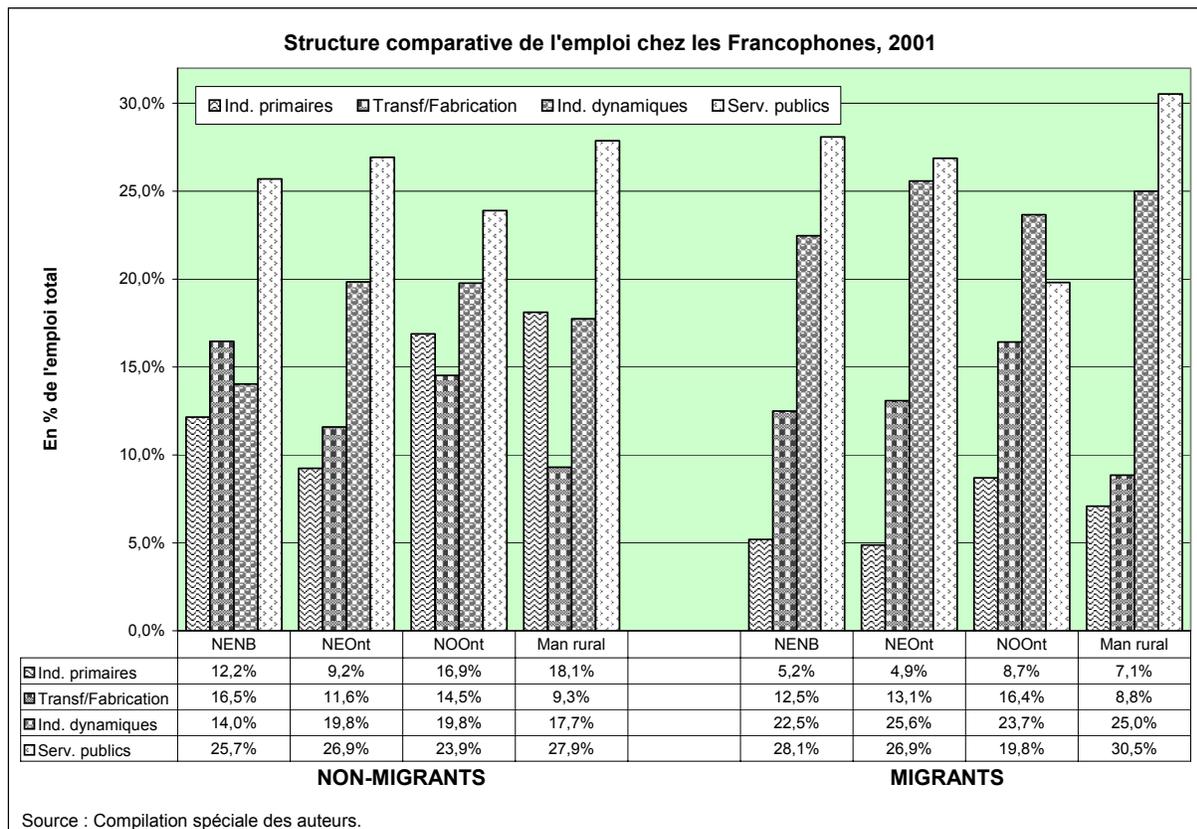
Comme on devait s'y attendre, les travailleurs ayant migré des régions à l'étude se retrouvent en moins forte proportion dans les activités primaires. Assez curieusement, ils sont tout autant enclins que leurs homologues des régions de souche à travailler dans le domaine de la construction, ainsi que dans le secteur de la transformation/fabrication. Cela n'exclut pas cependant des types différents d'emploi, ce que nous tenterons d'éclaircir dans la section sur les revenus du travail. Là où on observe des différences significatives entre migrants et non-migrants, c'est au registre des emplois dynamiques. Il semble que les migrants, tant ceux francophones qu'anglophones, ont davantage accès à ces emplois dans leur milieu d'accueil, puisque le quart environ de leurs effectifs ouvriers occupent des emplois de type dynamiques. Leurs homologues des régions de souche ne sont que de 15-20 % à intégrer cet important secteur d'activités. Ce sont les migrants en provenance du nord-est du Nouveau-Brunswick qui affectionnent davantage les services dynamiques. Voilà une douce revanche qui compense les lacunes importantes de cette région en matière d'emplois dynamiques.

Tableau 15
Structure comparative de l'emploi des migrants, 2001

	NENB	NEOnt	NOOnt	Manitoba	NENB	NEOnt	NOOnt	Manitoba	NENB	NEOnt	NOOnt	Manitoba
	RÉ1310	RÉ3590	RÉ3595	rural	RÉ1310	RÉ3590	RÉ3595	rural	RÉ1310	RÉ3590	RÉ3595	rural
	TOTAL (NON_MIGRANTS)				MIGRANTS (AGLOPHONES)				MIGRANTS (FRANCOPHONES)			
Industries primaires	11,4%	7,4%	7,7%	17,7%	5,4%	4,4%	5,5%	7,7%	5,2%	4,9%	8,7%	7,1%
Construction	7,0%	6,5%	6,0%	6,1%	6,7%	6,2%	4,3%	5,0%	7,1%	5,9%	8,2%	7,1%
Transf./fabrication	15,4%	10,0%	12,2%	9,5%	11,8%	11,4%	9,5%	9,6%	12,5%	13,1%	16,4%	8,8%
Industries dynamiques	15,2%	21,4%	19,8%	18,5%	28,5%	25,8%	26,4%	24,6%	22,5%	25,6%	23,7%	25,0%
Services publics	25,7%	26,2%	28,1%	26,4%	22,2%	24,4%	27,7%	26,7%	28,1%	26,9%	19,8%	30,5%
Services traditionnels	25,3%	28,5%	26,3%	21,7%	25,4%	27,8%	26,5%	26,4%	24,8%	23,8%	22,7%	21,2%

Source: Compilation spéciale des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

Figure 16
Structure comparative de l'emploi – Francophones seulement



Pour ce qui est des emplois publics, les écarts structurels entre migrants et non-migrants semblent beaucoup plus nuancés. D'abord, à l'exception du nord-ouest ontarien, les migrants francophones semblent davantage attirés que leurs homologues anglophones au sein de l'appareil public. Cela découle sans doute de leur capacité de travailler dans les deux langues officielles. Mais cet argument ne semble pas s'appliquer aux migrants en provenance du nord-ouest ontarien. Il existe en effet un écart appréciable chez ces derniers pour ce qui est de l'accès aux emplois publics : 28 % environ des migrants anglophones y adhèrent, comparativement à 20 % seulement pour les migrants francophones. La situation est plutôt inversée en faveur des migrants francophones au Manitoba rural, avec cependant des écarts plus modestes.

Structure professionnelle

En complément de la structure industrielle de l'emploi, on peut aussi évaluer la dynamique des migrants et non-migrants en fonction de leur adhésion professionnelle. Statistique Canada comptabilise au-delà de 300 professions, mais publie généralement des agrégations qui sont au nombre d'une dizaine. On comprendra que ces grands groupes professionnels renferment une grande variété d'emplois, mais correspondant toujours à un champ spécifique d'activité, tel la gestion, les métiers de transport et de machinerie, les professions du domaine de la santé, etc. Nous procédons pour les besoins de notre analyse à deux niveaux de comparaisons : d'une part, nous

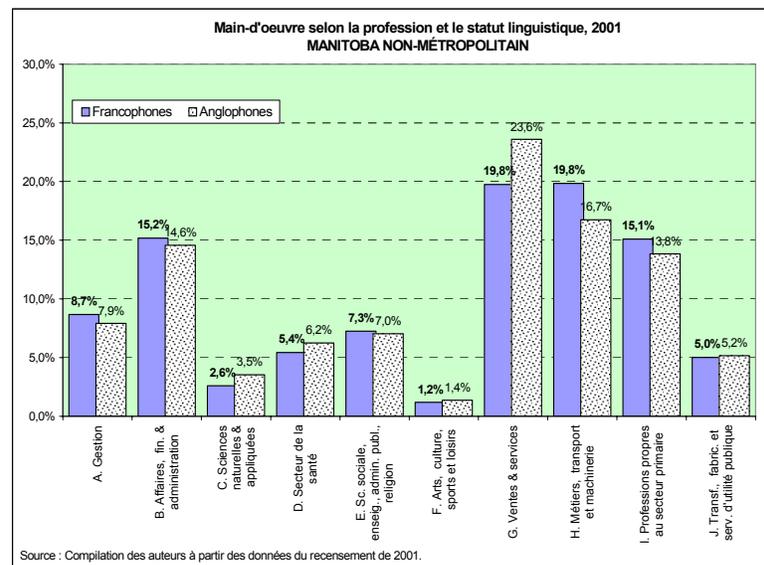
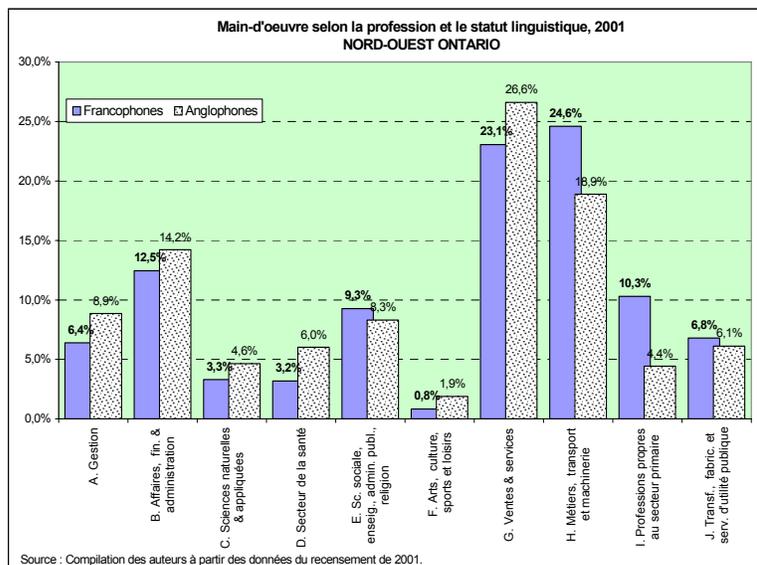
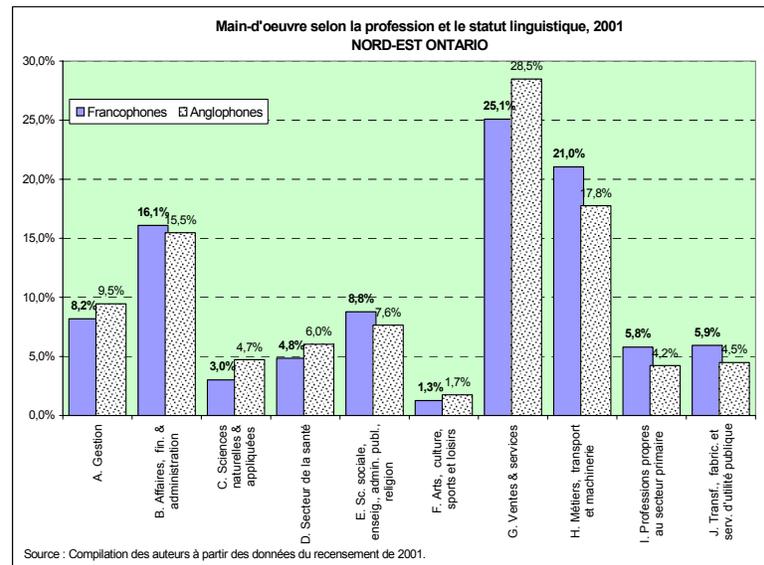
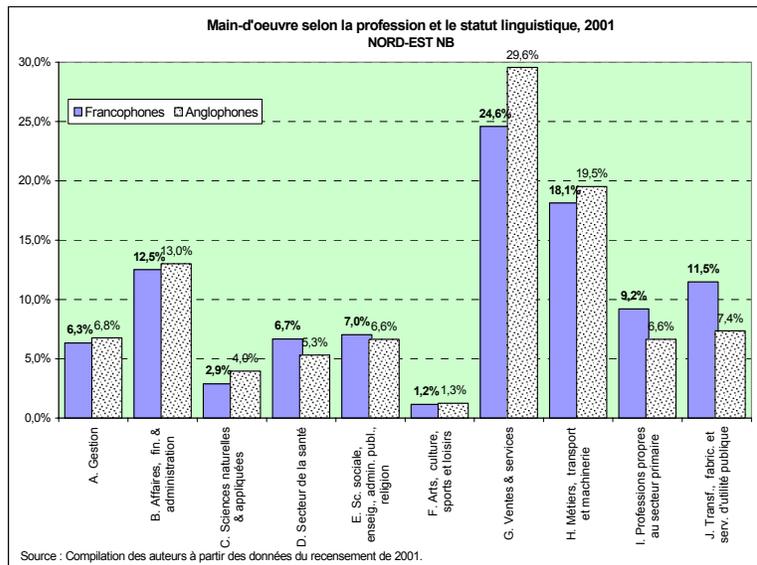
comparons les structures professionnelles des régions à l'étude sur la base linguistique ; d'autre part, nous comparons, au sein même de la minorité francophone, la structure professionnelle des migrants et des non-migrants. Voyons ce qu'il en est.

Structure professionnelle selon le statut linguistique

Nous avons fait observer, dans une section précédente sur le marché du travail, que la géographie a plus d'incidence sur la vitalité socio-économique que le statut linguistique. Il existe bien sûr des différences socioéconomiques notoires entre les deux groupes de langue officielle, mais les écarts demeurent modestes. C'est ce que nous relevons en examinant de près la répartition de la main-d'œuvre selon la profession et dont les résultats apparaissent dans les figures qui suivent.

Dans les quatre régions à l'étude, deux groupes de professions ressortent nettement, à savoir, *Vente et services*, ainsi que *Métiers, transport et machinerie*. Ces deux groupes de professions rassemblent un peu moins de la moitié de la main-d'œuvre dans chacune des régions, à l'exception du Manitoba rural où ils n'attirent qu'environ 40 % des travailleurs. Les écarts entre groupes linguistiques se maintiennent dans l'ordre de quelques points de pourcentage, notamment au nord-est du Nouveau-Brunswick, pour le groupe *Vente et services*. Les proportions entre Francophones et Anglophones divergent également pour le groupe *Métiers, transport et machinerie*, notamment dans le nord de l'Ontario. Pour les autres groupes de professions, on note peu de différences significatives entre les deux groupes linguistiques, à l'exception peut-être des professions du secteur primaire (proportion plus élevée chez les Francophones), ainsi que celui de la santé (proportion plus élevée chez les Anglophones) dans le nord-ouest ontarien. On note aussi des différences notoires entre les deux groupes linguistiques dans le nord-est du Nouveau-Brunswick dans le domaine de la transformation/fabrication et services d'utilité publique, ce dernier étant nettement favorisé par les Francophones.

Figures 17-20
Structure professionnelle de l'emploi selon la région et le statut linguistique, 2001



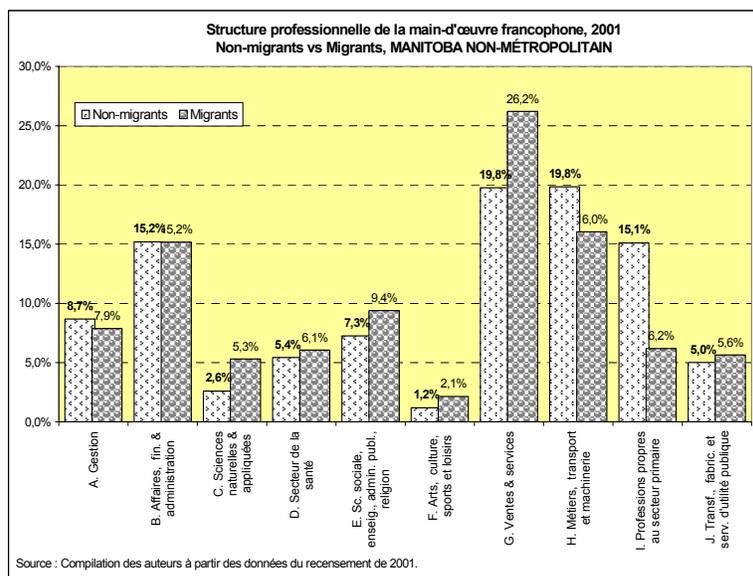
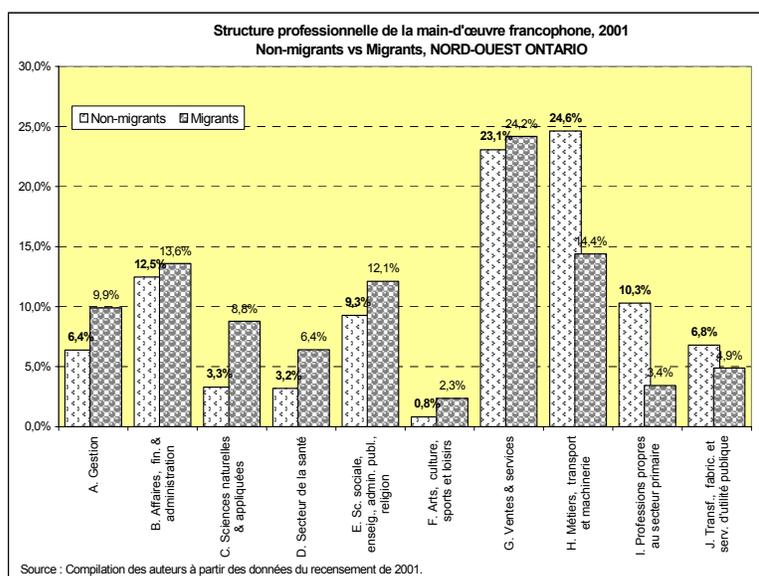
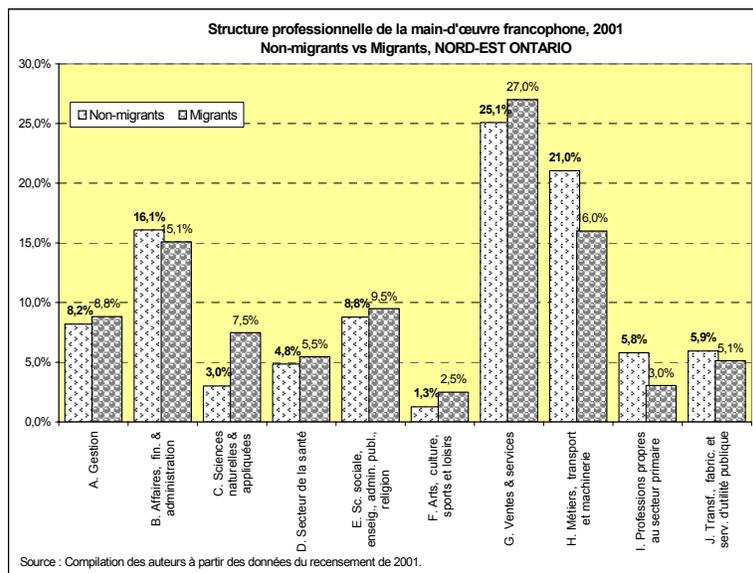
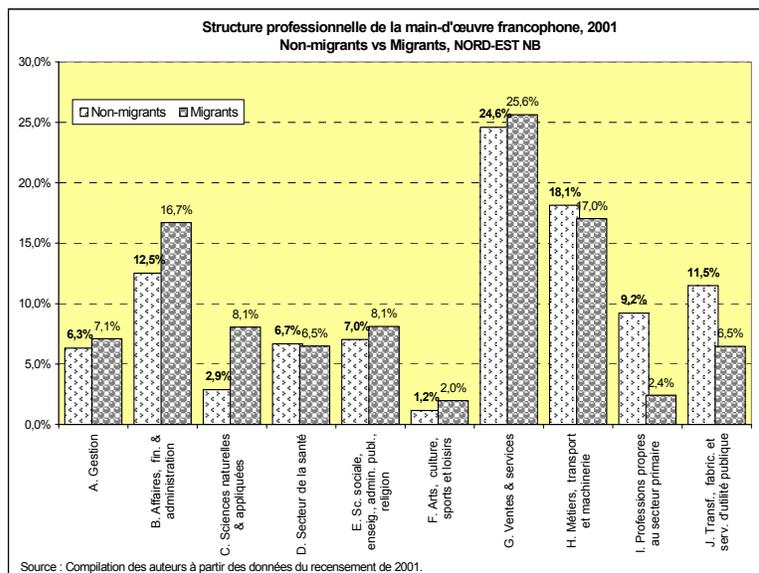
Structure professionnelle des Francophones – migrants vs non-migrants

Les différences structurelles au plan des professions sont, dans l'ensemble, plus frappante entre les migrants et les non-migrants d'un même groupe linguistique. En nous limitant au groupe francophone, on peut voir que les migrants, quelque soit leur région d'origine, ont tendance à occuper davantage certains secteurs que leurs homologues régionaux, notamment les domaines de la gestion (exception du Manitoba rural), des sciences naturelles et appliquées, de la santé, des sciences sociales et administration publique, des arts et culture, ainsi que dans la vente et services. Ces types d'emplois étant plus accessibles en milieu urbain, il est normal que les migrants y adhèrent dans une proportion plus élevée qu'en région. En revanche, les migrants sont moins bien

représentés dans les professions du domaine primaire, dans celui des métiers, transport et machinerie, ainsi que dans la transformation/fabrication et les services d'utilité publique. Ces domaines sont proportionnellement plus importants en région, d'où l'accès plus étendu à ce genre de profession de la part des non-migrants. (c.f., figures 21-24).

Nonobstant ces quelques différences régionales et linguistiques, aussi bien qu'entre migrants et non-migrants, nous pouvons dire en définitive qu'il n'existe pas d'écarts structurels majeurs entre les divers groupes visés. Les écarts socioéconomiques sont plutôt à chercher dans la composition même de ces grands groupes de profession, notamment en ce qui a trait au type d'emploi à l'intérieur d'un secteur ou d'une profession donnés. En d'autres mots, deux groupes ou régions peuvent avoir la même proportion de travailleurs dans le secteur de la transformation/fabrication, ou encore dans celui de la santé, mais le type d'emploi et la hiérarchie des postes au sein de ces deux secteurs peuvent faire toute la différence. Nous verrons de quoi il en revient dans la section qui suit.

Figures 21-24 : Structure professionnelle de l'emploi chez les Francophones migrants et non-migrants



même pour les Francophones et les Anglophones, sauf que ces derniers dépendent moins des transferts gouvernementaux (21,4 % versus 25,0 %). Cette situation particulière des Francophones du nord du Nouveau-Brunswick s'explique par leur taux de participation moindre au marché du travail, mais également par la structure et la durée des emplois.

La proportion des revenus du travail dans l'ensemble des revenus est naturellement plus élevée à mesure qu'on s'étend vers l'Ouest, dans la mesure où le taux d'emploi tend à grimper d'est en ouest. Et cela vaut autant pour les Francophones que pour les Anglophones. On observe néanmoins des différences notoires pour ce qui est de l'apport relatif des deux autres sources de revenus. Les Francophones tirent une plus grande part de revenus des transferts gouvernementaux, tandis que les Anglophones bénéficient autant, sinon davantage des revenus de placements. Cela découle sans doute d'une variété de facteurs, notamment l'accumulation intergénérationnelle de richesse.

Provenance des revenus : Migrants vs Non-migrants

Les migrants sont beaucoup plus actifs que la population en général (voir figure 11). Ils ont d'ailleurs migré dans la plupart des cas pour trouver du travail là où les opportunités d'emploi sont meilleures. Il faut ajouter également que les migrants constituent un groupe spécifique, structurellement différent de la population de 15 ans et plus. Ce n'est donc pas surprenant de constater que le groupe migrant, quelle que soit sa provenance, tire une plus grande part de ses revenus totaux de son travail, soit de l'ordre de 80 % et plus. On note cependant des écarts allant de modestes à substantiels entre migrants francophones et anglophones pour ce qui est de l'apport des sources de revenus. Puisque basées sur des parts relatives, ces comparaisons demeurent toutefois difficiles à interpréter⁴⁶.

⁴⁶ Ces différences sont difficiles à interpréter, dans la mesure où nous travaillons avec des chiffres relatifs (pourcentages) sur la base de trois composantes seulement. Une forte représentation de l'une des composantes, disons la part des revenus d'emploi, a une incidence directe sur l'apport des deux autres sources puisque l'ensemble doit donner 100 %.

Tableau 16
Apport de revenus selon la source, migrants vs non-migrants - 2001

Provenance des revenus, 2001									
En % des revenus totaux	Population non-migrante					Pop migrante en provenance du			
	Canada	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba rural	NENB RÉ1310	NEOnt RÉ3590	NOOnt RÉ3595	Manitoba rural
Revenu d'emploi	77,1	67,8	71,0	75,6	74,0	80,7	80,5	83,1	80,8
Transferts gouvernementaux	11,6	23,7	15,6	13,3	15,6	13,7	10,4	9,3	11,9
Autres sources	11,0	8,5	13,4	11,1	10,5	5,5	9,1	7,6	7,3
Anglophones									
Revenu d'emploi		67,8	72,4	78,3	77,0	82,5	81,4	84,8	83,2
Transferts gouvernementaux		21,4	14,3	11,1	12,9	11,8	9,5	8,2	10,1
Autres sources		10,8	13,3	10,6	10,1	5,7	9,2	7,0	6,7
Francophones									
Revenu d'emploi		67,8	72,0	76,5	73,9	79,8	79,6	75,5	77,0
Transferts gouvernementaux		25,0	16,2	13,7	16,9	14,9	12,0	12,9	12,8
Autres sources		7,1	11,9	9,8	9,3	5,3	8,4	11,8	10,2

Source : Compilation des auteurs à partir des données du recensement de 2001.

Pour ce qui est des revenus tirés d'un emploi, les écarts varient de 1,5 points de pourcentage (nord-est de l'Ontario) à 9 points de pourcentage (nord-ouest ontarien) en faveur des Anglophones dans les deux cas. Les Francophones tirent une proportion plus grande de leurs revenus des transferts gouvernementaux : de 12 % (nord-est Ontario) à 15 % (nord-est NB), comparativement à une fourchette de 8 % (nord-ouest Ontario) et un peu moins de 12 % (nord-est du NB) pour les migrants anglophones. Ce sont les migrants francophones en provenance du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural qui tirent la plus grande part de leurs revenus totaux des placements et autres sources, soit 11,8 % et 10,2 % respectivement. Les migrants anglophones issus des deux mêmes régions ne bénéficient de cette source de revenus que dans une proportion de 7 % environ.

Niveaux comparatifs des revenus d'emploi

Le revenu moyen d'un travailleur en 2000 s'établissait à près de \$ 31 800 au Canada. Ce seuil varie passablement d'une région à l'autre, soit de \$35 200 environ en Ontario à \$25 000 au Nouveau-Brunswick. Le Manitoba se situe également sous la moyenne nationale avec un revenu moyen d'emploi de l'ordre de \$27 200. En ce domaine, les régions à l'étude se positionnent toutes au-dessous de leur moyenne provinciale respective, le nord-est du Nouveau-Brunswick et le Manitoba rural affichant le niveau de revenu d'emploi les moins élevés. Le différentiel de revenus d'emploi entre les deux groupes linguistiques existe bel et bien, mais en faveur des Francophones, à l'exception du nord du Nouveau-Brunswick. Voir figure 26. De tels écarts sont significatifs et traduisent généralement une structure industrielle (ou professionnelle) plus ou moins favorable selon le cas. Il faut aussi prendre en compte la nature des emplois, dictée souvent par le niveau de scolarisation, mais également leur durée. On sait que les régions de ressources

sont davantage exposées aux activités saisonnières, ce qui réduit la période de travail, qui en retour diminue l'apport relatif en revenus d'emploi.

Tableau 17
Importance du travail saisonnier selon la région, 2001

Taux d'emploi saisonnier (%)	
Canada	7,2
NENB (RÉ 1310)	22,7
NEOnt (RÉ 3590)	7,8
NOOnt (RÉ 3595)	7,8
Manitoba rural	7,0
Sud-Est RÉ 4610	5,9
Centre-Sud RÉ 4620	5,7
Sud-Ouest RÉ 4630	6,0
Centre-Nord RÉ 4640	5,7
Interlake RÉ 4660	6,4
Parklands RÉ 4670	7,6
Nord RÉ 4680	12,8

Source : Compilation spéciale des auteurs à partir du recensement de 2001.

Figure 26
Revenu moyen d'emploi selon la région et le groupe linguistique, 2001

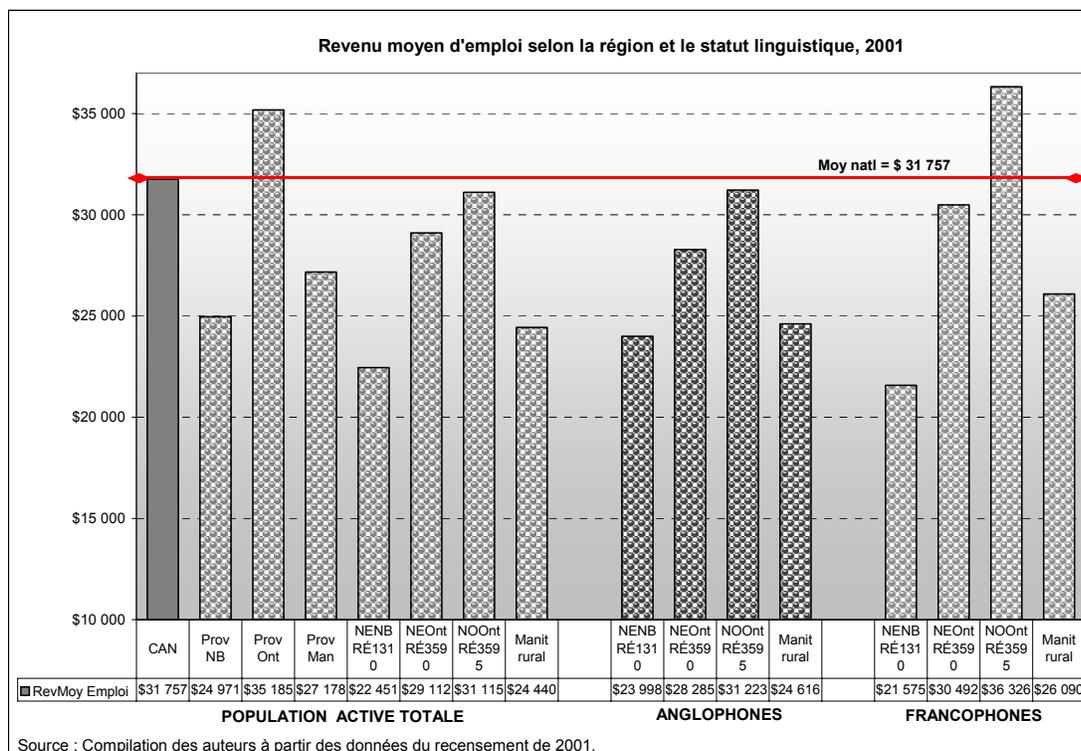
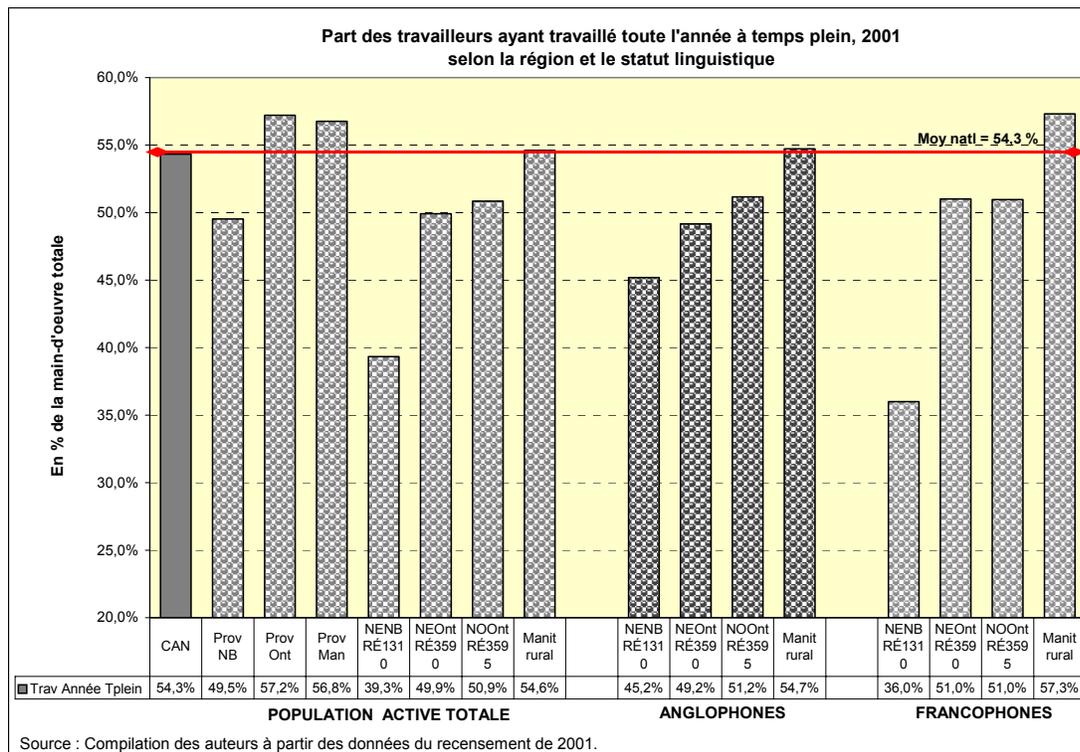


Figure 27
Durée du travail selon la région et le groupe linguistique, 2001



Nous disposons de données plus détaillées concernant les deux groupes linguistiques, ainsi que pour les migrants. Nous utilisons non pas le travail saisonnier, mais la part de ceux ayant travaillé toute l'année à plein temps. Les résultats sont présentés dans les figures 26 et 27. Alors que 54 % de la main-d'œuvre au Canada a travaillé toute l'année à temps plein en 2000, la durée du travail est de beaucoup moindre dans les régions à l'étude, sauf au Manitoba rural. La situation est plutôt précaire au nord du Nouveau-Brunswick où moins de 40 % des travailleurs ont été actifs toute l'année à temps plein.

Pour ce qui est de la durée du travail, d'importants écarts subsistent davantage entre régions qu'entre groupes linguistiques au sein de mêmes régions, et ce, à l'avantage des Francophones. Encore ici, le nord du Nouveau-Brunswick déroge du patron général. Non seulement la région affiche une piètre performance à ce registre, l'écart entre groupes linguistiques est plus que substantiel, soit de 9 points de pourcentage (45 % pour les Anglophones versus 36 % seulement pour les Francophones). C'est donc dire que près de deux travailleurs francophones sur trois dans la région ne travaillent pas sur une base régulière à temps plein. Cela dilue d'autant leur taux de participation au marché du travail qui, nous l'avons vu, demeure particulièrement bas.

Niveau de revenu et durée du travail : non-migrants vs migrants

Curieusement, il existe généralement peu d'écarts entre migrants et non-migrants pour ce qui est du revenu moyen d'emploi, à l'exception peut-être du nord de l'Ontario. Partout, les migrants perçoivent un revenu d'emploi équivalent ou inférieur à celui de leurs homologues en région. On

aurait cru le contraire, que les migrants aient un niveau de revenu d'emploi supérieur. Comment expliquer cette situation ?

Figure 28
Revenu moyen d'emploi - Non-migrants vs Migrants, 2001

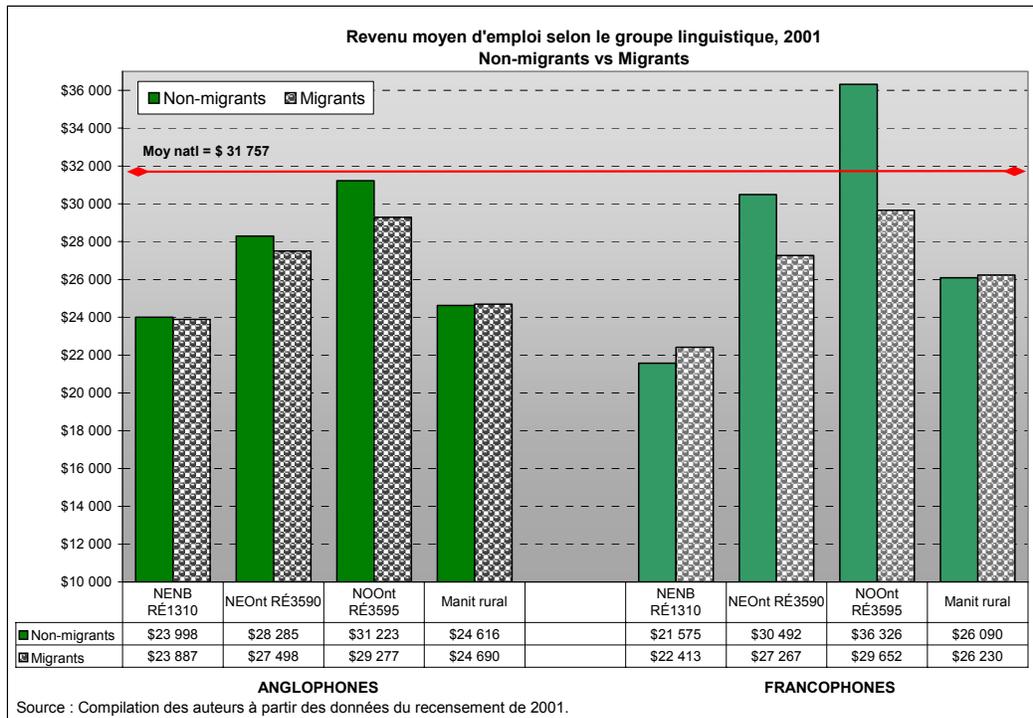
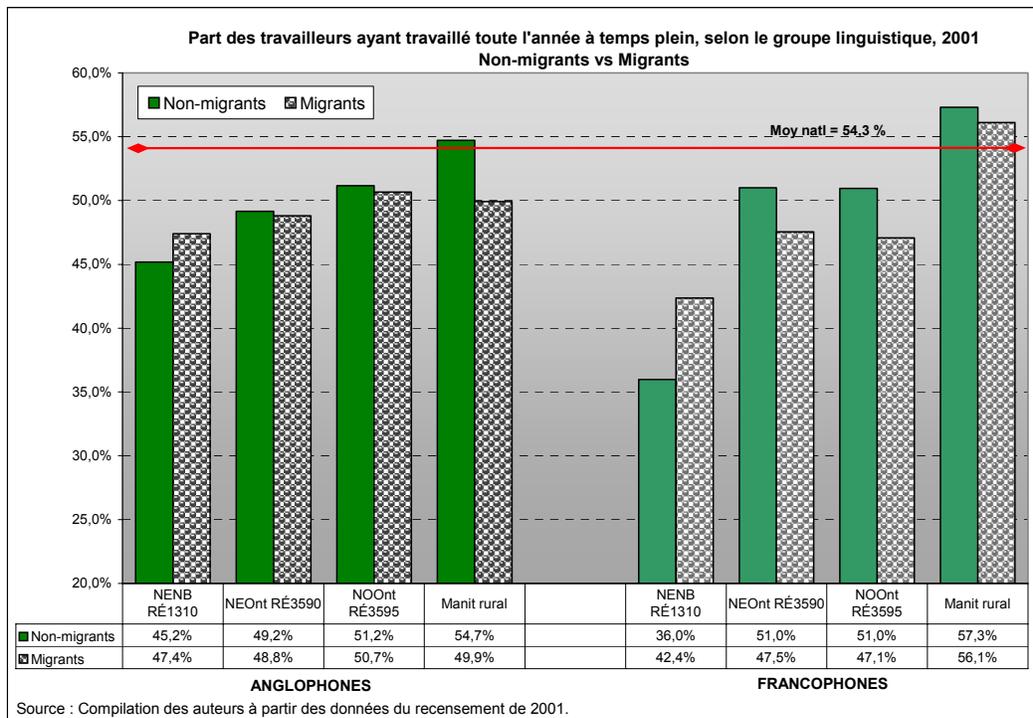


Figure 29
Durée du travail - Non-migrants vs Migrants, 2001



Plusieurs facteurs peuvent en être la cause, par exemple, la tendance chez les migrants à accepter des emplois moins rémunérateurs qu'attendu, du moins dans les premières années de leur séjour à l'extérieur. On peut aussi penser que l'avancement promotionnel (vertical) des migrants se fait sur le moyen et le long terme, d'où un nombre substantiel d'entre eux bénéficiant de revenus d'emploi moindres. Une autre explication proviendrait, cette fois-ci, des non-migrants. Les emplois en région étant restreints et déjà investis par un nombre relativement important d'employés syndiqués (ou dans des secteurs à salaires élevés), cela gonfle démesurément la moyenne des revenus en région, ce qui fait mal paraître le niveau de revenu des migrants en provenance de ces régions. En effet, bien que les taux de participation au marché du travail dans ces régions (en particulier le nord-est du Nouveau-Brunswick) soient de beaucoup inférieurs à la moyenne provinciale, les revenus moyens d'emploi y sont néanmoins relativement élevés. Les salaires dans certaines industries importantes, telles les pâtes et papiers, la construction, les pêches, ainsi que les mines peuvent influencer à la hausse la moyenne des gains en région. En d'autres mots, les migrants qui quittent le nord de l'Ontario, où les salaires sont relativement élevés, ont peu de chances, comme groupe, de gagner le même niveau de salaire que dans leur région d'accueil.

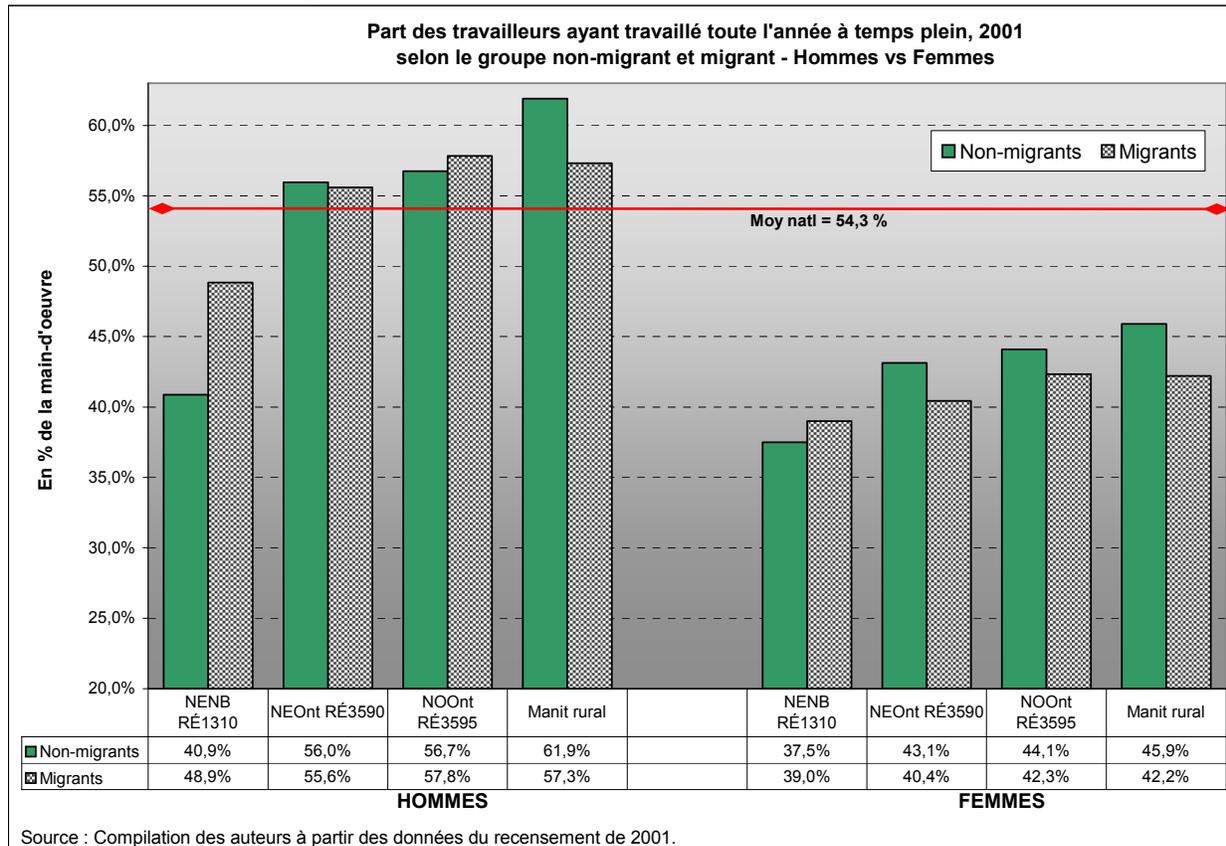
Cela rejoint les arguments de plusieurs chercheurs, dont Côté et Proulx (2002) qui parlent de « surindustrialisation », ainsi que Polèse et Shearmur (2002) qui utilisent l'expression « syndrome du rentier encombrant ». Dans les deux cas, on insiste sur la faible diversification de l'emploi en région, mais surtout de la tendance à la concentration des emplois bien rémunérés dans quelques secteurs matures où la syndicalisation des travailleurs a permis d'engendrer et de maintenir des salaires bien au-dessus de la moyenne. Les auteurs font évidemment allusion aux secteurs des pâtes et papiers et de certaines industries minières⁴⁷. On pourrait aussi appliquer ce schéma à certains sous-secteurs des pêches où quelques flottilles s'approprient la majeure partie de la richesse halieutique.

Durée du travail : Hommes vs Femmes

Nos analyses démontrent que la durée du travail n'est pas tellement différente, à part peut-être dans le nord du Nouveau-Brunswick, entre les migrants et leurs homologues restés en région. Voyons maintenant si la durée du travail diffère entre les hommes et les femmes migrants et non-migrants. Les résultats présentés à la figure 30 attestent également de peu d'écarts à ce registre entre migrants et non-migrants, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. Encore là, les différences s'avèrent plus prononcées pour les hommes, notamment dans le nord du Nouveau-Brunswick et au Manitoba rural.

⁴⁷ Serge Côté et Marc-Urbain, op. cit. ; Mario Polèse et Richard Shearmur, *La périphérie face à l'économie du savoir*, INRS/Urbanisation (Université du Québec à Montréal) et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2002.

Figure 30
Durée du travail en région – Hommes vs Femmes



Ce qu'il faut retenir, c'est que, dans l'ensemble, les migrants ne semblent pas travailler davantage (en termes de durée) que ceux restés derrière, dans leur région. Aussi, il est important de mentionner que pour la durée du travail chez les femmes ayant migré est généralement de beaucoup inférieure à celle des hommes. Il semble que le patron existant en région concernant l'intensité du travail chez les femmes, se répercute également dans leur nouveau milieu d'accueil.

Scolarisation

Les résultats présentés à la figure 31 montrent bien un écart dans les régions à l'étude sur le plan de la scolarisation. Les populations des régions à l'étude tendent à être moins scolarisées en moyenne si on les compare avec les populations des provinces. Le Nord-est du Nouveau-Brunswick se démarque un peu plus des autres régions avec des niveaux de scolarité en moyenne moins élevées que ceux des autres régions.

Lorsque nous observons la scolarité des non-migrants avec des migrants (voir la figure 32), nous constatons des niveaux de scolarité plus élevés chez ces derniers dans les quatre régions à l'étude. Ce qui signifie que les personnes plus scolarisées ont plus de probabilité à migrer.

Comme le montrent les résultats illustrés à la figure 33, les francophones ont en général des niveaux de scolarité plus faibles que les anglophones. Cependant, sauf exceptions, il n’y a pas de différences chez les migrants francophones et anglophones (voir les résultats à la figure 34).

Figure 31

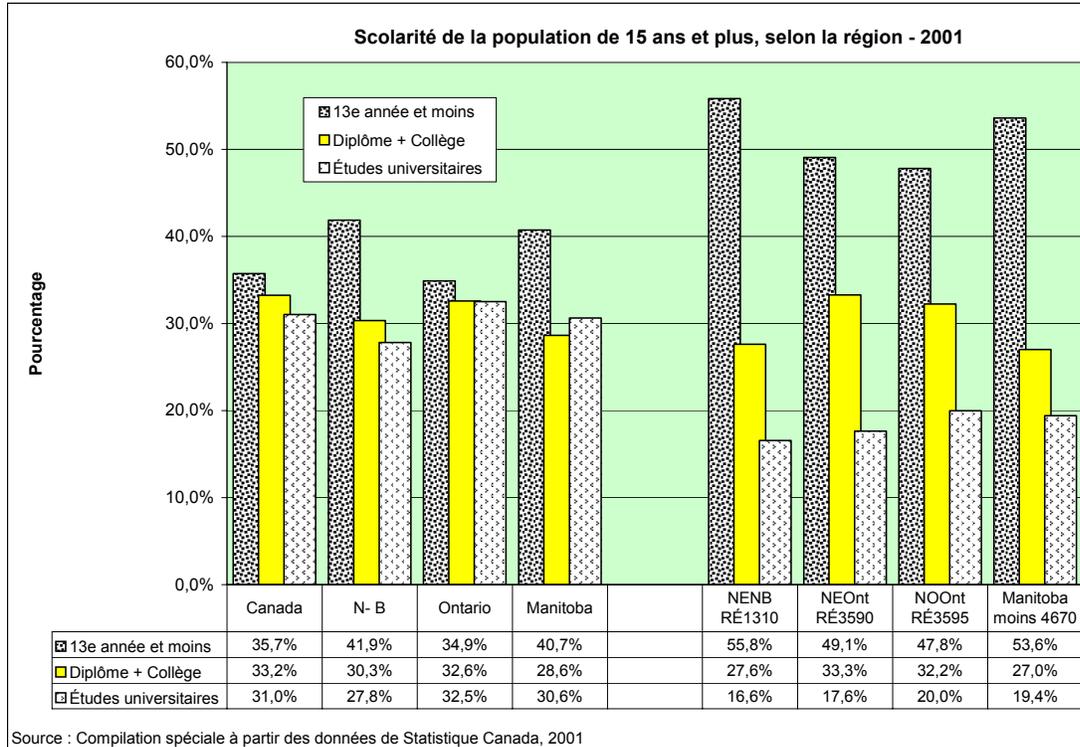
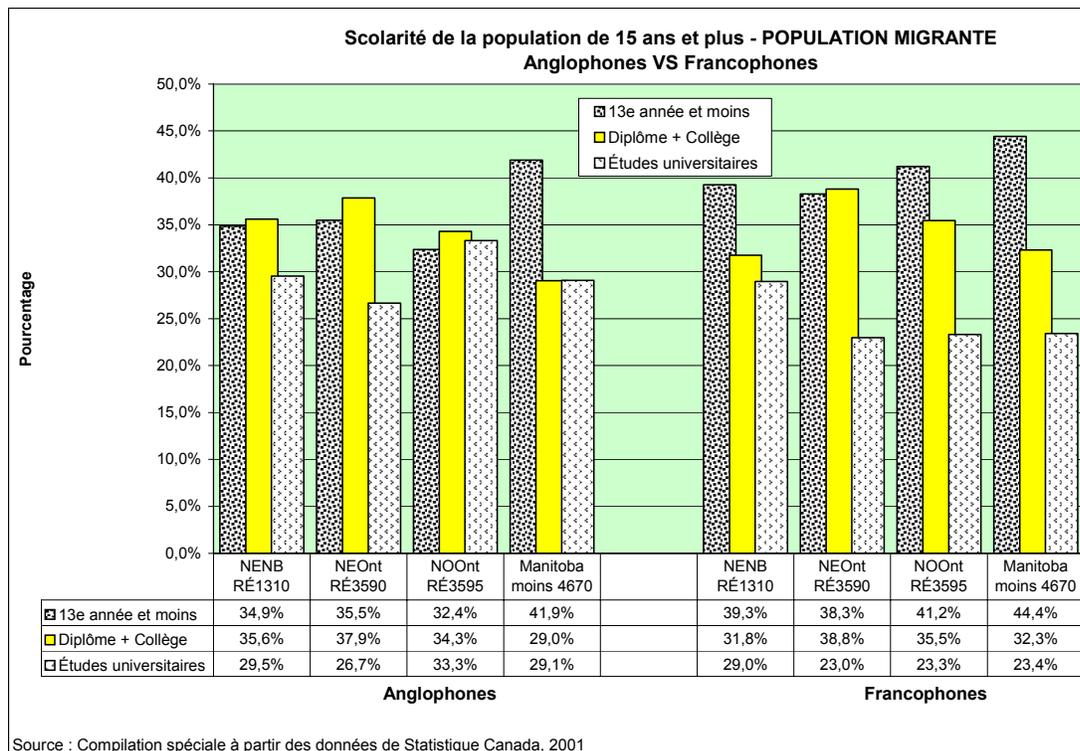


Figure 34

FAITS SAILLANTS DE LA DEUXIÈME PARTIE

Sans reprendre tous les points que nous avons présentés pour caractériser les tendances migratoires des régions à l'étude, nous allons retenir certains points principaux qui ressortent de notre analyse.

En général, les francophones semblent un peu moins attirés vers l'extérieur que leurs homologues anglophones. Cela est aussi vrai pour les régions à l'étude, hormis les francophones du nord-ouest ontarien. C'est la seule des quatre régions à l'étude où le taux de migration des francophones est supérieur à celui des anglophones. Les francophones émigrent un peu moins du nord-est de l'Ontario et du nord-est du Nouveau-Brunswick. Il appert que les Anglophones, dans les régions à l'étude, sont plus à même de changer de division de recensement ou de région économique que leurs homologues francophones.

Dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, environ 30 % des migrants sont allés dans une autre région de la province, notamment dans le Sud-Est (région de Moncton) qui accueillait beaucoup plus de francophones que d'anglophones en provenance du Nord-est (71,5 % des migrants francophones comparativement à 41 % des migrants anglophones). Les flux infra-provinciaux en provenance du nord-est de l'Ontario se dirigent pour l'essentiel vers la Péninsule ontarienne et, dans une moindre mesure vers Ottawa. Près de 60% des Francophones ayant émigré à l'échelon infra-provincial ont préféré la Péninsule ontarienne, contre 32 % pour Ottawa. Le patron de migration change quelque peu dans le nord-ouest ontarien où les migrants francophones visant l'Ontario ne sont que 30% à favoriser la Péninsule ontarienne (7,8% seulement vers Toronto). Ils

sont 22% à choisir la région d'Ottawa. Fait notoire, un migrant infra-provincial sur deux en provenance du Nord-Ouest se déplace tout simplement vers la région économique voisine du Nord-Est. Au Manitoba, nous observons une plus grande attirance vers Winnipeg de la part des migrants francophones (53 %) que pour les migrants anglophones (38 %).

Les migrations vers les autres provinces représentent une destination privilégiée pour le tiers environ des migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick. Les Francophones adoptent le Québec dans une proportion de 54 %, suivi de l'Ontario (28,5 %) et de l'Alberta (13,6 %). Moins de 4 % des Francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick se dirigent vers les autres provinces de l'Atlantique. Les Francophones du Nord-Est de l'Ontario sortant de la province préfèrent de loin le Québec, dans une proportion de 63 %, tandis que leurs homologues anglophones préconisent les provinces de l'Ouest dans une proportion de 73 %. La destination des migrants francophones du nord-ouest de l'Ontario diffère quelque peu de celle de leurs homologues du nord-est ontarien. On préconise toujours le Québec, mais dans une proportion moindre (55 %), tandis que l'Ouest les attire davantage, dans une proportion de 39 %. Au Manitoba rural, les migrants francophones inter-provinciaux favorisent nettement le Québec, soit dans une proportion de 46 %. Le tiers (33 %) d'entre eux part pour l'Ouest

Chez les Francophones, plus on s'étend vers l'Ouest, plus la structure démographique diffère de plus en plus entre Francophones et Anglophones. Ainsi, les Francophones du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural comptent environ 50 % et plus de leurs effectifs dans le groupe des 45 ans et plus, comparativement à 32 % environ chez leurs homologues anglophones. Les Francophones dans ces deux régions ne comptent que 18 % et 22 % respectivement de jeunes de moins de 25 ans, contre 38 % et 42 % pour leurs homologues anglophones. Il s'agit d'écarts structurels majeurs qui traduisent l'érosion du groupe francophone, surtout dans les régions où ils sont fortement minoritaires. La forte minorisation de l'effectif francophone, jumelé au fait que ces populations subissent l'exode des jeunes depuis longtemps, explique sans doute ce différentiel avec les autres régions. La structure démographique des migrants varie peu selon la langue maternelle dans au moins deux régions, soit dans le nord du Nouveau-Brunswick et dans le nord-est ontarien. Par ailleurs, dans ces mêmes régions, les effectifs sont relativement bien répartis entre les moins de 25 ans et les 25-44 ans, tant chez les Francophones que chez les Anglophones.

Ce sont les migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick qui, dans leur nouveau milieu d'accueil, continuent le plus à utiliser leur langue maternelle au foyer. Le niveau d'utilisation, de l'ordre de 72 %, est cependant moindre que dans leur région d'origine. Ce constat est aussi valide pour les migrants du nord-est ontarien. La situation change pour les migrants du nord-ouest ontarien qui parlent davantage le français au foyer dans leur milieu d'accueil que dans leur milieu d'origine, soit 26 % contre 19 %. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce phénomène. On pourrait suggérer d'une part que les migrants de cette région constituent un groupe-cible généralement bien ancré dans sa culture et langue d'origine, ou encore, qu'ils ont tendance à se regrouper dans certains centres où ils entretiennent des relations soutenues en matière sociale et culturelle.

Les Francophones du nord-est du Nouveau-Brunswick sont ceux qui utilisent davantage leur langue maternelle au travail, soit dans une proportion de 67 %. En revanche, les migrants en provenance de cette région disent n'utiliser le français au travail que dans une proportion de 37 % environ. Ce sont donc près de deux Francophones sur trois qui, une fois sortis de leur région, doivent travailler principalement dans la langue de la majorité.

La situation des Francophones du nord de l'Ontario et du Manitoba rural pour ce qui est de l'utilisation du français au travail est évidemment bien différente de celle des résidents et migrants du nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette différence provient des caractéristiques démographiques particulières à la fois de leur région de souche et de leur milieu d'implantation (migrants). Les migrants francophones du nord-ouest ontarien et du Manitoba rural utilisent davantage le français au travail que ne le font les résidents (non-migrants). Dans ces deux régions, ils sont 7-8 % seulement à utiliser le français au travail, tandis que de 11-15 % des migrants francophones en provenance de ces régions affirment utiliser leur langue maternelle au travail.

Au nord-est du Nouveau-Brunswick, les migrants, qu'ils soient francophones ou anglophones, affichent un taux de bilinguisme beaucoup plus élevé que celui de leur milieu d'origine. Dans les autres régions, ils partagent un profil qui s'apparente à celui observé en région.

On peut voir que les taux d'emploi des migrants en provenance des régions à l'étude sont généralement plus élevés que pour le groupe résident. Ceci est tout à fait attendu étant donné la structure démographique intermédiaire (concentration des classes d'âge actives) des migrants, mais aussi en raison des motivations propres aux gens qui émigrent, soit généralement de trouver un travail. On observe par ailleurs un différentiel moindre pour ce qui est du taux d'emploi des migrants selon leur région d'origine. En effet, quelle que soit la région de départ, les migrants finissent tous par obtenir un bon taux de placement sur le marché du travail. Nous observons néanmoins des différences significatives en faveur des migrants anglophones en provenance du nord-ouest de l'Ontario.

En matière de chômage, il est intéressant de mentionner que seuls les migrants en provenance du nord du Nouveau-Brunswick semblent améliorer leur sort, comparativement à leur région d'origine. On peut dire toutefois que le chômage est particulièrement bas dans le Manitoba rural, ce qui fait en sorte que les migrants quittant cette région épousent les caractéristiques générales des Canadiens en matière de chômage. Enfin, nous devons signaler le taux étonnamment élevé de chômage des migrants en provenance des autres régions à l'étude, notamment du nord de l'Ontario qui ne réussissent pas à réduire de manière convaincante leur niveau de chômage même en émigrant vers le sud de l'Ontario et ailleurs.

Les migrants sont tout autant enclins que leurs homologues des régions de souche à travailler dans le domaine de la construction, ainsi que dans le secteur de la transformation/fabrication. Il semble que les migrants, tant ceux francophones qu'anglophones, ont davantage accès à ces emplois dans les secteurs dynamiques dans leur milieu d'accueil. Quelque soit leur région d'origine, les migrants francophones ont tendance à occuper davantage certains secteurs que leurs homologues régionaux, notamment les domaines de la gestion (exception du Manitoba rural), des sciences naturelles et appliquées, de la santé, des sciences sociales et administration publique, des arts et culture, ainsi que dans la vente et services. Ces types d'emplois étant plus accessibles en milieu urbain, il est normal que les migrants y adhèrent dans une proportion plus élevée qu'en région.

Quelle que soit sa provenance, le groupe migrant tire une plus grande part de ses revenus totaux de son travail, soit de l'ordre de 80 % et plus. On note cependant des écarts à la faveur des anglophones allant de modestes (nord-est de l'Ontario) à substantiels (nord-ouest ontarien) entre migrants francophones et anglophones pour ce qui est de l'apport des sources de revenus. Les

Francophones tirent une proportion plus grande de leurs revenus des transferts gouvernementaux : de 12 % (nord-est Ontario) à 15 % (nord-est NB), comparativement à une fourchette de 8 % (nord-ouest Ontario) et un peu moins de 12 % (nord-est du NB) pour les migrants anglophones.

Il existe généralement peu d'écarts entre migrants et non-migrants pour ce qui est du revenu moyen d'emploi, à l'exception peut-être du nord de l'Ontario. Partout, les migrants perçoivent un revenu d'emploi équivalent ou inférieur à celui de leurs homologues en région. On aurait cru le contraire, que les migrants aient un niveau de revenu d'emploi supérieur. Comment expliquer cette situation ?

Plusieurs facteurs peuvent en être la cause, par exemple, la tendance chez les migrants à accepter des emplois moins rémunérateurs qu'attendu, du moins dans les premières années de leur séjour à l'extérieur. On peut aussi penser que l'avancement promotionnel (vertical) des migrants se fait sur le moyen et le long terme, d'où un nombre substantiel d'entre eux bénéficiant de revenus d'emploi moindres. Une autre explication proviendrait, cette fois-ci, des non-migrants. Les emplois en région étant restreints et déjà investis par un nombre relativement important d'employés syndiqués (ou dans des secteurs à salaires élevés), cela gonfle la moyenne des revenus en région, ce qui fait mal paraître le niveau de revenu des migrants en provenance de ces régions. En d'autres mots, les migrants qui quittent le nord de l'Ontario, où les salaires sont relativement élevés, ont peu de chances, comme groupe, de gagner le même niveau de salaire que dans leur région d'accueil.

Lorsque nous observons la scolarité des non-migrants avec des migrants, nous constatons des niveaux de scolarité plus élevés chez ces derniers dans les quatre régions à l'étude. Ce qui signifie que les personnes plus scolarisées ont plus de probabilité de migrer. Les francophones ont en général des niveaux de scolarité plus faibles que les anglophones. Cependant, sauf exceptions, il n'y a pas de différences chez les migrants francophones et anglophones.

CONCLUSION

Si nous rassemblons ces éléments, nous constatons que l'exode rural ne touche pas davantage les francophones que les anglophones, mais les francophones, les jeunes notamment, dans les régions à l'étude émigrent de leurs régions. Le problème de l'exode rural n'en serait pas un d'exode proprement dit, mais plutôt d'un déficit marqué en matière de flux migratoires. En d'autres mots, les résidents des régions à l'étude ne migrent pas plus qu'ailleurs, mais leur départ n'est aucunement compensé par un flux migratoire entrant désireux de s'établir ou de revenir en région.

Par ailleurs, on peut entrevoir deux types de migrations, du moins par leurs effets sur les caractéristiques des migrants. Il y aurait une migration de type davantage économique par laquelle les migrants visent d'abord à améliorer leur sort économique. Cela serait le cas pour une partie des migrants provenant du Nord-est du Nouveau-Brunswick qui parviennent davantage à trouver un emploi. Mais une partie importante des migrants de cette région présente des pertes sur la langue parlée à la maison et au travail si on compare avec les taux de leur région d'origine.

C'est l'inverse que nous observons pour les migrants provenant des régions du Manitoba et du Nord de l'Ontario qui ne présentent pas de gains sur le plan économique, mais davantage sur le plan de la langue parlée à la maison et au travail. Certes on peut expliquer ces résultats par le fait que le fait français est moins bien établi dans ces régions et que les migrants peuvent plus facilement vivre en français s'ils migrent au Québec par exemple. Selon un raisonnement semblable, les conditions économiques étant très défavorables au Nord du Nouveau-Brunswick, il est plus probable que les migrants améliorent leur sort économique en quittant leur région. Par ailleurs, la vitalité linguistique étant plus forte, les risques de présenter des pertes sur ce plan sont plus élevés pour cette région.

Même si ce raisonnement est juste, il n'en demeure pas moins que ces faits migratoires manifestent des pertes sur le plan linguistique au Nouveau-Brunswick pouvant exprimer une situation d'assimilation plus forte pour ces migrants comparativement aux autres régions. Mais même dans ces autres régions, il ne faut pas perdre de vue les migrants qui vont vers les provinces de l'ouest ou dans les autres régions anglophones.

Si nous avons vu que des facteurs d'assimilation pèsent à des degrés divers sur les jeunes, d'autres études devraient être menées pour mieux comprendre l'intégration des jeunes migrants dans leur région d'accueil. Parviennent-ils à conserver et à vivre dans leur langue au travail et à la maison? Quelles sont leurs perceptions à l'égard de la langue parlée au travail ou à la maison? Quelles sont les ressources qui existent pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans leur langue?

BIBLIOGRAPHIE

Beaudin, Maurice (2005). « Les francophones des Maritimes : prospectives et perspectives », dans *La gouvernance linguistique : le Canada en perspective*, sous la direction de Jean-Pierre Wallot, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 77-98.

Beaudin, Maurice et Rodrigue Landry (2003). « L'attrait urbain : Un défi pour les minorités francophones au Canada », dans *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, février 2003, pp. 19-22.

Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.1, no 1, 1998.

Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.2, no 2, janvier 2001.

Bulletin d'analyse, Régions rurales et petites villes du Canada, vol.2, no 3, février 2001.

Bulletin d'analyse - Régions rurales et petites villes du Canada vol.3, no 6, mars 2002.

Côté, Serge et Marc-Urbain Proulx, « L'économie des régions périphériques du Québec et son renouvellement actuel », Rapport de recherche, Centre de Recherche et de Développement des Territoires (CRDT), Montréal, Octobre 2002, 152 pages.

Dupuy, R., F. Mayer et R. Morissette (2000), *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir*, Statistique Canada, sept.

Polèse, Mario et Richard Shearmur, *La périphérie face à l'économie du savoir*, INRS-Urbanisation et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2002, 223 pages.

Rothwell, N., R. D. Bollman, J. Tremblay et J. Marshall (2002), *Tendances migratoires récentes dans les régions rurales et petites villes du Canada*, Série de document de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Document de travail no 55, Statistique Canada, Division de l'agriculture, Septembre.

Statistique Canada (2002), *Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement*.

ANNEXES

**TABLEAU 1 SOLDE MIGRATOIRE(1) ET TAUX DE MIGRATION NETTE
PROVINCES ET TERRITOIRES, (2) 1976 A 2001**

Province ou territoire	1976-1981		1981-1986		1986-1991		1991-1996		1996-2001	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve-et-Labrador	-19 860	-3,7	-16 550	-3,1	-13 945	- 2,6	-23 240	- 4,3	-31 055	-6,1
Île-du-Prince-Édouard	-15	0,0	1 540	1,4	-850	- 0,7	1 455	1,2	135	0,1
Nouvelle-Écosse	-8 420	-1,1	6 275	0,8	-4 885	- 0,6	-6 450	- 0,8	-1 275	-0,2
Nouveau-Brunswick	-8 505	-1,3	-1 370	-0,2	-6 060	- 0,9	-1 950	- 0,3	-8 425	-1,2
Québec	-141 725	-2,4	-63 295	-1,1	-25 560	- 0,4	-37430	- 0,6	-57 315	-0,9
Ontario	-78 070	-1,0	99 355	1,2	46 965	0,5	-47 025	- 0,5	51 905	0,5
Manitoba	-43 600	-4,6	-1 555	-0,2	-35 260	- 3,5	-19 390	- 1,9	-18 560	-1,8
Saskatchewan	-5 820	-0,7	-2 830	-0,3	-60 365	- 6,4	-19 780	- 2,1	-24 940	-2,7
Alberta	197 645	11,3	-27 675	-1,3	-25 005	- 1,1	3 575	0,1	119 420	4,7
Colombie-Britannique	110 930	4,8	9 515	0,4	125 870	4,6	149 935	4,5	-23 630	-0,7
Yukon	-545	-2,6	-2 655	- 11,4	790	3,4	685	2,5	-2 760	-9,5
Territoires du Nord-Ouest	-2 015	-5,0	-755	-1,6	-1 695	- 3,4	-465	- 1,3	-3 170	-8,6
Nunavut							80	0,4	-330	-1,4

(1) Différence entre les nombres d'entrants et de sortants par migration.

(2) Ces chiffres sont pour la migration interne seulement. Ils n'incluent pas les nombres de personnes qui étaient à l'extérieur du Canada en 1996 et qui y sont entrées entre 1996 et 2001.

Source : Recensement de 2001 : série «analyses», Profil de la population canadienne selon la mobilité : Les Canadiens en mouvement, Statistique Canada

TABLEAU 2 MIGRATIONS RURALES ET URBAINES**Migration entre les régions urbaines de recensement (RU) et les régions rurales de recensement, Canada, 1966 à 1996**

	1966 à 1971	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986	1986 à 1991	1991 à 1996
Personnes n'ayant pas déménagé						
Régions urbaines de recensement	14 202 759	15 703 785	16 503 970	17 733 923	18 428 020	20 096 282
Régions rurales de recensement	4 738 121	4 586 520	5 018 625	5 282 254	5 322 655	5 856 604
Migrants						
Régions rurales vers RU	550 000	571 000	607 000	625 000	634 595	533 300
RU vers régions rurales	524 000	707 000	863 000	702 000	924 060	810 590
Solde migratoire des régions rurales de recensement	-26 000	136 000	256 000	77 000	289 465	277 290
Régions rurales de recensement						
Taux d'immigration interne	9,9	13,7	15,3	11,9	15,5	12,7
Taux d'émigration interne	10,4	11,1	10,8	10,6	10,7	8,3
Taux net de migration interne	-0,5	2,6	4,6	1,3	4,9	4,3
Régions urbaines de recensement						
Taux d'immigration interne	3,7	3,5	3,5	3,4	3,3	2,6
Taux d'émigration interne	3,6	4,3	5,0	3,8	4,8	3,9
Taux net de migration interne	0,2	-0,8	-1,5	-0,4	-1,5	-1,3

Notes : Taux d'immigration interne vers les régions rurales = RU vers régions rurales / (régions rurales n'ayant pas déménagé + régions rurales vers RU) * 100.
Taux d'émigration interne des régions rurales = régions rurales vers RU / (régions rurales n'ayant pas déménagé + régions rurales vers RU) * 100.
Taux d'immigration interne vers les régions urbaines = RU vers régions urbaines / (régions urbaines n'ayant pas déménagé + RU vers régions rurales) * 100.
Taux d'émigration interne des régions urbaines = régions urbaines vers RU / (régions urbaines n'ayant pas déménagé + RU vers régions rurales) * 100.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1971 à 1996.

TABLEAU 3 ÉMIGRATION ET IMMIGRATION INTERNES DANS LES REGIONS RURALES ET PETITES VILLES (RRPV) DU NOUVEAU-BRUNSWICK, PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS, 1966 A 1996

	1966 à 1971	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986	1986 à 1991	1991 à 1996
Personnes n'ayant pas déménagé des RRPV	251 415	292 885	251 060	261 420	266 745	282 160
Immigrants internes vers les RRPV	4 115	10 370	10 010	7 530	8 085	9 065
GCU de la même province	7 425	13 965	8 590	9 790	9 290	9 095
GCU d'une autre province	5 675	5 325	3 185	3 875	3 000	2 630
RRPV d'une autre province	17 215	29 660	21 785	21 195	20 375	20 790
Total						
Émigrants internes des RRPV						
des GCU de la même province	13 600	11 035	10 205	9 030	12 740	10 895
des GCU d'une autre province	18 280	11 240	10 440	10 005	10 820	9 350
des RRPV d'une autre province	6 440	5 040	3 835	3 185	3 605	3 430
Total	38 320	27 315	24 480	22 220	27 165	23 675
Migratoire interne des RRPV	-21 105	2 345	-2 695	-1 025	-6 790	-2 885
Taux de migration interne dans les RRPV	5,9	9,3	7,9	7,5	6,9	6,8
immigration interne	13,2	8,5	8,9	7,8	9,2	7,7
émigration interne	-7,3	0,7	-1,0	-0,4	-2,3	-0,9
Taux net de migration interne						

Note : Taux d'immigration interne vers les RRPV = (GCU vers RRPV) + (RRPV d'une autre province vers RRPV) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Taux d'émigration interne des RRPV = (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996.

TABLEAU 4 ÉMIGRATION ET IMMIGRATION INTERNES DANS LES REGIONS RURALES ET PETITES VILLES (RRPV) DE L'ONTARIO, PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS, 1966 A 1996

	1966 à 1971	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986	1986 à 1991	1991 à 1996
Personnes n'ayant pas déménagé des RRPV	1 343,125	1 532 175	1 366 865	1 121 640	1 200 925	1 226 580
Immigrants internes vers les RRPV						
des GCU de la même province	123 420	191 320	159 285	122 365	181 610	147 550
des GCU d'une autre province	14 215	16 845	18 505	20 410	18 045	14 500
des RRPV d'une autre province	16 960	10 075	9 830	8 640	8 695	5 735
Total	154 595	218 240	187 620	151 415	208 350	167 785
Émigrants internes des RRPV						
vers des GCU de la même province	149 655	140 070	148 160	136 830	117 180	110 425
vers des GCU d'une autre province	25 965	22 585	32 610	16 925	16 845	16 225
vers des RRPV d'une autre province	13 890	17 930	19 405	7 270	6 595	7 815
Total	189 510	180 585	200 175	161 025	140 620	134 465
Solde migratoire interne des RRPV	-34 915	37 655	-12 555	-9 610	67 730	33 320
Taux de migration interne dans les RRPV	10,1	12,7	12,0	11,8	15,5	12,3
immigration interne	12,4	10,5	12,8	12,6	10,5	9,9
émigration interne	-2,3	2,2	-0,8	-0,7	5,0	2,4
Taux net de migration interne						

Notes : Taux d'immigration interne vers les RRPV = (GCU vers RRPV) + (RRPV d'une autre province vers RRPV) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Taux d'émigration interne des RRPV = (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996, dans Rothwell et *al.* (2002)

TABLEAU 5 ÉMIGRATION ET IMMIGRATION INTERNES DANS LES REGIONS RURALES ET PETITES VILLES (RRPV) DU MANITOBA, PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS, 1966 A 1996

	1966 à 1971	1971 à 1976	1976 à 1981	1981 à 1986	1986 à 1991	1991 à 1996
Personnes n'ayant pas déménagé des RRPV	297 100	307 890	288 525	259 210	261 995	274 125
Immigrants internes vers les RRPV						
des GCU de la même province	12 040	16 990	17 450	13 595	16 885	18 100
des GCU d'une autre province	6 285	8 495	6 925	7 495	5 345	5 745
des RRPV d'une autre province	10 895	8 300	5 245	4 440	3 500	3 555
Total	29 220	33 785	29 620	25 530	25 730	27 400
Émigrants internes des RRPV						
vers des GCU de la même province	22 570	20 775	20 920	21 030	20 835	17 310
vers des GCU d'une autre province	15 905	12 680	13 115	7 680	11 015	6 715
vers des RRPV d'une autre province	10 275	11 480	10 675	4 600	5 455	4 410
Total	48 750	44 935	44 710	33 310	37 305	28 435
Solde migratoire interne des RRPV	-19 530	-11 150	-15 090	-7 780	-11 575	-1 035
Taux de migration interne dans les RRPV						
immigration interne	8,4	9,6	8,9	8,7	8,6	9,1
émigration interne	14,1	12,7	13,4	11,4	12,5	9,4
Taux net de migration interne	-5,6	-3,2	-4,5	-2,7	-3,9	-0,3

Notes : Taux d'immigration interne vers les RRPV = (GCU vers RRPV) + (RRPV d'une autre province vers RRPV) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Taux d'émigration interne des RRPV = (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) / (RRPV n'ayant pas déménagé) + (RRPV vers GCU) + (RRPV vers RRPV d'une autre province) * 100.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996, dans Rothwell et *al.* (2002)

TABLEAU 6 TAUX DE MIGRATION DANS LES RRPV DU NOUVEAU-BRUNSWICK, SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1971 A 1996

Âge (fin de la période)	1971 à 1976			1976 à 1981		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	6,7	7,3	-0,6	5,8	8,0	-2,2
20 à 24 ans	11,3	16,5	-5,2	7,7	20,6	-12,9
25 à 29 ans	16,8	14,2	2,6	14,4	14,9	-0,5
30 à 34 ans	15,1	10,4	4,7	11,7	8,8	2,8
35 à 39 ans	11,9	9,2	2,7	9,8	8,7	1,1
40 à 44 ans	9,1	7,4	1,7	8,5	6,5	2,1
45 à 49 ans	6,2	5,7	0,5	7,9	5,8	2,1
50 à 54 ans	5,8	3,9	1,9	5,1	3,1	2,0
55 à 59 ans	4,8	2,9	1,9	5,4	2,2	3,2
60 à 64 ans	4,7	2,7	2,0	5,3	2,4	2,9
65 à 69 ans	4,8	3,1	1,7	4,7	2,6	2,1
70 à 74 ans	3,4	2,8	0,6	3,2	2,8	0,5
75 à 79 ans	3,4	3,2	0,2	2,0	2,4	-0,4
80 ans et plus	5,2	2,9	2,3	1,9	3,5	-1,6
Âge (fin de la période)	1981-1986			1986-1991		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	5,4	6,5	-1,1	5,5	7,6	-2,1
20 à 24 ans	9,5	16,3	-6,8	8,0	20,8	-12,7
25 à 29 ans	13,8	13,8	-0,1	12,8	17,2	-4,4
30 à 34 ans	10,9	8,6	2,3	10,2	11,6	-1,4
35 à 39 ans	8,9	7,0	1,8	7,6	8,9	-1,3
40 à 44 ans	6,2	6,1	0,1	6,1	6,8	-0,7
45 à 49 ans	5,2	6,2	-1,0	6,5	6,5	0,1
50 à 54 ans	5,2	3,8	1,5	4,7	4,7	0,0
55 à 59 ans	4,6	2,7	1,8	4,8	3,0	1,7
60 à 64 ans	4,1	2,7	1,4	5,1	2,6	2,5
65 à 69 ans	4,0	2,6	1,5	3,2	3,7	-0,5
70 à 74 ans	2,5	2,6	0,0	2,2	3,8	-1,6
75 à 79 ans	1,8	2,7	-0,9	1,6	3,2	-1,6
80 ans et plus	2,9	3,2	-0,4	2,7	4,2	-1,5
Âge (fin de la période interne nette)	1991-1996					
	Immigration interne	Émigration interne	Migration interne			
15 à 19 ans	4,6	7,3	-2,7			
20 à 24 ans	7,8	17,3	-9,6			
25 à 29 ans	13,4	15,2	-1,8			
30 à 34 ans	11,1	10,8	0,4			
35 à 39 ans	7,9	7,8	0,0			
40 à 44 ans	6,6	5,8	0,8			
45 à 49 ans	4,8	4,9	-0,2			
50 à 54 ans	4,8	3,6	1,2			
55 à 59 ans	5,9	3,5	2,4			
60 à 64 ans	5,0	3,3	1,7			
65 à 69 ans	4,4	3,0	1,4			
70 à 74 ans	2,0	2,6	-0,5			
75 à 79 ans	1,7	2,6	-0,9			
80 ans et plus	2,4	2,9	-0,4			

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996, dans Rothwell et al. (2002)

TABLEAU 7 TAUX DE MIGRATION DANS LES RRPV DE L'ONTARIO, SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1971 A 1996

Âge (fin de la période)	1971 à 1976			1976 à 1981		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	9,6	9,7	-0,1	8,7	11,9	-3,2
20 à 24 ans	13,7	22,7	-9,0	12,6	26,5	-13,8
25 à 29 ans	24,6	16,9	7,7	22,2	19,9	2,4
30 à 34 ans	21,1	12,3	8,8	18,9	15,4	3,5
35 à 39 ans	15,5	9,8	5,6	13,8	11,6	2,2
40 à 44 ans	12,0	7,9	4,1	10,7	10,1	0,6
45 à 49 ans	9,7	6,8	2,9	9,0	8,3	0,7
50 à 54 ans	8,8	5,6	3,2	8,0	7,0	0,9
55 à 59 ans	8,4	5,1	3,3	8,8	6,0	2,8
60 à 64 ans	9,2	4,7	4,6	9,3	5,6	3,8
65 à 69 ans	8,3	5,0	3,4	8,7	6,0	2,7
70 à 74 ans	5,2	4,9	0,3	4,8	5,9	-1,1
75 à 79 ans	3,8	4,8	-1,0	3,5	5,8	-2,3
80 ans et plus	3,1	3,9	-0,8	4,0	5,2	-1,2
Âge (fin de la période)	1981-1986			1986-1991		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	8,4	11,2	-2,9	10,8	10,1	0,7
20 à 24 ans	12,3	25,1	-12,8	13,7	22,4	-8,7
25 à 29 ans	21,2	19,7	1,5	26,5	17,5	9,0
30 à 34 ans	17,8	14,5	3,3	24,4	11,9	12,4
35 à 39 ans	13,1	13,2	-0,1	19,1	10,4	8,7
40 à 44 ans	10,4	10,6	-0,2	14,6	8,9	5,7
45 à 49 ans	8,8	8,7	0,0	12,1	7,7	4,4
50 à 54 ans	8,9	7,3	1,6	12,6	6,2	6,4
55 à 59 ans	9,9	6,0	4,0	13,4	5,4	8,0
60 à 64 ans	10,7	6,5	4,2	14,6	5,8	8,8
65 à 69 ans	9,5	6,3	3,2	11,6	6,0	5,6
70 à 74 ans	5,3	6,7	-1,5	7,0	6,4	0,6
75 à 79 ans	3,7	6,8	-3,1	5,7	6,6	-0,9
80 ans et plus	3,7	6,7	-3,0	5,3	5,7	-0,4
Âge (fin de la période)	1991-1996					
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette			
15 à 19 ans	8,5	9,1	-0,7			
20 à 24 ans	11,4	22,1	-10,7			
25 à 29 ans	23,0	18,1	4,9			
30 à 34 ans	20,2	13,1	7,1			
35 à 39 ans	14,8	10,2	4,6			
40 à 44 ans	10,7	8,2	2,4			
45 à 49 ans	10,0	7,8	2,2			
50 à 54 ans	10,5	5,7	4,7			
55 à 59 ans	12,3	5,1	7,1			
60 à 64 ans	12,5	5,0	7,5			
65 à 69 ans	9,6	5,1	4,4			
70 à 74 ans	5,3	5,8	-0,5			
75 à 79 ans	4,4	6,2	-1,7			
80 ans et plus	4,2	5,5	-1,3			

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996, dans Rothwell et *al.* (2002)

TABLEAU 8 TAUX DE MIGRATION DANS LES RRPV DU MANITOBA, SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1971 A 1996

Âge (fin de la période)	1971 à 1976			1976 à 1981		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	6,9	13,3	-6,4	6,3	14,0	-7,7
20 à 24 ans	13,5	27,0	-13,5	11,1	29,3	-18,1
25 à 29 ans	21,3	20,3	1,0	18,3	21,0	-2,7
30 à 34 ans	17,3	15,1	2,2	15,7	17,5	-1,8
35 à 39 ans	11,7	12,8	-1,1	10,7	13,8	-3,0
40 à 44 ans	8,6	9,9	-1,3	7,8	10,3	-2,6
45 à 49 ans	5,9	8,8	-2,9	6,1	7,7	-1,6
50 à 54 ans	4,6	6,6	-2,0	5,3	6,8	-1,5
55 à 59 ans	3,9	5,2	-1,2	5,1	4,6	0,5
60 à 64 ans	4,2	4,6	-0,4	4,4	4,4	0,1
65 à 69 ans	4,4	4,8	-0,4	4,2	3,9	0,3
70 à 74 ans	2,5	3,9	-1,4	2,9	4,0	-1,1
75 à 79 ans	2,5	3,8	-1,3	3,3	4,2	-0,9
80 ans et plus	1,8	3,2	-1,4	2,3	3,8	-1,5
Âge (fin de la période)	1981-1986			1986-1991		
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette
15 à 19 ans	5,7	12,2	-6,5	6,5	13,2	-6,6
20 à 24 ans	11,3	26,3	-15,0	9,1	30,2	-21,1
25 à 29 ans	19,7	16,5	3,2	18,0	19,2	-1,2
30 à 34 ans	14,4	13,9	0,5	13,4	15,8	-2,3
35 à 39 ans	11,2	11,3	-0,1	10,6	12,9	-2,3
40 à 44 ans	7,2	10,2	-3,0	8,9	11,3	-2,4
45 à 49 ans	5,8	7,1	-1,3	6,5	8,4	-1,9
50 à 54 ans	5,1	5,2	-0,2	6,2	7,7	-1,6
55 à 59 ans	4,9	4,9	0,1	7,0	5,0	2,1
60 à 64 ans	4,8	4,3	0,5	5,8	5,2	0,5
65 à 69 ans	4,1	4,4	-0,4	4,9	4,6	0,3
70 à 74 ans	2,2	4,5	-2,3	3,1	4,0	-1,0
75 à 79 ans	2,2	4,8	-2,7	2,2	4,7	-2,5
80 ans et plus	2,6	3,6	-1,0	1,6	3,9	-2,2
Âge (fin de la période)	1991-1996					
	Immigration interne	Émigration interne	Migration nette			
15 à 19 ans	6,2	10,2	-4,0			
20 à 24 ans	9,7	23,6	-13,9			
25 à 29 ans	18,8	14,5	4,3			
30 à 34 ans	16,3	11,7	4,6			
35 à 39 ans	11,6	8,6	3,0			
40 à 44 ans	8,5	7,9	0,5			
45 à 49 ans	6,7	6,9	-0,2			
50 à 54 ans	6,9	5,6	1,3			
55 à 59 ans	7,8	4,4	3,4			
60 à 64 ans	7,4	4,4	3,0			
65 à 69 ans	5,0	4,8	0,2			
70 à 74 ans	3,0	3,9	-0,8			
75 à 79 ans	2,2	5,1	-2,9			
80 ans et plus	2,9	4,1	-1,2			

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1976 à 1996, dans Rothwell et *al.* (2002)

TABLEAU 9 DESTINATION DES JEUNES PARTANTS EN 1991, 1991-1996.

		Données de recensement				
		Restés dans la même unité géographique	Déménagés en rég. rur. à l'int. de la province	Déménagés en rég. rur. à l'ext. de la province	Déménagés en rég. urb. à l'int. de la province	Déménagés en rég. urb. à l'ext. de la province
15 – 19 ans						
N.-B.	rural	80,1	1,4	1,5	10,1	6,9
	urbain	80,3	4,2	1,6	4,3	9,6
ONT.	rural	72,8	2,3	1,0	21,1	2,8
	urbain	87,8	1,8	0,5	6,9	3,0
MAN.	rural	69,3	3,9	2,3	18,9	5,5
	urbain	83,9	3,5	1,4	3,1	8,0
20 – 24 ans						
N.-B.	rural	80,1	2,4	2,5	7,9	7,2
	urbain	72,8	6,8	2,5	6,1	11,8
ONT.	rural	72,8	3,5	1,2	19,7	2,8
	urbain	81,6	3,3	0,8	9,8	4,6
MAN.	rural	77,8	3,6	3,0	10,6	5,1
	urbain	77,1	5,7	1,8	3,3	12,1
25 – 29 ans						
N.-B.	rural	86,2	1,6	2,1	4,9	5,2
	urbain	83,6	4,4	1,5	3,2	7,3
ONT.	rural	80,4	3,1	1,1	13,1	2,4
	urbain	86,1	3,2	0,6	6,4	3,7
MAN.	rural	81,7	3,8	3,1	7,7	3,7
	urbain	80,2	4,9	1,4	3,2	10,3

Source : Dupuy et al. (2000)

TABLEAU 10 POURCENTAGE DES JEUNES ÂGÉS ENTRE 15 ET 29 ANS QUI VIVENT EN MILIEU RURAL, PAR RÉGION ÉCONOMIQUE, EN 1996⁴⁸

NOUVEAU-BRUNSWICK		
1310	Campbellton – Miramichi	79,2 %
1320	Moncton – Richibucto	34,9 %
1330	Saint John - St. Stephen	26,5 %
1340	Fredericton – Oromocto	32,0 %
1350	Edmunston - Woodstock	74,1 %
ONTARIO		
3510	Ottawa	13,5 %
3515	Kingston - Pembroke	36,3 %
3520	Muskoka - Kawarthas	49,3 %
3530	Toronto	0,6 %
3540	Kitchener - Waterloo - Barrie	16,9 %
3550	Hamilton - Péninsule de Niagara	8,7 %
3560	London	18,0 %
3570	Windsor - Sarnia	18,2 %
3580	Stratford - Péninsule Bruce	77,8 %
3590	Nord-Est	31,3 %
3595	Nord-Ouest	42,9 %
MANITOBA		
4610	Sud-Est	70,0 %
4620	Sud-Centre	100,0 %
4630	Sud-Ouest	53,8 %
4640	Centre-Nord	52,9 %
4650	Winnipeg	0,0 %
4660	Région des lacs	74,2 %
4670	Parklands	100,0 %
4680	Nord	82,3 %

⁴⁸ Dupuy et al. (2000).

TABLEAU 11 NIVEAU DE SCOLARITÉ DES JEUNES EN MILIEU RURAL ET EN MILIEU URBAIN, PAR PROVINCE, 1996⁴⁹

	Âge	Rural ou urbain	Pourcentage avec des études postsecondaires	Pourcentage avec un diplôme universitaire
CANADA	20-24	r	23,7 %	6,3 %
	20-24	u	31,1 %	12,0 %
	25-29	r	30,7 %	10,7 %
	25-29	u	46,4 %	23,9 %
	15-29	r	17,3 %	5,2 %
	15-29	u	27,4 %	12,4 %
	25-54	r	26,7 %	9,0 %
	25-54	u	41,9 %	20,4 %
N.-B.	20-24	r	24,8 %	8,5 %
	20-24	u	29,6 %	13,6 %
	25-29	r	31,5 %	11,8 %
	25-29	u	46,2 %	23,1 %
	15-29	r	18,7 %	6,6 %
	15-29	u	26,0 %	12,4 %
	25-54	r	24,4 %	8,7 %
	25-54	u	38,5 %	18,2 %
ONT.	20-24	r	24,3 %	7,2 %
	20-24	u	28,5 %	13,0 %
	25-29	r	35,3 %	11,0 %
	25-29	u	48,1 %	25,9 %
	15-29	r	18,3 %	5,5 %
	15-29	u	27,0 %	13,7 %
	25-54	r	30,8 %	9,8 %
	25-54	u	43,9 %	22,0 %
MAN.	20-24	r	17,2 %	5,8 %
	20-24	u	24,8 %	12,7 %
	25-29	r	25,7 %	9,5 %
	25-29	u	41,2 %	21,8 %
	15-29	r	13,2 %	4,6 %
	15-29	u	23,2 %	11,9 %
	25-54	r	26,4 %	9,0 %
	25-54	u	39,8 %	19,5 %

⁴⁹ Dupuy et al. (2000).

TABLEAU 12 REPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES QUI PARTENT ET DE CELLES QUI RESTENT, EN FONCTION DE CERTAINES CARACTERISTIQUES⁵⁰

NOUVEAU-BRUNSWICK					
	PERSONNES QUI QUITTENT		PERSONNES QUI RESTENT DANS		TOUTES
	une région rurale	une région urbaine	une région rurale	une région urbaine	
SEXE					
Femmes	51,9	0,8	49,1	50,7	50,2
Hommes	48,1	49,2	50,9	49,3	49,8
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ÂGE EN 1996					
20-24	37,8	30,2	32,8	32,6	32,8
25-29	34,1	41,5	29,6	29,3	31,1
30-34	28,1	28,3	37,7	38,1	36,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9
PLUS HAUT GRADE					
Études secondaire ou moins	47,0	36,5	63,0	54,6	55,3
Certificat professionnel	12,2	9,7	11,9	10,3	11,0
Moins qu'un baccalauréat	21,2	21,7	17,2	19,7	19,1
Baccalauréat	16,8	25,5	6,8	13,0	12,2
Plus qu'un baccalauréat	2,8	6,7	1,1	2,3	2,4
	99,9	100,1	100,0	99,9	100,0
SALAIRES					
Moins de 10 000	50,2	43,3	58,4	49,1	52,2
10 000 à 20 000	18,4	20,5	19,8	21,3	20,4
20 000 à 30 000	11,9	15,4	11,5	14,9	13,4
30 000 à 40 000	12,6	11,2	5,9	8,3	8,0
40 000 à 50 000	4,3	5,2	2,6	3,8	3,5
Plus de 50 000	2,6	4,4	1,9	2,5	2,5
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
INDUSTRIE					
Agriculture, pêche et piégeage	1,9	1,6	6,7	1,2	3,5
Exploitation forestière et mines	1,7	1,9	4,9	1,2	2,8
Construction	3,8	4,0	6,3	5,9	5,7
Industrie manufacturière	7,8	9,2	15,6	8,3	11,2
Services aux distributeurs	8,1	10,5	7,6	12,7	10,1
Services commerciaux	8,1	11,4	4,1	8,5	7,0
Services aux consommateurs	28,2	26,9	21,8	29,5	26,1
Services publics	29,2	24,5	17,9	19,9	20,4
Sans objet	11,2	10,0	15,1	12,8	13,3
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1

Source : Recensement de 1996

⁵⁰ Dupuy et al. (2000).

TABLEAU 13 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES QUI PARTENT ET DE CELLES QUI RESTENT, EN FONCTION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES

ONTARIO					
	PERSONNES QUI QUITTENT		PERSONNES QUI RESTENT DANS		TOUTES
	une région rurale	une région urbaine	une région rurale	une région urbaine	
SEXE					
Femmes	52,0	51,6	48,7	50,4	50,4
Hommes	48,0	48,4	51,3	49,6	49,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ÂGE EN 1996					
20-24	37,8	23,1	32,5	29,2	29,0
25-29	31,1	40,1	26,7	31,0	31,8
30-34	31,1	36,8	40,8	39,8	39,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PLUS HAUT GRADE					
Études secondaire ou moins	50,6	39,0	60,7	51,9	51,1
Certificat professionnel	10,5	8,4	11,9	8,3	8,7
Moins qu'un baccalauréat	24,6	21,8	20,6	21,4	21,5
Baccalauréat	11,3	21,9	5,4	14,1	14,2
Plus qu'un baccalauréat	3,0	8,9	1,4	4,3	4,6
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1
SALAIRES					
Moins de 10 000	45,7	41,4	47,7	42,0	42,6
10 000 à 20 000	18,0	16,9	18,2	16,4	16,7
20 000 à 30 000	14,5	14,6	15,1	16,1	15,8
30 000 à 40 000	11,6	12,8	10,0	12,6	12,4
40 000 à 50 000	5,8	7,7	5,0	6,8	6,7
Plus de 50 000	4,4	6,7	4,1	6,0	5,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1
INDUSTRIE					
Agriculture, pêche et piégeage	2,7	1,4	7,1	0,9	1,6
Exploitation forestière et mines	1,2	0,8	2,0	0,3	0,6
Construction	5,5	4,2	7,6	4,9	5,1
Industrie manufacturière	13,6	11,9	16,6	13,9	13,9
Services aux distributeurs	8,7	9,7	9,4	10,4	10,1
Services commerciaux	9,1	13,8	4,7	13,5	12,6
Services aux consommateurs	27,4	25,6	24,3	27,5	27,0
Services publics	20,3	22,0	16,3	16,2	17,1
Sans objet	11,5	10,6	11,9	12,4	12,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,1

Source : Recensement de 1996

TABLEAU 14 RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES PERSONNES QUI PARTENT ET DE CELLES QUI RESTENT, EN FONCTION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES

MANITOBA					
	PERSONNES QUI QUITTENT		PERSONNES QUI RESTENT DANS		TOUTES
	une région rurale	une région urbaine	une région rurale	une région urbaine	
SEXE					
Femmes	54,3	52,5	47,7	50,3	50,3
Hommes	45,7	47,5	52,3	49,7	49,7
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ÂGE EN 1996					
20-24	47,1	23,8	33,6	30,6	31,4
25-29	26,3	38,2	29,1	31,7	31,6
30-34	26,5	38,0	37,4	37,8	36,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
PLUS HAUT GRADE					
Études secondaire ou moins	55,6	44,5	71,1	55,5	57,4
Certificat professionnel	11,8	10,3	10,1	9,9	10,1
Moins qu'un baccalauréat	18,5	20,1	13,4	17,4	17,0
Baccalauréat	12,2	19,6	4,8	14,3	12,8
Plus qu'un baccalauréat	2,0	5,5	0,6	2,9	2,7
	100,1	100,0	100,0	100,0	100,1
SALAIRES					
Moins de 10 000	50,9	40,6	54,9	42,5	45,5
10 000 à 20 000	21,9	21,3	21,5	22,0	21,8
20 000 à 30 000	12,4	15,1	13,1	17,9	16,1
30 000 à 40 000	7,9	11,4	5,9	10,4	9,4
40 000 à 50 000	4,0	6,2	2,8	4,4	4,3
Plus de 50 000	2,8	5,3	1,9	2,8	2,9
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
INDUSTRIE					
Agriculture, pêche et piégeage	3,2	2,0	11,4	0,9	3,5
Exploitation forestière et mines	2,4	1,4	2,4	0,6	1,2
Construction	4,3	4,9	5,9	4,2	4,7
Industrie manufacturière	8,3	8,2	9,3	11,4	10,3
Services aux distributeurs	11,9	10,7	9,9	12,4	11,6
Services commerciaux	6,8	10,7	3,6	10,2	8,6
Services aux consommateurs	27,3	25,6	20,1	29,1	26,5
Services publics	22,7	25,8	20,6	20,4	21,4
Sans objet	13,2	10,7	16,8	10,7	12,2
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement de 1996

TABLEAUX 15

ANALYSE DE LA MOBILITÉ Recensement de 1996

Dimensions/variables considérées

- Mobilité depuis 5 ou 1 an.
- Catégorie de revenu total familial
- Première langue parlée
- Homme et femme (séparé)
- Province (NB-On- Ma)
- RMR : Excluant les Régions métropolitaines (sauf le NB).

Codes des catégories

Catégorie de revenu familial total :

1 : 0 – 24 999

2 : 25 000 – 49 999

3 : 50 000 – 74 999

4 : 75 000 et +

Catégorie RMR

1 = exclue les RMR

2= inclut les RMR

CODES

DR = division de recensement

SDR = Sous-division de recensement

Diff. log = différent logement

CERT SECOND UL F : changer pour certificat d'études secondaires

CERT SECOND UL M : changer pour certificat d'études secondaires

S cert:S aut/for: sans certificat d'études secondaire et sans autre formation

S cert.Av aut/fo : sans certificat d'études secondaire avec autre formation

Ce-sec:S aut/for:certificat d'études secondaire et sans autre formation

Ce sec Av aut/fo: certificat d'études secondaire avec autre formation

TABLEAU 18 FORMATION ET MOBILITÉ DEPUIS 5 ANS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

CERT SECOND UL F		PREMIÈRE LANGUE			PREMIÈRE LANGUE (F)		Total	
			Anglais	Français	Total	Anglais	Français	Total
Sans certificat secondaire et sans autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	70,9 %	79,8 %	74,6 %	71,9 %	79,3 %	74,9 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	19,2 %	13,1 %	16,6 %	17,4 %	11,3 %	14,9 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	2,7 %	3,7 %	3,1 %	3,1 %	4,4 %	3,6 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	3,3 %	1,8 %	2,7 %	3,7 %	3,1 %	3,5 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	3,2 %	1,4 %	2,5 %	3,4 %	1,5 %	2,6 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,7 %	,1 %	,5 %	,4 %	,4 %	,4 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Sans certificat, avec autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	67,0 %	74,9 %	69,5 %	64,1 %	65,9 %	64,7 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	16,5 %	15,1 %	16,0 %	19,8 %	17,7 %	19,1 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	2,1 %	2,8 %	2,4 %	2,7 %	6,8 %	4,0 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	6,9 %	3,6 %	5,8 %	4,9 %	3,2 %	4,4 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	6,6 %	3,6 %	5,6 %	7,2 %	6,4 %	7,1 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,9 %		,6 %	1,2 %		,8 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Certificat secon., sans autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	60,8 %	60,5 %	60,7 %	66,0 %	74,0 %	68,1 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	25,8 %	27,9 %	26,5 %	21,8 %	14,6 %	19,8 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	4,7 %	2,6 %	4,1 %	4,0 %	3,5 %	3,8 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	4,2 %	4,7 %	4,4 %	4,7 %	3,5 %	4,4 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	1,2 %	,4 %	1,0 %	,9 %	,3 %	,8 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Certificat secon., avec autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	54,5 %	57,2 %	55,3 %	52,9 %	56,0 %	53,8 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	21,9 %	19,4 %	21,1 %	23,6 %	22,9 %	23,4 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	3,4 %	6,6 %	4,3 %	3,1 %	7,1 %	4,2 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	8,8 %	8,7 %	8,7 %	9,3 %	8,7 %	9,1 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	9,9 %	7,7 %	9,3 %	10,0 %	5,1 %	8,7 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	1,5 %	,3 %	1,2 %	1,1 %	,3 %	,9 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

TABLEAU 19 FORMATION ET MOBILITÉ DEPUIS 1 AN AU NOUVEAU-BRUNSWICK

CERT SECOND UL F		PREMIÈRE LANGUE			Total	PREMIÈRE LANGUE (F)		Total
			Anglais	Français		Anglais	Français	
Sans certificat secondaire et sans autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	88,8 %	92,0 %	90,1 %	89,3 %	90,8 %	89,9 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	7,5 %	4,3 %	6,2 %	6,6 %	5,2 %	6,0 %
	Diff. SDR/même DR	%(F) dans première langue	1,1 %	1,8 %	1,4 %	1,0 %	1,3 %	1,1 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	1,0 %	1,1 %	1,0 %	1,5 %	1,4 %	1,5 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	1,5 %	,8 %	1,2 %	1,5 %	1,1 %	1,3 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,1 %		,1 %	,1 %	,2 %	,2 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Sans certificat, avec autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	87,3 %	88,4 %	87,7 %	85,2 %	85,5 %	85,3 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	7,7 %	7,2 %	7,5 %	8,0 %	10,5 %	8,8 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	,2 %	2,8 %	1,0 %	1,6 %	,5 %	1,3 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	2,6 %	1,2 %	2,2 %	2,5 %	2,7 %	2,5 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	2,1 %	,4 %	1,5 %	2,3 %	,9 %	1,8 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,2 %		,1 %	,4 %		,3 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CERT SECOND UL F		PREMIÈRE LANGUE			Total	PREMIÈRE LANGUE (F)		Total
			Anglais	Français		Anglais	Français	
Certificat secon., sans autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	83,6 %	85,4 %	84,0 %	87,1 %	92,4 %	88,5 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	11,0 %	9,4 %	10,6 %	8,3 %	3,8 %	7,1 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	1,0 %	2,1 %	1,3 %	1,1 %	1,3 %	1,1 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	3,2 %	1,7 %	2,9 %	2,0 %	1,6 %	1,9 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	1,0 %	1,3 %	1,1 %	1,4 %	1,0 %	1,3 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,2 %		,1 %	,1 %		,1 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Certificat secon., avec autre formation	Même logement	% dans première langue (F)	81,8 %	85,3 %	82,8 %	81,7 %	81,8 %	81,8 %
	Diff. log/même SDR	% dans première langue (F)	9,4 %	6,8 %	8,7 %	11,0 %	9,4 %	10,6 %
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue (F)	1,4 %	3,0 %	1,8 %	1,0 %	3,4 %	1,6 %
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue (F)	3,3 %	2,1 %	3,0 %	3,2 %	2,8 %	3,1 %
	Diff. province	% dans première langue (F)	3,8 %	2,6 %	3,4 %	2,9 %	2,4 %	2,8 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (F)	,3 %	,2 %	,2 %	,2 %	,1 %	,2 %
	Total	% dans première langue (F)	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

ÉTUDE DE L'ONTARIO, RECENSEMENT DE 1996

TABLEAU 20 MOBILITÉ DEPUIS 5 ANS SELON LA PREMIÈRE LANGUE PARLÉE CHEZ LES HOMMES ET LES FEMMES

			PREMIÈRE LANGUE (H)		Total	PREMIÈRE LANGUE (F)		Total
			Anglais	Français		Anglais	Français	
Mobilité 5 ans	Même logement	% dans première langue (H)	54,8 %	54,3 %	54,6 %	55,9 %	57,4 %	55,7 %
	Diff. log/Même SDR	% dans première langue (H)	23,9 %	23,6 %	23,8 %	23,6 %	22,2 %	23,3 %
	Diff. SDR/Même DR	% dans première langue (H)	5,1 %	5,5 %	5,0 %	4,9 %	5,2 %	4,8 %
	Diff. DR/Même prov.	% dans première langue (H)	10,4 %	9,1 %	10,2 %	9,9 %	8,2 %	9,6 %
	Diff. province	% dans première langue (H)	2,0 %	5,9 %	2,2 %	1,8 %	5,6 %	2,0 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (H)	3,9 %	1,5 %	4,3 %	3,9 %	1,4 %	4,7 %
	À l'ext. du Canada	% dans première langue (H)	3,9 %	1,5 %	4,3 %	3,9 %	1,4 %	4,7 %

		PREMIÈRE LANGUE (H)			PREMIÈRE LANGUE (F)		Total	
			Anglais	Français	Total	Anglais	Français	Total
Certificat secon., sans autre formation	Même logement	% dans première langue	56,7	54,1	56,4	63,5	62,4	63,4
	Diff. log/même SDR	% dans première langue	23,9	21,3	23,7	18,9	22,4	19,2
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue	6,6	9,0	6,8	5,9	2,9	5,7
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue	10,5	10,2	10,5	9,9	6,8	9,7
	Diff. province	% dans première langue	1,7	4,9	1,9	1,3	5,3	1,6
	À l'ext. du Canada	% dans première langue	0,6	0,4	0,7	0,5	0,3	0,5
	Total		100	100	100	100	100	100
Certificat secon., avec autre formation	Même logement	% dans première langue	54,6	49,0	54,3	53,9	51,9	53,8
	Diff. log/même SDR	% dans première langue	19,7	24,6	19,9	20,7	24,1	20,9
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue	6,2	5,2	6,2	6,6	4,6	6,5
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue	15,8	13,5	15,7	15,3	13,8	15,2
	Diff. province	% dans première langue	2,3	6,8	2,5	2,1	4,6	2,2
	À l'ext. du Canada	% dans première langue	1,4	0,9	1,4	1,4	0,9	1,5
		Total	% dans première langue	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Certificat secon., sans autre formation	Même logement	% dans première langue	52,2	66,7	52,6	54,6	52,2	54,4
	Diff. log/même SDR	% dans première langue	22,4	33,3	23,3	18,8	n.d.	17,9
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue	3,2	0,0	3,0	4,7	n.d.	4,5
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue	15,1	0,0	14,3	11,8	5,0	11,4
	Diff. province	% dans première langue	6,1	0,0	5,8	3,8	0,0	3,6
	À l'ext. du Canada	% dans première langue	1,0	0,0	1,1	0,9	0,0	1,1
	Total			100	100	100	100	100
Certificat secon., avec autre formation	Même logement	% dans première langue	52,0	42,9	51,6	59,6	57,4	59,3
	Diff. log/même SDR	% dans première langue	19,0	20,0	19,0	18,8	18,0	18,9
	Diff. SDR/même DR	% dans première langue	3,9	2,9	3,9	3,8	4,0	3,8
	Diff. DR/même prov.	% dans première langue	17,0	22,9	17,2	16,4	18,0	16,5
	Diff. province	% dans première langue	6,1	11,4	6,4	6,4	2,0	6,2
	À l'ext. du Canada	% dans première langue	2,1	0,0	2,0	1,3	0,0	1,3
	Total	% dans première langue		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0